



FRANCE RAPPORT TERRE D'ACTIVITÉ D'ASILE 2011



Le rapport d'activité 2011 s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'organisation lors des exercices précédents et dans le respect de son objet social. L'activité d'accompagnement des publics migrants accueillis par les différents services et établissements de France terre d'asile s'est poursuivie et amplifiée avec plus d'un million de journées d'hébergement. Chaque jour, plus de 5 000 personnes ont été prises en charge, accompagnées et informées sur leurs droits et devoirs. Cette activité amplifiée s'est déroulée dans un climat très dégradé et dans un dialogue très réduit avec les autorités en charge de la question migratoire. Malgré cette situation, nous avons poursuivi un plaidoyer constant, déterminé et équilibré auprès des parlementaires nationaux et des institutions européennes.

La remise en cause du modèle social a amené l'ensemble du secteur à subir des coupes budgétaires déraisonnables et le plus souvent sans aucune concertation. En coordination avec les principales associations, nous nous sommes efforcés d'y faire face avec responsabilité.

L'asile et l'immigration sont des sujets complexes aussi médiatisés qu'instrumentalisés, ce qui impose en ces temps troublés, vigilance dans la défense des droits et pédagogie dans l'explication vers l'opinion publique. Un exercice rendu de plus en plus difficile en ces temps de crise mais indispensable à mener en toutes circonstances si notre société veut conserver un sens aux valeurs du vivre ensemble et à la promotion des valeurs qui structurent notre organisation – la fraternité, la solidarité, la laïcité.

Tout cela n'a été possible que grâce à l'implication des salariés, des bénévoles et de l'action éclairée du conseil d'administration et du bureau.

À chacune, à chacun, merci !

Pierre HENRY
Directeur général

Editorial 3

I. Présentation générale de France terre d'asile 9

• L'association	10
- Historique et missions de France terre d'asile	10
- Le bilan de l'asile en France et en Europe	13
- Activités des instances	18
- Les 40 ans de France terre d'asile	20
• La Direction générale et le Secrétariat administratif général (DG/SAG)	21
- Bilan politique 2011 - actions de plaidoyer, colloques	21
- France terre d'asile dans les médias en 2011	22
- Les activités du service Europe / Etudes et l'Observatoire de l'intégration des réfugiés	25
• La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)	27
- Contexte et activités de la direction en 2011	27
• La Direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)	30
- Contexte et activités de la direction en 2011	30
• La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)	35
- Contexte et activités de la direction en 2011	35
• La Direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)	37
- Contexte et activités des ressources humaines en 2011	37
- Contexte et activités du centre de formation en 2011	38

II. L'action de France terre d'asile sur le terrain 47

AQUITAINE	42	
• 24 Dordogne	Cada de Périgueux	42
	Activité d'insertion	42
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	42
• 33 Gironde	Cada de Bègles	43
	Activité d'insertion du Cada	43
AUVERGNE	44	
• 15 Cantal	Cada d'Aurillac	44
	Activité d'insertion	44
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	44
BASSE-NORMANDIE	45	
• 14 Calvados	Cada de Caen	45
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants	45
	Activité d'insertion du Cada	45
	Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de Caen - SAMIE	45

• 50 Manche	Cada de Saint-Lô	46
	Service de domiciliation	47
	Activité d'insertion du Cada	47
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	47
	Activité d'intégration hors Cada : Relais-insertion	48
CENTRE		49
• 41 Loir-et-Cher	Cada de Blois	49
	Service de domiciliation	49
	Activité d'insertion du Cada	49
	Accompagnement en milieu ouvert : prestations d'accompagnement à l'insertion professionnelle	50
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	50
	Cada de Romorantin	51
	Activité d'insertion du Cada	51
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	51
	Cada de Vendôme	52
	Activité d'insertion du Cada	52
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	52
CHAMPAGNE-ARDENNES		54
• 52 Haute-Marne	Cada de Chaumont	54
	Service d'accueil et d'orientation - SAO	54
	Activité d'insertion du Cada	54
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	55
HAUTE-NORMANDIE		56
• 27 Eure	Cada d'Evreux	56
	Plate-forme régionale	56
	Activité insertion du Cada	56
	Activité d'intégration hors Cada : CERF Evreux	57
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	58
• 76 Seine-Maritime	Cada de Rouen	58
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants - DIRE	59
	Dispositif HUDA	59
	Activité d'insertion du Cada	59
	Activités d'intégration hors Cada :	
	- PARA Rouen	60
	- CERF Rouen	60
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	61
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Oissel	62
ILE-DE-FRANCE		63
• 75 Paris	Cada de Paris	63
	Activité d'insertion du Cada	63
	Service d'assistance sociale et administrative – SASA	64
	Kiosque Emmaüs Solidarité / France terre d'asile	64
	Hébergement pour adultes isolés – HAI	65
	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires – DPHRS	65
	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA	66
	Pôle d'appui aux réfugiés pour l'intégration - PARI	66
	Résidence sociale	67
	Cible emploi	68
	Maison du jeune réfugié – MJR	68
	Plate-forme d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PAOMIE	69
	Dispositif de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers - DMA	70

• 77 Seine-et-Marne	Cada de Melun	76
	Service d'aide au récit	71
	Dispositif HUDA	71
	Activité d'insertion du Cada	71
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	72
• 78 Yvelines	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Plaisir	72
• 91 Essonne	Cada de Massy	73
	Activité d'insertion du Cada	73
	Cada de l'Orge	74
	Activité d'insertion du Cada	74
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	75
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Palaiseau	75
• 92 Hauts-de-Seine	Cada de Châtillon	76
	Activité d'insertion du Cada	76
• 93 Seine-Saint-Denis	Cada de Saint-Denis	77
	Dispositif HUDA	77
	Activité d'insertion du Cada	77
	Cada de Stains	78
	Activité insertion du Cada	78
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	79
• 94 Val-de-Marne	Cada de Créteil	80
	Centre de transit de Créteil	80
	Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants	80
	Dispositif HUDA	81
	Activité d'insertion du Cada	81
	Le Centre provisoire d'hébergement (CPH)	81
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	82
	Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile de Boissy-Saint-Léger – CAOMIDA	82
• 95 Val-d'Oise	Cada de Sarcelles	83
	Activité d'insertion du Cada	83
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	84
LANGUEDOC-ROUSSILLON		85
• 48 Lozère	Cada de Chambon-le-Château	85
	Activité d'insertion du Cada	85
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	85
MIDI-PYRENEES		86
• 32 Gers	Cada d'Auch	86
	Activité d'insertion du Cada	86
NORD PAS-DE-CALAIS		87
• 62 Pas-de-Calais	Bureau d'information France terre d'asile/UNHCR à Calais	87
	Projet « Protéger les enfants en mouvement »	87
	Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Coquelles	87
PAYS DE LA LOIRE		88
• 49 Maine-et-Loire	Cada d'Angers	88
	Dispositif HUDA	88
	Activité d'insertion du Cada	88
	Cap intégration	89
	Activité d'intégration hors Cada : CERF Angers	89
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	90

• 53 Mayenne	Cada de Mayenne	90
	Service de domiciliation	91
	Dispositif HUDA	91
	Activité d'insertion du Cada	91
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	92
	Projet « APRES »	92
PICARDIE		94
• 60 Oise	Cada de Creil	94
	Activité d'insertion du Cada	94
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	95
POITOU-CHARENTES		96
• 79 Deux Sèvres	Cada de Niort	96
	Activité d'insertion du Cada	96
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	96
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		98
• 05 Hautes-Alpes	Cada de Gap	98
	Dispositif HUDA	98
	Dispositif APPUR - HOTUR	98
	Aide administrative et juridique auprès des étrangers (PAAJE)	98
	Activité d'insertion du Cada	99
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	99
• 83 Var	Cada de Toulon	100
	Activité d'insertion du Cada	100
	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés	100

III. Bilan financier de l'exercice 2011

103

• Bilan financier	104
• Annexes au bilan financier	109

Annexes

120

• Liste des Acronymes	120
• Publicité Publications	121
• Bulletin d'adhésion	122
• Bulletin de soutien régulier	123
• Bulletin de soutien ponctuel	124
• Bulletin d'abonnement	125

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE FRANCE TERRE D'ASILE

HISTORIQUE de France terre d'asile

« DE LA DEFENSE DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ETRANGERS »

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les droits de l'homme. Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curiel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux réfugiés qui affluent au gré de l'actualité.

1971-1980 :

la mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil :

Lors du coup d'Etat au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place d'un dispositif d'accueil au titre de l'aide sociale dans les centres provisoires d'hébergement (CPH). De nombreuses nationalités d'Amérique latine sont dénombrées parmi ces arrivées officielles auxquelles s'ajoutent les arrivées spontanées. Fin 1974, ce sont près de 30 CPH qui ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations.

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée en 1975 pour organiser, aux côtés d'autres structures partenaires, l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-Est. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA) dont la gestion lui est confiée.

1980-1998 :

France terre d'asile au cœur de la réorganisation du dispositif national d'accueil

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le dispositif national d'accueil et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés des centres de transit vers les CPH. Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations en matière d'asile. Cet engagement de l'Etat nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons.

En 1991, le gouvernement scinde le DNA en deux et retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés ou en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Le dispositif tel que nous le connaissons actuellement se constitue donc à cette période ainsi que la définition du statut de « demandeurs d'asile ». Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un deuxième Cada dans la commune de Senlis.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes. Cependant, à la fin de la décennie, la crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Europe. La demande repart à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006 :

la nationalisation du secteur de l'asile et l'influence croissante de l'Union européenne

En mars 1999, le dispositif national d'accueil compte 63 Cada dont deux centres de transit et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de trente mille demandes d'asile annuelles.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile dont les flux augmentent en 1996-1997. France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et fonde, en 1999, le Caomida, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile en France. Par ailleurs, donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création du département Intégration, c'est une action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise avec la mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle.

Les équilibres négociés durant les années 1980 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnées dès 2000 et imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile se professionnalise tout en conservant sa fonction de porte-voix des exilés. L'association entreprend également une politique d'implantation en province. Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis 30 ans est transférée à l'Office des migrations internationales (OMI) aujourd'hui l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés. Entre 2003 et 2005, l'Union européenne adopte une série de directives et de règlements afin d'harmoniser l'exercice du droit d'asile en Europe.

Parallèlement, France terre d'asile renforce son action européenne, notamment par le biais du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), le principal réseau d'associations européennes d'aide aux réfugiés.

2007-2011 :

le transfert du secteur de l'asile au ministère de l'Intérieur

A l'issue de l'élection présidentielle de 2007, une vaste réorganisation du secteur de l'asile et de l'immigration est entreprise avec la création du ministère de l'Immigration. Le secteur de l'asile, de l'accueil à l'intégration en passant par la procédure, passe sous la seule autorité de ce ministère. Le remaniement de novembre 2010 parachève un mouvement initié dès 2002 et transfère les questions d'asile au ministère de l'Intérieur. Au niveau local, la régionalisation du premier accueil des demandeurs d'asile et la réorganisation des services déconcentrés de l'Etat, en particulier la disparition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, entraîne une grande confusion sur fond de réduction des crédits et de remise en question des missions des opérateurs de l'asile.

Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture des frontières et de transfert de responsabilité vers les pays tiers. Par ailleurs, en dépit d'une demande d'asile peu élevée, l'échec de l'harmonisation des systèmes d'asile est flagrant notamment illustré par les récits en provenance de Malte et de Grèce. Les propositions de 2008 de la Commission européenne visant à la mise en place d'une procédure commune et d'un statut uniforme sont rejetées par les Etats membres, mise à part la création du bureau d'appui européen pour l'asile qui ouvre ses portes en 2011.

Dans ce contexte, France terre d'asile continue de diversifier son champ d'action. Elle renforce son activité auprès des mineurs isolés étrangers en participant au dispositif parisien de mise à l'abri et d'orientation et en créant un service d'accueil à Caen. A partir de 2008, France terre d'asile participe activement à l'accueil et à l'intégration des réfugiés accueillis en France par le biais de programmes de réinstallation. Enfin, depuis le 1er janvier 2010, France terre d'asile intervient dans les centres de rétention administrative, aux côtés de quatre autres associations, en vue de garantir l'exercice effectif des droits des étrangers retenus.

La montée du populisme et du sentiment anti-immigré ainsi que la crise économique et politique de l'Europe constituent les principaux défis qui s'imposent aujourd'hui à France terre d'asile pour offrir aux réfugiés et aux migrants de droit des conditions d'accueil décentes. Il s'agit d'une page de l'histoire de l'asile qui s'écrit et à laquelle France terre d'asile prendra toute sa part avec force, fidèle à l'état d'esprit de ses fondateurs.

LES MISSIONS de France terre d'asile

La promotion du droit d'asile et du droit des étrangers en France et en Europe

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes pour la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

Accueillir et informer les demandeurs d'asile et les migrants de droit

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc.). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les assiste dans l'élaboration de leur demande. Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation temporaire d'attente, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU).

Héberger et accompagner les demandeurs d'asile et les réfugiés dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère quatre plates-formes et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés ainsi que vingt-huit centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada obtiennent une assistance sociale et juridique ainsi que des animations socioculturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants. Les réfugiés et régularisés sont hébergés et accompagnés dans des dispositifs temporaires d'hébergement et d'accompagnement socioprofessionnel.

Conduire des projets d'insertion professionnelle des réfugiés et des migrants de droit

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile. A ce titre, la direction de l'Intégration Emploi-Logement a mis en place plusieurs dispositifs ayant l'objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants de droit.

Accueillir et protéger les mineurs isolés étrangers

France terre d'asile gère deux centres d'accueil pour mineurs isolés, l'un à Boissy-Saint-Léger (94), l'autre à Caen (14). Ces centres accueillent et apportent une aide spécifique liée à la demande d'asile et à la protection de l'enfance. A Paris, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers regroupe quatre structures destinées à l'accueil, l'hébergement, l'évaluation des situations, l'accompagnement et l'orientation des mineurs isolés étrangers vers les services sociaux du département.

Former les professionnels du secteur

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels confrontés aux problématiques migratoires des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

LE BILAN de l'asile en France et en Europe

Décélération de la demande d'asile en France

L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a enregistré 57 337 demandes d'asile en 2011¹. La demande d'asile connaît ainsi une augmentation (+8,7 %) pour la quatrième année consécutive mais à un rythme moins soutenu que pour les années précédentes (+10,6 % en 2010 et +12 % en 2009). Cet accroissement continu depuis 2008 (+61 % en quatre ans) ne permet pourtant pas d'atteindre le niveau de la demande observé au début des années 2000.

Représentant plus de 70 % de la demande globale, le nombre de premières demandes² est en nette décélération (+9,6 % contre +11 % en 2010 et +23 % en 2009). De même, la hausse des mineurs accompagnants s'est amoindrie (+4,8 % contre +25,4 % en 2010). En revanche, après une forte baisse depuis 2009, les demandes de réexamen ont augmenté de 10,7 % entre 2010 et 2011.

La part de demandes placées en procédure prioritaire par rapport à la demande globale est en augmentation pour la troisième année consécutive (26 % en 2011, 24 % en 2010 et 22,2 % en 2009). Les premières demandes dans la pro-

cédure prioritaire sont une nouvelle fois plus nombreuses que les demandes de réexamen (63 %). Enfin, le nombre de demandes d'asile examinées en rétention poursuit sa tendance à la baisse (970 demandes en 2011 contre 1 096 en 2010).

En 2011, l'Ofpra a rendu 1 857 avis sur des demandes d'asile à la frontière contre 2 184 en 2010. La très grande majorité des demandes d'admission en France au titre de l'asile est encore formulée à l'aéroport de Roissy (88 %). Cependant, la part des demandes déposées à Orly est en hausse constante depuis plusieurs années (de 4,4 % en 2008 à 9,8 % en 2011). A la frontière, le taux d'admission au titre de l'asile a drastiquement baissé (25,8 % en 2010 contre 10,1 % en 2011).

68 % des demandes d'asile déposées sur le territoire national sont concentrées majoritairement dans cinq régions. L'Île-de-France reste la première région d'accueil des primo-demandeurs d'asile (45 %) suivie de la région Rhône-Alpes (8 %), des départements d'outre-mer (7 %) et des régions Pays-de-Loire et Paca (4 %). Même si, en 2011, une amorce de rééquilibrage entre régions a toutefois été observée en Bourgogne (+60 %), dans le Centre (+43 %), en Languedoc-Roussillon (+36 %), en Champagne-Ardenne (+30 %) et en Basse-Normandie (+29 %), ces dernières accueillent toutefois chacune moins de 3 % des demandeurs.

La demande d'asile en France et dans l'Union européenne depuis 2002 (Sources : Ofpra, Eurostat)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Demandes d'asile France ⁽³⁾	60 777	61 993	65 614	59 221	39 332	35 520	42 599	47 686	52 762	57 337
Premières demandes France ⁽⁴⁾	51 087	52 204	50 547	42 578	26 269	23 804	27 063	33 235	36 931	40 464
Accords protection France ⁽⁵⁾	8 495	9 790	11 292 ⁽⁶⁾	13 770 ⁽⁷⁾	7 354 ⁽⁸⁾	8 781 ⁽⁹⁾	11 441 ⁽¹⁰⁾	10 373 ⁽¹¹⁾	10 340 ⁽¹²⁾	10 702 ⁽¹³⁾
Demandes d'asile Union européenne ⁽¹⁴⁾	421 470	344 800	276 675	234 675	197 410	222 635	238 365	260 730	257 815	301 375

[1] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

[2] 52 147 demandes enregistrées, dont 11 683 mineurs accompagnants.

[3] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

[4] Hors mineurs accompagnants.

[5] Statuts de réfugiés et protections subsidiaires à partir de 2004.

[6] Dont 84 protections subsidiaires.

[7] Dont 557 protections subsidiaires.

[8] Dont 554 protections subsidiaires.

[9] Dont 706 protections subsidiaires.

[10] Dont 1 793 protections subsidiaires.

[11] Dont 2 449 protections subsidiaires.

[12] Dont 2 035 protections subsidiaires.

[13] Dont 2 464 protections subsidiaires.

[14] UE27 dès 2002.

Le continent africain a été la principale région de provenance des demandeurs d'asile (38 %), devant l'Europe (28 %) et l'Asie (28 %). En détail, les premiers pays de provenance des demandeurs d'asile ont été le Bangladesh (3 462), la République démocratique du Congo (2 827), l'Arménie (2 651), le Sri Lanka (2 544) et la Russie (2 205).

La composition sociodémographique de la demande ne connaît pas d'évolution notable. On observe pour la troisième année consécutive une légère baisse de la part des femmes (34,1 % en 2011 contre 37,6 % en 2008). L'âge moyen du demandeur d'asile reste de 32 ans. Par ailleurs, le nombre de mineurs isolés étrangers est en légère baisse (595 premières demandes en 2011 contre 610 en 2010).

10 702 personnes ont été admises sous la protection de la France au cours de l'année 2011, soit une légère augmentation par rapport à 2010. La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) demeure le premier acteur de la protection internationale en France puisqu'elle a reconnu 6 072 protections contre 4 630 pour l'Ofpra. Le taux d'accord en première instance s'est élevé à 11 %, soit 2,5 points de moins qu'en 2010. Le taux global d'admission passe de 27,5 % en 2010 à 25,3 % en 2011. Les admissions à la protection subsidiaire sont de nouveau à la hausse en 2011 : 2 464 contre 2 035 en 2010. Celles-ci représentent 23 % des décisions d'admission.

Au 31 décembre 2011, 168 887 personnes se trouvaient sous la protection de la France dont 10 376 au titre de la protection subsidiaire. Les Sri Lankais, les Cambodgiens et les personnes originaires de République démocratique du Congo constituent les trois premières communautés de personnes protégées en France. Comme en 2010, bien que les femmes représentent 42 % des personnes protégées, elles restent les principales bénéficiaires de la protection subsidiaire (57 %).

Les demandes d'asile enregistrées et les reconnaissances de protection en 2011 comprennent les personnes ayant bénéficié du programme de réinstallation et des autres opérations d'accueil mises en œuvre par la France. Ainsi, la France s'est engagée à examiner annuellement une centaine de dossiers soumis par le HCR. Plus de 500 personnes ont reçu une protection de la France au titre de ces différents programmes depuis 2008 (réinstallation de réfugiés relevant de l'accord cadre signé avec le HCR, opérations spéciales d'accueil des Irakiens et relocation intra-européenne de populations bénéficiaires d'une protection à Malte). En 2011, la France a signalé qu'elle ne souhaitait pas poursuivre sa participation au programme de relocation intra-européenne. Les autorités françaises n'ont également pas répondu à l'appel lancé en mars 2011 par le HCR concernant les besoins de réinstallation des réfugiés bloqués aux frontières de la Libye.

Principales nationalités accédant à une protection internationale en France (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2006-2011)

2006		2007		2008	
Russie	738	Sri Lanka	1 130	Sri Lanka	1 707
RDC	508	Russie	804	Russie	1 239
Turquie	504	Serbie	641	Mali	989
Haïti	492	Turquie	625	RDC	798
Sri Lanka	488	RDC	524	Turquie	704

2009		2010		2011	
Sri Lanka	1 843	Sri Lanka	1 587	Sri Lanka	1 237
Russie	1 073	Russie	1 180	Russie	1 234
Mali	677	Mali	612	Kosovo	810
RDC	621	RDC	608	RDC	616
Guinée	506	Guinée et Turquie	495	Guinée	570

[15] Premières demandes, hors mineurs accompagnants.

Demande d'asile dans l'Union européenne en hausse

En 2011, selon les données publiées par Eurostat, les 27 Etats membres de l'Union européenne ont enregistré 301 375 demandes contre 257 815 en 2010^[16], soit une augmentation significative de près de 17 %. La grande majorité des demandes est toujours déposée dans les 15 anciens Etats membres (283 965 au total). Cependant, cette observation dissimule de fortes disparités. La Pologne, avec 6 900 demandeurs, se maintient ainsi à la dixième place à l'échelle des 27, alors que certains pays comme l'Irlande (1 290) ou le Portugal (275) ferment la marche des 15.

En conséquence des événements qui se sont déroulés en 2011 sur les rives Sud et Est de la Méditerranée, on observe par ailleurs une hausse spectaculaire du nombre de demandeurs d'asile dans quelques pays du Sud : +980 % à Malte (1 890 en 2011 contre 175 en 2010) ou encore +240 % en Italie (34 115 en 2011 contre 10 050 en 2010). Une forte hausse est également à relever en Lettonie (+423 %), au Luxembourg (+176 %) et en Roumanie (+94 %). En revanche, bien que situés sur la rive Sud de l'Europe, Chypre et la Grèce ont accueilli moins de demandeurs d'asile (respectivement -38 % et -9 %). Cette tendance a également été relevée dans plusieurs pays du Nord : Danemark (-22 %), Suède (-7 %), Finlande (-6 %) et Pays-Bas (-3 %).

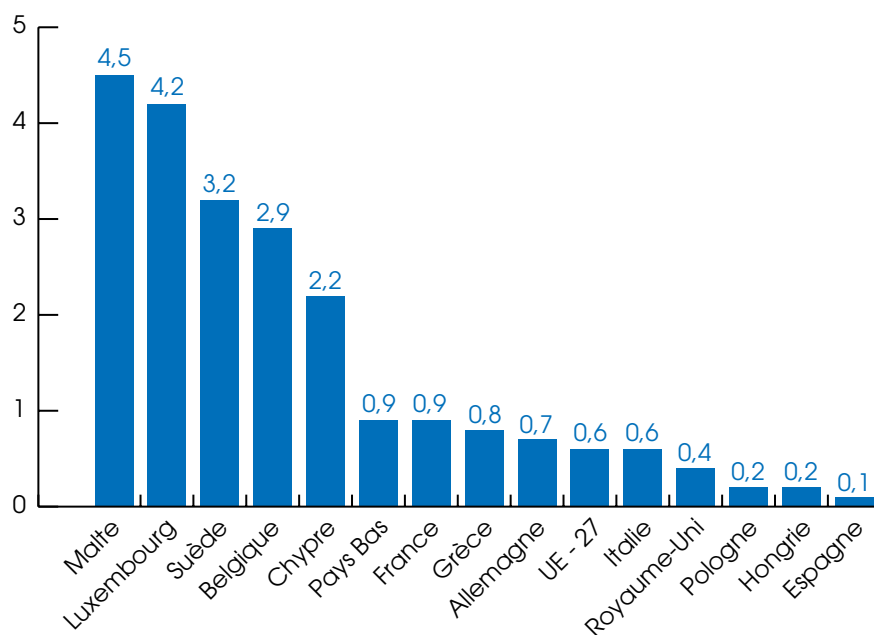
La France reste le premier pays d'accueil dans l'Union et le deuxième dans le monde derrière les Etats-Unis. Suivent l'Allemagne (53 260), l'Italie (34 115), la Belgique (31 915), la Suède (29 670) et le Royaume-Uni (26 430). Cependant, par rapport au nombre d'habitants, Malte (4,5 demandeurs pour mille habitants), Luxembourg (4,2), la Suède (3,2) et la Belgique (2,9) sont les pays où la charge des demandeurs d'asile est la plus importante^[17]. A titre de comparaison, la France accueille 0,9 demandeur d'asile pour mille habitants.

28 000 Afghans ont demandé l'asile dans l'Union en 2011 soit 9 % de l'ensemble des demandeurs. Viennent ensuite les Russes (18 200 soit 6 %), puis les Pakistanais (15 700 soit 5 %), les Irakiens (15 200 soit 5 %) et les Serbes (13 900 soit 5 %).

La demande d'asile se maintient donc à un niveau relativement bas. Les différences de conditions d'accueil, de procédure et de taux d'accès à une protection internationale sont toujours aussi fortes en Europe dans un contexte où les Etats membres peinent à s'entendre pour offrir des standards de protection plus élevés.

Nombre de demandeurs d'asile pour 1 000 habitants en 2011

Source : Eurostat

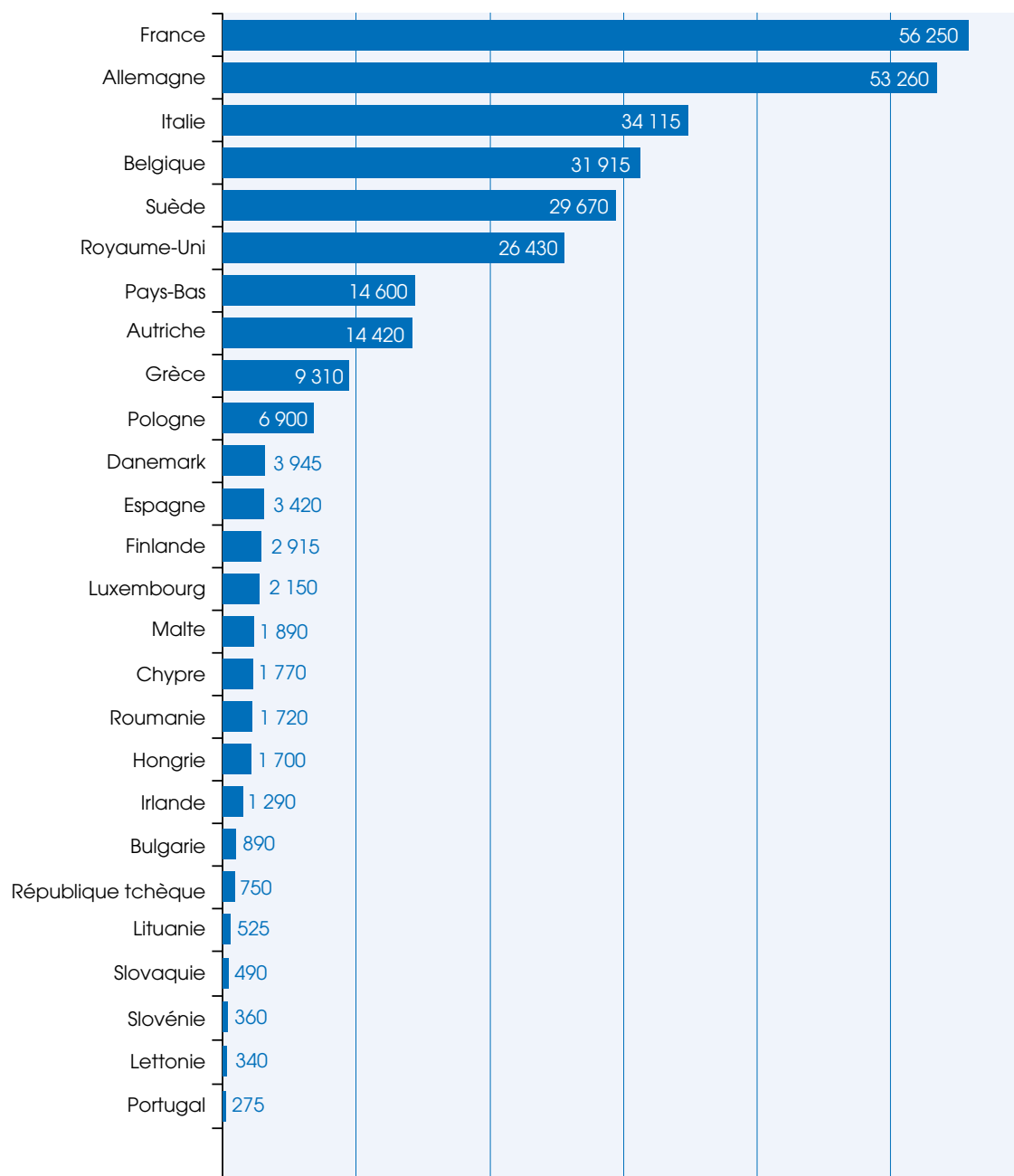


[16] Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

[17] En dehors de l'Union européenne, la Suisse a accueilli 3 demandeurs d'asile pour mille habitants et la Norvège 1,8.

La demande d'asile dans l'Union européenne en 2011 (premières demandes et mineurs accompagnants)

Source : Eurostat



Les difficultés de mise en œuvre du régime d'asile européen commun

Le programme de Stockholm, adopté en décembre 2009, repoussait l'achèvement de la seconde phase d'harmonisation du régime d'asile européen commun à fin 2012. Sur la base des propositions lancées par la Commission européenne depuis 2008, l'adoption de nouveaux instruments législatifs par le Parlement européen et le Conseil est restée au cœur des discussions au sein des institutions de l'Union européenne tout au long de l'année 2011.

A l'issue de quelques compromis, le processus d'adoption de la refonte de la directive qualification a finalement abouti en décembre 2011¹⁸. Ce texte améliore les normes minimales dans un certain nombre de domaines clés tels que le rapprochement des droits des bénéficiaires de la protection subsidiaire et des réfugiés, la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, la prise en compte de certains aspects liés au genre. Les Etats membres doivent désormais transposer la nouvelle directive en droit national d'ici décembre 2013.

Les négociations sont en revanche plus complexes concernant la refonte des directives procédures et accueil et des règlements Dublin et Eurodac. Face à l'absence de perspectives de compromis, et malgré l'adoption de ces textes par le Parlement européen¹⁹, la Commission a publié de nouvelles propositions de refonte le 1er juin 2011²⁰. Concernant la refonte de la directive accueil, bien que la nouvelle proposition renforce certaines garanties telles que l'encadrement de la

réfuge et les dispositions concernant les personnes vulnérables, celle-ci laisse aux États membres une large marge de manœuvre qui pourrait leur permettre de déroger aux normes minimales. Dans la version modifiée de refonte de la directive procédures, une rhétorique de la « souplesse », de la « simplicité » et de l'adaptation aux « particularités des systèmes nationaux » a été mise en avant, nuancant considérablement les objectifs initiaux d'efficacité et d'accroissement des garanties. De fait, les propositions modifiées de la Commission semblent évacuer assez largement les amendements les plus protecteurs qui avaient été adoptés par le Parlement, et même certaines des dispositions proposées par la Commission elle-même dans la première mouture des textes. L'objectif d'harmonisation par le haut qui avait été fixé pour la deuxième phase d'harmonisation du régime d'asile européen commun semble ainsi avoir laissé place à une perspective bien plus modeste, visant davantage à donner des gages aux États membres les plus réticents qu'à véritablement faire progresser les garanties procédurales des demandeurs d'asile. L'ensemble de ces textes sont toujours en discussion aujourd'hui.

Seuls les aspects liés à la coopération pratique ont pu être adoptés sans difficultés. Le Bureau d'appui européen en matière d'asile a officiellement commencé à fonctionner en juin 2011. Son programme de travail 2011 fixait les priorités suivantes : soutenir la coopération pratique en matière d'asile (information sur les pays d'origine, formation...), appuyer les Etats membres sujets à des pressions particulières (Grèce notamment), et contribuer à mettre en œuvre le régime d'asile européen commun.

→ Le système Dublin mis à mal par la Cour européenne des droits de l'homme

Le 21 janvier 2011, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu un arrêt extrêmement attendu dans l'affaire M.S.S. contre Belgique et Grèce. Dans cette affaire, la juridiction du Conseil de l'Europe était appelée à se prononcer sur la conformité du règlement Dublin²¹ à la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans son jugement, la Cour a condamné la Grèce et la Belgique pour violation des articles 3 (interdiction de la torture et des traitements inhumains et dégradants) et 13 (droit à un recours effectif) de la Convention. La Grèce s'est vu condamnée pour les conditions dans lesquelles M.S.S., demandeur d'asile d'origine afghane, a été détenu et forcé à vivre, pour l'avoir exposé à un risque d'expulsion en Afghanistan et enfin pour les nombreuses carences de son système d'asile. Les juges ont également estimé qu'en transférant M.S.S. vers la Grèce, la Belgique l'a exposé à des traitements inhumains ou dégradants et a par conséquent commis une violation de l'article 3 de la Convention. Enfin, les juges ont considéré qu'il n'avait pas bénéficié de voies de recours suffisantes pour contester la décision de transfert vers la Grèce, ce qui est une violation de l'article 13.

Suite à cet arrêt, de nombreux gouvernements européens ont suspendu les réadmissions Dublin vers la Grèce, dont la France à partir de février 2011. Le principe même du règlement Dublin a ainsi été fortement remis en cause par cet arrêt. Malgré cela, les Etats membres continuent de défendre fermement le principe d'un système de transferts des demandeurs d'asile vers le premier pays d'accueil. Le règlement Dublin sera bien révisé d'ici fin 2012, mais ne pourra vraisemblablement pas être abrogé, au grand dam des organisations de défense des droits de l'homme.

[18] Directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil concernant les normes relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, au statut uniforme pour les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire, et au contenu de cette protection, 13 décembre 2011. Le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark ne sont pas liés à la nouvelle directive.

[19] Résolutions législatives du Parlement européen, 7 mai 2009 (P6_TA(2009)0376 ; P6_TA(2009)0377 ; P6_TA(2009)0378) et 6 avril 2011 (P7_TA(2011)0136). Les textes adoptés par le Parlement européens restaient assez proches des propositions faites par la Commission.

[20] Proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil établissant des normes pour l'accueil des demandeurs d'asile (Refonte), COM(2011) 320 final, 1er juin 2011 ; Proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait du statut conféré par la protection internationale (Refonte), COM(2011)319 final, 1er juin 2011.

[21] Adopté en 2003, ce règlement fixe les critères pour déterminer le pays responsable du traitement d'une demande d'asile déposée au sein de l'Union européenne.

ACTIVITÉ des instances

La 41^{ème} assemblée générale s'est déroulée le 2 juillet 2011 ; les rapports d'activités et financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Une assemblée générale extraordinaire s'est également tenue le 2 juillet 2011 lors de laquelle une modification des statuts de l'association a été adoptée à l'unanimité. Cette modification doit permettre à l'association d'exercer une activité d'évaluation, au sens de la loi du 2 janvier 2002.

Le conseil d'administration, élu pour trois ans lors de l'assemblée générale du 3 juillet 2010, est composé des membres suivants :

Jean-Pierre Bayoumeu, Jacqueline Benassayag, Jean Blocquaux, Stéphane Bonifassi, Jean-Baptiste Cessac, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Paulette Decraene, Patrick Denele, Gilbert Deprugney, François-Xavier Desjardins, Patrice Finel, Dominique Gauthier-Eligoulachvili, Jean-Pierre Le Bonhomme, Alain Le Cleac'h, Luc Mainguy, Michèle Paucou, Serge Portelli, Nicole Questiaux, Michel Raimbaud, Jacques Ribs, Patrick Rivière, Frédéric Tiberghien, Philippe Waquet, Catherine Wihtol de Wenden, Iradj Ziai.

Le conseil d'administration de France terre d'asile s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Ribs à trois reprises en 2011.

L'année 2011 a été malheureusement marquée par le décès de Jean-Michel Galabert, membre du conseil d'administration de France terre d'asile. Le conseil d'administration et les membres du personnel lui ont rendu hommage.

Le bureau est composé des membres suivants :

Jacqueline Benassayag, Jacqueline Costa-Lascoux, Georges Dagher, Paulette Decraene, Nicole Questiaux, Jacques Ribs, Patrick Rivière, Frédéric Tiberghi-en, Catherine Wihtol de Wenden.

Le bureau s'est, lui, réuni toutes les trois semaines.

M. Pierre Henry, Directeur général et M. Horacio Hormazabal, Directeur des ressources humaines, participent aux réunions du bureau et du conseil d'administration.

Jacques Ribs a représenté France terre d'asile à la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, Jacqueline Benassayag étant sa suppléante. Jacqueline Costa-Lascoux a représenté l'association à la sous-commission A « questions de société, questions éthiques et éducation aux droits de l'Homme » et Catherine Wihtol de Wenden a représenté France terre d'asile à la sous-commission D « questions européennes, internationales et humanitaires ».

Très impliquée dans l'accueil des Tunisiens arrivés en France suite à la révolution de Jasmin et parallèlement à son action menée sur le terrain, France terre d'asile a interpellé les pouvoirs publics sur leur situation. En mai, une pétition appelant la France à apporter une réponse digne et responsable à la question tunisienne a ainsi été lancée avec comme

premier signataire le Maire de Paris Bertrand Delanoë, Bernard Thibaut, mais aussi Jacques Chérèque et de nombreuses autres personnalités. Cet appel a reçu un large écho médiatique et dans l'opinion publique puisque près de 20 000 personnes ont signé la pétition.

APPEL des 10 000 à l'initiative de France terre d'asile

La France doit apporter une réponse digne et responsable à la question tunisienne.

Depuis janvier 2011, plus de 20 000 Tunisiens sont arrivés sur les côtes italiennes et quelques milliers, qui se sont vus délivrer par Rome une autorisation provisoire de séjour à titre humanitaire, se sont dirigés vers la France. Certains errent aujourd'hui dans les rues et les squares des grandes villes, Marseille, Nantes et surtout Paris. Ils bénéficient du soutien d'urgence que leur apportent les associations, certaines municipalités et d'une importante entraide communautaire et citoyenne. Cela ne suffit évidemment pas.

Face à cette situation chaque jour plus dramatique, le gouvernement français, guidé par des considérations de politiques internes, a déployé une série de réponses totalement inadaptées : multiplication d'interventions policières, placement en garde à vue, en centre de rétention, blocage de la frontière franco-italienne et réadmission de Tunisiens vers l'Italie. La France manque à sa réputation de patrie des droits de l'Homme et déroge aux principes qu'elle a toujours défendus. Nous sommes en droit d'attendre de notre pays une autre réponse, digne et responsable, qui porte nos valeurs.

Les personnalités et organisations signataires refusent l'instrumentalisation idéologique et politique de cette situation et en appellent au gouvernement français pour qu'il adopte des solutions à la hauteur des enjeux.

Nous demandons pour cela que le gouvernement :

- Cesse les interventions policières sur les lieux de rassemblement des Tunisiens : ces interventions sont discriminatoires, agressives et inutiles.
- Propose un dispositif d'accueil temporaire.
- Mette en place un dispositif spécifique d'aide au retour volontaire pour les Tunisiens qui souhaitent retourner dans leur pays : cette mesure permettrait d'organiser des retours de manière digne et humaine à un coût qui ne serait pas plus élevé que le coût de la politique actuelle.
- Considère la situation des Tunisiens qui pourraient entrer dans des dispositifs d'accès au séjour ou de formation professionnelle, notamment dans le cadre des accords migratoires franco-tunisiens.
- Contribue, y compris dans le cadre européen, à une aide significative au développement économique et social de la nouvelle démocratie tunisienne.
- Encourage la solidarité européenne en matière d'accueil des migrants.

Prendre ces mesures simples et humaines c'est bien peu quand on sait que la Tunisie a accueilli 300 000 déplacés de la crise libyenne en faisant preuve d'un élan de solidarité exceptionnel. En entendant notre appel, la France s'honorait de renouer avec des principes qui ont inspiré les différents

mouvements de ce printemps arabe tant salué et de la révolution du Jasmin en particulier.

Avec le soutien des organisations et associations suivantes :

Aurore, Association pour la démocratie à Nice, Association Revivre, l'Association service social familial migrants (ASSFAM), l'Association des Tunisiens de France (ATDF), Centre d'action sociale protestant (CAPS), Collectif les Morts de la rue, Collectif Urgence Darfour, Comité d'aide aux réfugiés, Confédération française démocratique du travail (CFDT), Confédération générale du travail (CGT), Conseil représentatif des associations noires (CRAN), Solidarité, Europe Ecologie – Les Verts (EELV), Fédération de l'entraide protestante (FEP), Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Fédération syndicale unitaire (FSU), Fondation Abbé Pierre, Fondation de l'Armée du Salut, Forum réfugiés, Grand Orient de France, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Parti communiste français (PCF), Parti de gauche (PG), Parti radical de gauche (PRG), Parti socialiste (PS), SOS Racisme, Union nationale des étudiants de France (UNEF), Union nationale lycéenne (UNL).

Liste des 30 premiers signataires :

Bertrand Delanoë, maire de Paris ; Catherine Abeloos, directrice générale association Revivre ; Patricia Adam, députée socialiste du Finistère ; Pouria Amirshahi, secrétaire national du Parti socialiste ; Gérard Aschieri ; Guy Arcizet, grand maître, président du Conseil de l'ordre du Grand Orient de France ; Martine Aubry, première secrétaire du Parti socialiste ; Julien Bayou, conseiller régional EELV ; Jean-Pierre Bayoumeu, CA de France terre d'asile ; Malika Benarab-Attou, députée européenne EELV ; Jacqueline Benassayag, CA de France terre d'asile ; Ommar Benfaid, secrétaire confédéral CFDT ; Jean-Luc Bennahmias, député européen (groupe ADLE) ; Yamina Benguigui, cinéaste et adjointe au maire de Paris ; Luc Berille, secrétaire général de l'UNSA ; Frédéric Bernard, maire de Poissy ; Henry Bertholet, maire de Romans-sur-Isère ; Daniel Bertrand, secrétaire départemental CFDT Paris ; Martine Billard, députée de Paris et co-présidente du Parti de Gauche ; Francine Blanche, membre de la direction confédérale de la CGT ; Patrick Bloche, député PS de Paris ; Jean Blocquaux, CA de France terre d'asile ; Pascale Boistard, adjointe au maire de Paris ; Stéphane Bonifassi, avocat ; Nicole Borvo Cohen-Seat, sénatrice (groupe CRC-SPG) ; Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis (Gauche démocrate et républicaine) ; Jean-Bernard Bros, délégué général du Parti radical de gauche ; Frédérique Calandra, maire du 20e arrondissement de Paris ; Claire-Lise Champion, sénatrice PS ; Jean-Christophe Cambadélis, député du 19e arrondissement de Paris ; Monique Cerisier-ben Guiga, sénatrice PS ; Jean-Baptiste Cessac, CA de France terre d'asile ; François Chérèque, secrétaire général de la CFDT ; Jean-Claude Cocquelet, CADDPH, défense des droits des personnes handicapées...

LES 40 ANS de France terre d'asile

2011 était une année anniversaire pour France terre d'asile, qui fêtait ses 40 ans et les 60 ans de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Depuis 40 ans, notre organisation vit au rythme des dérèglements du monde, en s'efforçant de faire respecter un droit élémentaire de l'homme, le droit à la protection. Les foyers de crises se déplacent et changent, mais le besoin de protection est une permanence : c'est l'un des aspects que nous souhaitons faire valoir au cours de cette année commémorative, une manière de contrer l'égoïsme communautaire et la tentation du repli sur soi d'une société dominée par une approche sécuritaire.

Pour sensibiliser le grand public à la problématique de l'asile, l'inviter à mieux connaître l'action de notre organisation et la résolution historique de l'ONU, le choix d'organiser plusieurs manifestations au cours de l'année 2011 a été décidé. Dans toutes les villes où France terre d'asile est représentée, des cycles de conférences-débats et de projections de films ont été organisés. Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, vitrines de notre action en région, ont pu, au travers de ces festivités, impulser une réflexion et une prise de conscience autour des thèmes chers à notre association. Ces événements étaient axés autour de débats sur les thèmes « Anciens conflits, exils modernes : les nouvelles figures de l'asile » et « L'Europe face au défi des nouvelles migrations ». Ces colloques ont été l'occasion d'une rencontre entre le grand public et les acteurs locaux, publics ou associatifs, impliqués dans la défense du droit d'asile, la solidarité et plus généralement les droits de l'homme. La projection de longs-métrages, souvent primés dans des festivals, a permis d'illustrer les discussions. Ainsi, les participants ont pu découvrir « L'Ambassade » de Chris Marker, « Asyl » d'Ina Volmer, « Ado d'ailleurs » de Didier Cros, « Nulle part terre promise » d'Emmanuel Finkiel et « Le Dernier caravansérail » d'Ariane Mnouchkine. Les équipes locales de France terre d'asile ont su faire preuve d'une grande créativité, d'originalité, et n'ont pas hésité à apporter leur touche personnelle à cette programmation de base.

Ainsi, Boissy-Saint-Léger a eu pour invité d'honneur l'ancien résistant, ami de France terre d'asile, et ambassadeur Stéphane Hessel. A Chaumont, Savigny-sur-Orge, Sarcelles et Stains, les résidents des Cada ont largement participé à l'organisation des manifestations, notamment en faisant découvrir au public venu à leur rencontre les saveurs de leurs pays d'origine. A Créteil, le

célèbre pianiste argentin Miguel Angel Estrella et son quatuor des Deux Mondes ont offert un concert de musique classique et populaire latino-américaine au Conservatoire de la ville, réunissant plus de 200 personnes. Melun n'a pas manqué à son traditionnel tournoi de football « inter-Cada », pour la Journée mondiale du réfugié, le 20 juin. A Niort, Mayenne et Rouen, l'art et les droits de l'homme étaient également réunis, puisque les centres ont respectivement mis à l'honneur la musique (slam à Niort), le classique (Quatuor pour la Paix à Mayenne) et la danse (spectacle de danse pour enfants à Rouen). A Romorantin, les festivités ont réuni un public nombreux et les représentants des autorités et des associations locales n'ont pas manqué de se déplacer, montrant ainsi leur engagement aux côtés de France terre d'asile. Le monde du cinéma a été convié aux événements organisés à Creil, Saint-Lô, Cherbourg, Blois et Châtillon (festival de films d'une semaine à Saint-Lô, avant-première du « Havre » d'Aki Kaurismäki à Blois, et projection publique du célèbre « Welcome » à Châtillon). Pour finir, à Toulon et à Caen, les journées anniversaires ont permis au public de venir à la rencontre des équipes locales, mais également des demandeurs d'asile eux-mêmes, qui ont témoigné de leur parcours et de leurs histoires. A Auch, Aurillac, Gap et Bègles, France terre d'asile a bénéficié d'une grande visibilité au sein de manifestations organisées par les municipalités ou les fédérations associatives locales.

Au niveau national, deux grands événements sont venus ponctuer cette année commémorative. Le colloque international « Migrations : réalités, chances et défis » organisé le 14 octobre au Palais du Luxembourg était le point d'orgue des quarante ans de France terre d'asile. Il a réuni plus de 400 personnes et de nombreuses personnalités. En décembre, le monde de l'art et celui des droits de l'homme se sont unis durant une semaine pour l'exposition-vente « France, terre d'asile ? » sous le parrainage de Cabu et avec le soutien de la ville de Paris, de Paris bibliothèque et de Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat. A cette occasion, plusieurs artistes tels que Besse, Catherine, Wozniak, Chimulus, Aurel, Willem, Goubelle, Charb, Aurel ont généreusement offert leurs œuvres qui exprimaient toute leur sensibilité par rapport à l'exil. Nous les en remercions chaleureusement ainsi que le font les mineurs isolés étrangers que nous prenons en charge et à qui les bénéfices de cette action ont été consacrés.

La Direction générale/ le Secrétariat administratif général

→ Le bilan politique 2011

Le plaidoyer

Le 16 mars, France terre d'asile en collaboration avec le think tank Terra Nova et le British Council ont organisé le lancement en France de la 3ème édition du Migrant Integration Policy Index (Mipex) à Paris. Projet du Migration Policy Group et du British Council, cet outil riche et multidimensionnel permet de comparer les politiques d'intégration de 31 pays à l'aide de 148 indicateurs. Cette conférence a été l'occasion de présenter les résultats relatifs à la France, qui se place en 15ème position parmi les 31 pays concernés, et de faire découvrir au public, aux experts et aux journalistes cet outil de référence, encore peu connu en France.

France terre d'asile a poursuivi son dialogue avec les autorités au niveau national et local sur les questions relatives à l'asile, à l'intégration et à la protection des mineurs isolés étrangers. France terre d'asile a été notamment entendue par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le droit à la nationalité ainsi que par des sénateurs sur le coût de l'hébergement des demandeurs d'asile, sur le projet de loi sur l'immigration et le projet de loi de finances pour 2012.

France terre d'asile, prix de la diversité 2011

Le 28 août, Pierre Henry a reçu des mains de l'Ambassadeur du Qatar, M. Mohamed Al Kuwari, le prix de la diversité. Il vise à récompenser les associations travaillant dans le domaine interculturel, et plus particulièrement dans l'accompagnement des étrangers en France. La cérémonie s'est déroulée à l'Iftar (repas de rupture du jeûne du Ramadan) organisé par l'association Une Chorba pour Tous à Paris. Le prix, d'un montant de 2 000 euros, contribuera à la mise en place d'un projet pour les mineurs isolés étrangers dans le Pas-de-Calais.

Le recours croissant à la justice pour défendre le droit d'asile

Le difficile dialogue avec les autorités a amené France terre d'asile à engager un contentieux croissant devant les juridictions. France terre d'asile en lien avec Forum réfugiés ont déposé un recours contre la décision de l'Ofpra ajoutant l'Albanie et le Kosovo sur la liste des pays d'origine sûrs. Le Conseil d'Etat a donné une suite favorable à notre requête le 26 mars 2012. Par ailleurs, France terre d'asile a engagé 17 recours contre les arrêtés de tarification des centres d'accueil pour demandeurs d'asile considérant que les décisions budgétaires ne permettent pas de proposer un accompagnement suffisant aux demandeurs d'asile. D'autre part, France terre d'asile s'est élevée sur le mode de gestion du fonds européen pour les réfugiés en 2007 et en 2008 et a introduit un contentieux en coordination avec 14 autres associations. Enfin, dans un climat de montée de l'intolérance, Pierre Henry, directeur général, a déposé une plainte contre X pour les propos tenus à son encontre sur le site François Desouche pour diffamation, injures publiques envers un particulier et menaces de mort.

France terre d'asile dans les médias en 2011

France terre d'asile a maintenu et renforcé son activité médiatique au cours de l'année 2011. L'association a publié plus de 80 communiqués de presse diffusés auprès des médias locaux et nationaux ainsi qu'à des relais d'opinion institutionnels et associatifs. France terre d'asile est également intervenue dans nombre de médias papiers, radios, télévisuels et Internet français et internationaux.

Extraits choisis...

La Croix, tribune de Pierre Henry, le 26/01/2011

Mieux protéger les demandeurs d'asile

Des demandeurs d'asile livrés à eux-mêmes, privés d'hébergement et dormant dans des squats ou des campements de fortune sans pouvoir demander protection à la France en raison d'une réglementation européenne des plus kafkaïenne : les pouvoirs publics appellent cela « la crise de l'asile ». (...) plusieurs voies de progrès doivent être recherchées. La première consiste à réduire la durée de procédure et à améliorer la qualité de décision en première instance. En 2003, un demandeur d'asile devait attendre en moyenne 16 mois pour connaître son sort. En 2010, il attend 20 mois. C'est beaucoup trop long. Une réduction des délais à un an permettrait à des milliers de personnes aujourd'hui sans solution, de bénéficier d'une prise en charge digne, et sans dépenses supplémentaires. Il faut pour cela des moyens humains nécessaires à une bonne administration de la Justice, mais surtout que l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) sorte de l'attitude restrictive qui le caractérise aujourd'hui. Il doit davantage tenir compte de la jurisprudence dégagée par l'instance d'appel : c'est en effet l'instance de recours, la CNDA (Cour nationale du droit d'asile), qui, depuis une décennie, attribue le plus grand nombre de protections en France. Que de temps et d'argent perdu, d'angoisses et d'incertitudes prolongées pour le demandeur d'asile !

Le Monde, le 14/02/2011

Des ONG demandent « accueil » et « protection » des clandestins tunisiens

Le réseau Migreurop et France terre d'asile ont demandé, lundi, aux autorités italiennes d'accorder « accueil » et « protection » aux milliers de clandestins tunisiens arrivés en cinq jours sur l'île de Lampedusa, alors que l'Union européenne cherche à endiguer le flux. (...) France terre d'asile estime « nécessaire d'accueillir dignement » ces migrants, de les « soigner, d'évaluer les raisons de leur départ et de les informer sur leurs droits ». L'ONG plaide en faveur d'une nouvelle politique de visas, qui favorise la « mobilité » entre les deux rives de la Méditerranée. « Cela fait partie de la boîte à outils dont nous disposons pour aider les transitions démocratiques

qui se dessinent et se construisent sous nos yeux. C'est à la fois une nécessité, un défi et un espoir », plaide France terre d'asile.

EL Watan, le 07/03/2011

Environ 6500 Tunisiens ont rejoint Lampedusa depuis la chute de Ben Ali

Interrogé sur RTL, le président de l'association France terre d'asile, Pierre Henry, estime de son côté qu'il s'agit pour l'instant d'« une poussière de migration ». Et dans l'éditorial de la revue de l'association, Pierre Henry considère que « pour que le pire ne soit pas à craindre, pour que l'UE soit à la hauteur de l'enjeu historique qui se déroule sous nos yeux sur l'autre rive de la Méditerranée, il faut cesser avant tout de faire croire aux populations européennes qu'un flux migratoire de grande ampleur les menace aujourd'hui. Les Etats européens doivent en finir avec la peur et l'égoïsme qui les paralysent. Ils doivent en finir avec l'incertitude et décider, enfin, des mesures à prendre pour accompagner au mieux cette formidable révolution démocratique qui éclate à nos portes. »

Le Parisien, le 21/03/2011

Libye : l'espoir mêlé d'inquiétude des réfugiés à la frontière tunisienne

Quelque 280 000 personnes, en majorité des travailleurs étrangers, auraient fui la Libye depuis le 21 février, selon le Haut Commissariat aux réfugiés. La plupart vers la Tunisie (150 000) et l'Égypte (118 000). Pierre Henry, directeur de France terre d'asile et Anna Cataldi, journaliste-écrivain, ont été mandatés sur la frontière, côté tunisien, par le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (CERE), qui réunit 69 ONG européennes spécialisées. Du camp d'Al Choucha, près de Ras Jdir, au port de Zarzis, Pierre Henry, tout juste rentré à Paris, raconte cette mission de trois jours en Tunisie : « Le camp compte environ 15 000 personnes et leur nombre est en train de se stabiliser. La grande majorité des premiers arrivants étaient des travailleurs tunisiens - environ 40 000 - ou égyptiens. Beaucoup ensuite étaient des travailleurs d'autres pays qui veulent, comme les Bangladais ou les

Ghanéens, rentrer chez eux. Mais il y a aussi ces Somaliens, Erythréens et Soudanais qui ne peuvent et ne veulent pas rentrer chez eux. Il faut, pour ces réfugiés subsahariens qui ont fui des pays en guerre et sont environ 1 400 aujourd'hui dans le camp, une opération de solidarité internationale des pays de l'Union européenne, de l'OCDE et de la Ligue arabe. L'extraordinaire solidarité tunisienne s'épuise. Ce pays fragile, en pleine transition démocratique, ne peut faire face seul. Le CERE va lancer un appel à la communauté internationale pour qu'un partage de l'accueil de ces réfugiés, à l'instar de celui qui a été fait pour les Irakiens, soit organisé. »

Le Monde, le 16/04/2011

Immigration légale : Guéant veut supprimer 20 000 autorisations par an

Vendredi soir, reprenant l'expression du président de la République en novembre 2010, M. Guéant a assuré qu'en France « l'intégration est en panne ». « Il faut savoir », a-t-il ajouté, « que 24 % des étrangers non Européens qui se trouvent en France sont des demandeurs d'emploi. C'est presque trois fois plus que le taux de chômage national ». (...) Interrogé par l'AFP, le directeur général de France terre d'asile, Pierre Henry, pense aussi que « le modèle d'intégration à la française continue à fonctionner, malgré la crise », (...) « En 2010, la hausse de l'immigration légale est due à l'arrivée de 15 000 étudiants étrangers de plus », relève M. Henry en s'interrogeant : « Claude Guéant en dit trop ou pas assez. Qui vise-t-il dans ses déclarations sur la baisse de l'immigration légale : les étudiants ? l'immigration de travail ? l'immigration familiale ? » La semaine dernière, après les premières déclarations de M. Guéant sur l'immigration légale, la présidente du Medef Laurence Parisot avait mis en garde contre les dangers « d'un pays qui se ferme » et plaidé pour une immigration « raisonnable ».

Le Point, le 26/05/2011

Le refuge des Afghans

Ahmad a quitté Pol-e Khomri, sa mère et ses cinq frères et sœurs à 18 ans, en 2005. Menacé par les Talibans qui, après avoir tué son père et l'avoir roué de coups, voulaient l'enrôler dans leurs rangs. Au bout de cinq ans d'un périple au cours duquel il a connu la faim, le froid et la prison, il est arrivé à Paris. « On m'avait dit d'aller à la gare de l'Est. Là, des Afghans m'ont indiqué le Kiosque. »

Le Kiosque, espace d'accueil, est né pour répondre à une réalité : la présence de centaines d'Afghans ayant fui leur pays en guerre, et concentrés dans le 10^e arrondissement, où ils ont suivi les Kurdes lors de la fermeture de Sangatte. « L'Etat cherche à les rendre invisibles, s'agace Marc Ryschenkow, qui dirige cette structure ouverte en 2008 rue du Faubourg-Saint-Martin, mais le maire ne peut, lui, les ignorer. Ne serait-ce que par rapport à ses concitoyens. » Le Kiosque est donc financé exclusivement par la mairie de Paris. Six salariés de France terre d'asile pour l'aspect juridique et d'Solidarité pour le côté social y reçoivent les exilés majeurs (les mineurs et les familles sont pris en charge par d'autres structures). « Ils viennent pour une information ou pour que nous les aidions à préparer leur demande d'asile. » Or le règlement dit de Dublin

les transforme en balles de ping-pong ! La demande d'asile doit être faite dans le pays d'entrée sur le territoire européen, où l'on recueille ses empreintes. Pour un Afghan, c'est généralement la Grèce - où le traitement est particulièrement inhumain. A Paris, si la préfecture retrouve ses empreintes sur Eurodac, base de données européenne, elle lui donne un mois pour retourner en Grèce. Or ses chances d'y obtenir un statut de réfugié sont proches de zéro ! Au bout d'un mois, l'exilé est convoqué à la préfecture. S'il ne se soumet pas à cette convocation, il est considéré comme « en fuite », risquant l'expulsion à tout moment. Une situation inhumaine pour Mélina Micouleau, du Kiosque : « Ces hommes veulent simplement avoir la possibilité de raconter pourquoi ils ne peuvent pas retourner en Afghanistan ! »

L'Humanité, le 07/06/2011

Tour de passe-passe sur l'aide au retour des Tunisiens

L'Office français de l'immigration et de l'intégration a promis 2000 euros à des migrants prêts à prendre l'avion pour leur pays d'origine... Avant d'abaisser cette somme à 300 euros. Ce revirement serait en fait dû à une « erreur administrative », rapidement rectifiée par une note interne à l'Ofii qui vise explicitement les Tunisiens. Laquelle rappelle aux agents territoriaux que toute aide accordée à ces candidats au retour sera limitée à 300 euros. Argument déployé : les migrants n'auraient pas séjourné plus de trois mois sur le sol français et ne seraient donc pas éligibles à « l'aide humanitaire volontaire ».

« C'est un déni de droit total ! », s'insurge Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile, qui soutient notamment les Tunisiens venus en France après le printemps arabe. Lui réclame une « aide spécifique » face à une situation exceptionnelle, et soutient que le fameux délai de trois mois a déjà été dépassé pour plusieurs d'entre eux.

Quid de l'argument selon lequel l'aide au retour financerait les passeurs ? « C'est une plaisanterie, un argument indigne », rétorque-t-il. « Maintenir les migrants ici n'aboutit qu'à une seule chose : les laisser dans l'illégalité, ce qui coûte cher à la société », argue encore Pierre Henry.

Liberation, le 24/07/2011

Des mineurs sans papiers ni accueillis ni expulsés

Via les maraudes, Pierre Henry et ses équipes gèrent l'urgence au quotidien. « En première ligne, on est contraint de cibler les plus jeunes et les malades », confesse le directeur général de France terre d'asile. Il dit comprendre la colère du patron de la Seine-Saint-Denis, « parce que le bras de fer permanent avec le pouvoir, à force, c'est insupportable ». Mais la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) est elle aussi victime. « La PJJ souffre déjà de moyens dérisoires, avec les coupes budgétaires drastiques, elle se retrouve démunie. » A Paris, l'Etat participe à hauteur de 2 millions d'euros, quand le Conseil général dépense 60 millions. « L'Etat se dérobe, la situation n'est pas tenable », s'emporte Pierre Henry. Pour lui, « il n'y a pas de volonté politique de mettre un pilote dans l'avion ».

Slate Afrique, le 29/09/2011

Que sont devenus les migrants tunisiens ?

Les associations France terre d'asile et Aurore, qui ont reçu une grande partie de l'aide financière de la Ville de Paris, étaient mandatées par la mairie pour fournir un hébergement d'urgence au plus grand nombre. Environ 500 personnes sur les 800 Tunisiens de Paris ont pu bénéficier d'un logement temporaire.

Comme Issam, ils sont nombreux à dormir à nouveau dehors, dans les rues de la capitale. Avec un petit groupe de copains, l'adolescent de 17 ans se cache près de la porte de la Villette chaque soir, en quête d'un nouvel endroit où passer la nuit.

« *Il n'y a pas de solution collective, chacun joue sa partie, essaie de se débrouiller* », résume Pierre Henry, le directeur général de France terre d'asile.

Le drame qui s'est déroulé à Pantin, jeudi 29 septembre, a été particulièrement violent. Six personnes ont péri dans l'incendie qui a ravagé un immeuble squatté par une vingtaine de migrants, depuis plusieurs semaines. Les six seraient des Tunisiens.

AFP, le 13/12/2011

La rétention administrative souffre d'une « obsession statistique », selon les associations

Conditions de vie proches du milieu carcéral, droits « *restreints* », pratiques « *arbitraires* » : cinq associations ont critiqué mardi dans un rapport la rétention administrative des étrangers en situation irrégulière, dénonçant une « *obsession statistique au détriment du droit* ».

Il s'agit du premier rapport commun de ces cinq associations - Assfam, la Cimade, Forum réfugiés, France terre d'asile et l'Ordre de Malte - autorisées depuis 2010 à intervenir dans les Centres de rétention administrative (CRA) pour apporter assistance aux étrangers.

« *Le nombre de familles et d'enfants enfermés est toujours plus grand* », a souligné Pierre Henry, de France terre d'asile. 500 mineurs ont été comptabilisés, dont 356 enfants accompagnés d'au moins un parent. Les 144 autres « *se sont déclarés mineurs, mais l'administration les a considérés majeurs* ».

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à consulter les parutions mensuelles dans le Plus du Nouvel Observateur (<http://leplus.nouvelobs.com/>) ainsi que la page Facebook de France terre d'asile.



Les activités du service Europe-Etudes

Au sein de Secrétariat administratif général, le service Europe-Etudes a participé au développement de l'expertise de France terre d'asile sur les questions de l'asile et d'intégration en France et en Europe. Le service a poursuivi sa mission de veille et de rédaction de notes pour la direction générale et le bureau de l'association.

Le plaidoyer européen de France terre d'asile

Dans le contexte de l'enlèvement des discussions européennes sur la réforme du paquet asile, France terre d'asile a poursuivi, en lien avec ses partenaires européens, son plaidoyer pour l'amélioration des textes européens.

Le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

La coopération avec ECRE, un réseau de 70 organisations d'aide aux réfugiés dans 30 pays, est au cœur de l'activité européenne de France terre d'asile. France terre d'asile a pris part aux groupes de travail d'ECRE sur les systèmes d'asile qui est un lieu d'échange et qui conseille le secrétariat sur ses stratégies de plaidoyer. France terre d'asile a particulièrement fait part de son expertise dans le cadre de la préparation de documents de plaidoyer élaborés suite aux nouvelles propositions de modification de la législation européenne sur l'asile (juin 2011). Par ailleurs, France terre d'asile a participé à l'assemblée générale qui s'est tenue à Malte le 14 octobre 2011. Enfin, Pierre Henry a été reconduit au bureau d'ECRE en tant que représentant de la région Méditerranée et a assisté aux réunions de ce bureau.

La plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

France terre d'asile est membre de la plate-forme d'échanges avec la société civile de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne depuis 2008. L'adhésion biannuelle de l'association a été renouvelée à la fin de l'année 2011.

Le forum consultatif du Bureau européen d'appui en matière d'asile

Le lancement officiel du Bureau européen d'appui en matière d'asile, organe de coopération pratique entre Etats membres, a eu lieu en juin 2011. Le Bureau est composé d'un Forum consultatif au sein duquel les organisations de la société civile peuvent apporter leur savoir-faire et leur conseil en matière d'asile. France terre d'asile est désormais membre de ce forum consultatif et a participé à sa première réunion en décembre 2011. France terre d'asile a également apporté sa contribution

à la réalisation du rapport annuel sur la situation de l'asile dans l'Union européenne que publiera le Bureau en 2012.

La coopération avec les associations européennes

France terre d'asile entretient des relations étroites avec ses homologues européens par le biais d'échanges réguliers d'information et d'actions conjointes. Les directions thématiques de France terre d'asile participent ou pilotent plusieurs projets transnationaux qui permettent de renforcer l'expertise de l'association et de renforcer les liens avec nos homologues européens. Au niveau international, France terre d'asile est membre de la coalition internationale contre la détention (IDC) qui est un réseau d'ONG œuvrant contre le recours croissant à la rétention administrative des étrangers.

Le projet transnational d'amélioration de la prise en compte du genre dans les systèmes d'asile en Europe

Le projet Gensen, initié en 2010, a été poursuivi tout au long de l'année 2011. Ce projet vise à définir une stratégie claire pour intégrer le genre dans le régime d'asile européen commun. Le projet, sous la coordination de la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR), compte parmi ses partenaires les organisations suivantes : France terre d'asile, le Conseil italien pour les réfugiés (CIR), Asylum Aid et le Comité Helsinki Hongrois pour les droits de l'homme (HHC). Une étude de terrain a été conduite dans neuf pays européens : Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Malte, Roumanie, Royaume-Uni et Suède. Le rapport comparatif européen sur l'état des législations et des pratiques nationales dans ces neuf pays sera publié au printemps 2012. Les partenaires du projet ont également organisé des actions de sensibilisations auprès des professionnels de l'asile aux niveaux nationaux. France terre d'asile a ainsi participé à l'organisation d'une réunion d'experts européens qui s'est tenue les 26 et 27 septembre 2011 à Paris. Cette réunion a permis d'identifier un certain nombre de recommandations qui seront incluses dans le rapport comparatif final.

La réinstallation

En lien avec le centre de Créteil et la direction intégration-emploi/logement, le service Europe-Etudes a activement participé au suivi de la mise en œuvre du programme de réinstallation. Par ailleurs, France terre d'asile a participé au projet transnational sur la promotion de la coopération pratique en matière de réinstallation en Europe mis en œuvre dans dix Etats sous la coordination du HCR, de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et la Commission catholique des migrations

internationales (ICMC). Ce projet a abouti à la publication du guide intitulé *Paving the way*. France terre d'asile était présente lors de la conférence finale du projet qui s'est tenue les 6 et 7 juin 2011 à Bruxelles.

Les activités dans ce domaine se sont prolongées et approfondies dans le cadre du projet *Linking in EU resettlement* initié en 2011 par le HCR, l'OIM et ICMC. Ce nouveau projet a pour but de renforcer l'expertise européenne dans le domaine de la réinstallation en se concentrant sur la mise en réseau et la coordination des différents acteurs en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés.

L'Observatoire de l'asile et des réfugiés

Le service Europe-Etudes a mis en œuvre l'Observatoire de l'asile et des réfugiés financé par le Fonds européen pour les réfugiés et le ministère de l'Intérieur. L'Observatoire s'est attaché à analyser les différentes dimensions des processus et des politiques de l'asile et de l'intégration en France et en Europe.

Les notes d'analyse de l'Observatoire de l'asile et des réfugiés

Afin de nourrir une réflexion interdisciplinaire sur le soixantième anniversaire de la Convention de Genève et les nouveaux enjeux de la protection internationale aujourd'hui, le Service Europe-Etudes a publié neuf notes d'analyse au cours de l'année 2011. Certaines de ces notes d'analyse ont été réalisées sur la base de collaborations avec des experts extérieurs.

Les études thématiques

- **Le Paris des Afghans** : regard sur une catégorie invisible et précaire d'exilés du 10^e arrondissement
Réalisée en coopération avec le Kiosque France terre d'asile/Solidarité solidarité, un service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative, cette étude questionne les raisons et les circonstances du départ, les modalités du parcours migratoire, les conditions d'accès à la procédure d'asile ainsi que les conditions de vie d'une population d'exilés Afghans concentrée sur le territoire du 10^e arrondissement de Paris, à proximité du canal Saint-Martin, des gares de l'Est et du Nord. Une population qui doit supporter les effets à la fois dramatiques et absurdes de la politique française de mise en œuvre du règlement Dublin II. Cette étude a été publiée en novembre 2011 dans la collection « Les cahiers du social ».

- **Le droit d'asile au féminin** : cadre législatif et pratiques
Comment interpréter les persécutions liés au genre au regard de la Convention de Genève ? Comment prendre en compte les besoins particuliers des femmes en quête d'asile dans le cadre de la procédure et de l'accueil ? Comment faire en sorte qu'elles puissent présenter tous les éléments de leur demande d'asile de manière satisfaisante, qu'elles puissent être prises en charge de manière adaptée ? Alors que certains pays ont d'ores et déjà entrepris des démarches en faveur de l'élaboration de politiques d'asile sensibles au genre, la France semble accuser un certain retard. Cette étude a été publiée en décembre 2011 dans la collection « Les cahiers du social ».

Les petits déjeuners de France terre d'asile

Trois rencontres publiques qui touchent aux problématiques de l'asile et des réfugiés ont été organisées au cours de l'année 2011 sur les thèmes suivants :

- **Mineurs isolés étrangers en situation d'exil** : une approche transculturelle. Cette rencontre, organisée en partenariat avec la Maison des adolescents de l'hôpital Cochin – Maison de Solenn le 1^{er} mars 2011, a réuni Marie Rose Moro, Professeure en psychiatrie des enfants et adolescents à l'Université Paris-Descartes, chef de service de psychopathologie et médecine des adolescents de cet établissement, Rahmeth Radjack, chef de clinique assistante en psychiatrie dans le service de psychopathologie et de médecine de cet établissement et Claude Roméo, directeur de la protection des mineurs isolés étrangers de France terre d'asile.

- **Quel avenir pour la réinstallation en France ?** Cette rencontre, organisée le 24 juin 2011, a réuni Brigitte Frénais-Chamaillard, chef du service de l'asile au ministère de l'Intérieur, Petra Hueck, responsable du bureau européen de la Commission catholique internationale pour les migrations (ICMC), Philippe Leclerc, représentant en France du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et Maurizio Busatti, directeur de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

- **La demande d'asile des mineurs isolés étrangers.** Cette rencontre, organisée le 13 décembre 2011, a réuni Pascal Roig, adjoint au chef de la division Afrique à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), Aurélien Favrais, intervenant juridique au Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de l'Aftam et Marine Carlier, chargée de mission à la direction de la protection des mineurs isolés étrangers de France terre d'asile.

La Lettre de l'Observatoire de l'asile et des réfugiés

La lettre d'information bimestrielle de France terre d'asile constitue un outil de sensibilisation, d'information et d'expertise. Six numéros ont été publiés au cours de l'année 2011.

La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)

→ Contexte et activités de la direction en 2011

La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA) pilote l'activité d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile, et a pour objectif le développement de l'expertise et des partenariats au profit des demandeurs d'asile. Elle supervise aussi l'activité du Service d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention administrative.

Cette année s'est déroulée dans un contexte difficile de remise en cause des activités par les pouvoirs publics, conduisant, pour la première fois, France terre d'asile à introduire des contentieux en matière de tarification.

Le développement de l'expertise et du partenariat

L'échange au niveau national pour promouvoir un Dispositif national d'accueil digne

- Un référentiel commun pour les plates-formes d'accueil des demandeurs d'asile

France terre d'asile a effectué tout au long de l'année un travail d'explication et de plaidoyer auprès de pouvoirs publics afin de promouvoir un référentiel commun pour les plates-formes d'accueil des demandeurs d'asile, qui préserve les missions essentielles, sur la base d'un travail commun avec Forum réfugiés. Un travail commun de qualité, qui n'a malheureusement pas empêché les conclusions drastiques et inopportunes du cabinet Ernst & Young qui a exclu des missions des plates-formes l'aide au recours.

- Les Assises de l'asile

Le 24 octobre ont eu lieu les Assises de l'asile organisées en

partenariat par France terre d'asile, l'Aftam, la Fnars et Forum réfugiés. Ce rassemblement des associations impliquées dans l'accueil des demandeurs d'asile, qui n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années, est symptomatique de la crise de l'asile qui touche la France, et de la volonté des acteurs associatifs de poursuivre un travail en synergie afin de mobiliser autour de revendications essentielles pour la défense d'un accueil digne des demandeurs d'asile et des réfugiés. Au-delà des dysfonctionnements du dispositif national d'accueil dans son ensemble, ce sont bien les orientations actuelles qui ont été mises en cause, qui restreignent l'accès aux droits des personnes en quête d'une protection internationale, ne sont pas à la hauteur des besoins et des attentes, et renvoient à la baisse nos missions et notre rôle en tant que principaux acteurs de l'accueil. (Voir la déclaration commune page suivante)

- Le groupe de travail sur l'optimisation du coût des Cda

Enfin, la direction a participé à un groupe de travail ministériel ayant abouti à un référentiel de coûts (sans prestations parallèles) et l'élaboration d'un outil de budgétisation à l'activité par un cabinet de consultant. Après plusieurs participations, toutes les associations participantes, France terre d'asile en premier lieu, ont exprimé en commun toutes leurs réserves sur le mode d'élaboration de l'outil et sur l'utilisation qui en sera faite.

Les projets en partenariat pour faciliter le quotidien des demandeurs d'asile et sensibiliser l'opinion à leur problématique

Les partenariats développés depuis plusieurs années ont été renouvelés et approfondis avec la Poste (faciliter l'accès au courrier et au compte pour les demandeurs d'asile, sensibiliser et former les agents), la Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou à Paris (BPI) (informer et orienter

les étrangers en exil fréquentant cet établissement), l'OIM et le HCR (sensibiliser les élèves et établissements scolaires à la problématique des migrants et des réfugiés). Le partenariat avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est manifesté également dans la poursuite de l'action du bureau commun à Calais (maraudes, informations, orientations, aide administrative).

Ces partenariats répondent toujours à un besoin des demandeurs d'asile, et permettent aussi de sensibiliser des acteurs extérieurs au champ de l'immigration ou de l'asile, à cette problématique spécifique.

Prendre en compte la santé mentale des demandeurs d'asile

Le partenariat initié avec le centre de santé mentale et de réadaptation de la Mutuelle générale de l'Education nationale (MGÉN) depuis plusieurs années s'est renforcé, permettant à de nombreux demandeurs d'asile en Ile-de-France de bénéficier d'un suivi rapide. Par ailleurs, le projet Protect (Processus de reconnaissance et d'orientation des victimes de torture dans les pays européens pour faciliter le soin et le traitement), auquel France terre d'asile participe activement aux côtés de l'association Parcours d'exil et cinq autres partenaires européens, a permis de construire à travers des recherches, des échanges de pratiques et un travail en commun, un processus de reconnaissance précoce des victimes de torture ou de forme sérieuse de violence psychologique, physique ou sexuelle. Cet outil européen d'identification précoce des victimes de tortures a été testé sur le terrain à la plate-forme de Créteil, et a donné des résultats probants. Ces résultats ont d'ores et déjà permis des échanges et discussions avec les autorités et instances de protection afin de réfléchir à l'impact possible sur les conditions d'accueil et les modalités d'examen de la demande d'asile de ces personnes.

Informers les demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin II

France terre d'asile participe à la suite du projet Dublin avec Forum réfugiés, débuté en 2010. Il s'agit pour 2011-2013 de consolider le réseau européen et d'intégrer des nouveaux partenaires (16 pays européens représentés au total), de former à la problématique spécifique de ces demandeurs d'asile, de recenser la législation et la jurisprudence relative à cette procédure dans les pays européens, de diffuser les bonnes pratiques permettant le respect des droits des demandeurs d'asile concernés.

Le Pôle observatoire -appui- ressource

Ouvert d'abord au personnel de l'association mais aussi aux professionnels du secteur de l'asile, le centre ressource a permis de répondre à de nombreuses questions. La majeure partie des questions concernait la procédure d'asile, le droit des étrangers, les droits sociaux, le fonctionnement des Cada et des plates-formes et du dispositif national d'accueil.

De nombreux appuis ou interventions ont été réalisés dans des cas individuels devant les préfetures, l'Ofpra ou l'Ofii. Par exemple, pour aider à clarifier un certain nombre de pratiques locales ou généralisées entravant l'accès des demandeurs d'asile à leurs droits telles que l'absence d'offre de prise en charge pour les « ex-Dublin », le refus de délivrance de récépissés à la suite d'une demande d'aide juridictionnelle

ou encore le refus d'examen des demandes d'asile du fait d'empreintes illisibles.

La direction a également saisi le ministère de l'Intérieur et de l'Immigration à plusieurs reprises afin qu'il prenne acte des décisions de principe rendues en matière de droits des demandeurs d'asile, et des conséquences à en tirer.

Afin que le réseau des Cada et plates-formes de l'association reste toujours informé de l'actualité du secteur pour être opérationnel, la direction a diffusé 17 notes de veille réglementaire relatives notamment à l'aide juridictionnelle, à l'allocation temporaire d'attente, à la modification des pays d'origine sûrs, ainsi qu'aux conditions matérielles d'accueil.

En termes de pilotage interne, outre le suivi mensuel des indicateurs de pilotage des Cada, de nombreux appuis ont été effectués au cours de l'année : renégociation des conventions Etat- Cada, mais surtout contentieux relatif à la tarification des établissements. Plusieurs procédures de sortie complexe des établissements ont dû être portées devant la justice.

Concernant les plates-formes, outre le suivi de la mise en œuvre de la convention entre France terre d'asile et l'Ofii, la direction a travaillé au développement d'une application informatique permettant aux plates-formes de disposer d'un outil efficace à la fois en termes de suivi des personnes et de pilotage, qui devrait voir le jour en 2012.

Déclaration commune des Assises de l'asile



AFTAM, FNARS, FORUM RÉFUGIÉS ET FRANCE TERRE D'ASILE

ASSISES DE L'ASILE - 24 OCTOBRE 2011

*UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DIGNES POUR LES PERSONNES EN QUÊTE D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE**Défendre nos missions pour défendre le droit d'asile*

En cette année du soixantième anniversaire de la Convention de Genève pour les réfugiés, le nombre de personnes sollicitant la protection de la France s'annonce au moins aussi élevé qu'en 2010, où il atteignait près de 53.000 demandes cumulées. Les crises politiques et les conflits continuent de pousser à l'exil des hommes, des femmes et des enfants qui fuient la persécution et les menaces pour leur vie. Cette situation fonde une responsabilité, celle d'accueillir dans la dignité les demandeurs d'asile et d'examiner avec toutes les garanties de l'Etat de droit leur demande de protection, puis de favoriser l'intégration de ceux qui sont reconnus réfugiés.

Depuis des années, les capacités du Dispositif national d'accueil (DNA) restent très insuffisantes au regard des besoins, et ce malgré la création de 1.000 places en 2010. En France en 2011, dans les départements les plus sollicités, des familles, des personnes vulnérables demandant l'asile dorment dans la rue faute de places d'hébergement. Pour faire face à ses engagements internationaux, la France doit assurer la protection des réfugiés mais aussi un accueil suffisant et digne aux demandeurs d'asile qui se trouvent souvent en situation de précarité lorsqu'ils arrivent sur le territoire.

Or l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sont aujourd'hui menacés d'une fragilisation importante par des choix politiques et budgétaires de plus en plus contraignants pour les personnes accueillies - et au-delà, pour les professionnels dont les missions d'accompagnement social sont clairement interrogées.

Conscientes des contraintes budgétaires qui affectent globalement la collectivité nationale, nos associations, depuis longtemps professionnelles, savent gérer au plus serré l'argent public qui leur est confié. Il est parfaitement légitime d'observer, d'apprécier et, le cas échéant, d'optimiser, mutualiser et rationaliser les organisations et les pratiques. L'évaluation des politiques publiques est de ce point de vue aussi souhaitable que celle des acteurs associatifs qui les mettent en œuvre.

Si les opérateurs de l'asile sont prêts à améliorer la cohérence des dispositifs et à participer aux efforts de rationalisation des missions et de mutualisation des moyens, ils s'alarment du risque de voir baisser le niveau d'accueil et

d'accompagnement d'un public vulnérable nécessitant un suivi spécifique. Pour ces opérateurs, une telle baisse ne serait pas acceptable. Dans ce contexte, les opérateurs rappellent que le devoir d'accueil des personnes en quête de protection ne doit donc pas être sacrifié sur l'autel de la rigueur budgétaire, et encore moins devenir un enjeu de tactiques électoralistes.

Aujourd'hui, des audits réalisés par des cabinets de consultants privés produisent des conclusions coïncidant avec les vœux de leurs commanditaires, à savoir la réduction des services rendus par les associations du secteur, et de leur financement. D'un côté, nous observons le passage d'une logique de partenariat à une logique de prestations de services entre les associations du secteur et les pouvoirs publics, notamment par le développement des appels à projet et des appels d'offre. D'un autre côté, les missions des associations tendent à se réduire à des prestations d'information et d'hébergement soit par manque de moyens, en particulier dans les plates-formes et les dispositifs d'hébergement d'urgence, soit par une remise en cause par les autorités des missions d'accompagnement social et juridique. Pour préserver la qualité des missions confiées aux associations, il est indispensable que l'action de l'Etat s'inscrive dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les opérateurs de l'asile, dont l'expérience et l'expertise ont vocation à s'exercer au bénéfice tant des demandeurs d'asile que de la définition des politiques publiques.

La tradition républicaine de la « réparation sociale » et de l'accueil des réfugiés sont la traduction de deux principes inscrits dans la devise de la République française : la liberté pour les personnes qui fuient les persécutions et la fraternité pour les personnes les plus démunies. Cette tradition repose depuis l'après-guerre, via l'impôt, sur la solidarité nationale. Celle-ci doit être réaffirmée et traduite à la hauteur des enjeux et des besoins.

C'est à cette fin que nous en appelons à la mobilisation de tous les acteurs du secteur de l'asile.

La Direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)

→ Contexte et activités de la direction en 2011

Politique d'intégration en 2011 : Quelques éléments à retenir

L'année 2011 a été marquée par le durcissement des politiques migratoires en France. Les politiques d'intégration ne font pas exception. Outre les dispositions qui rendent l'accès au séjour de nombreuses catégories d'étrangers plus difficile, la loi du 16 juin 2011 (dite Loi Besson) renforce le pouvoir du préfet en matière d'intégration en lui permettant de tenir compte du respect du contrat d'accueil et d'intégration, et notamment du suivi des prestations proposées, lors du renouvellement d'une carte de séjour temporaire et au moment de la demande d'une carte de résident permanent (article L.311-9 du Csesdia). Cette disposition risque de conduire à la multiplication des non-renouvellements et des refus de délivrance arbitraires des titres de séjour.

C'est non seulement le début du parcours d'intégration qui est affecté par la nouvelle loi mais aussi son étape ultime, à savoir, l'accès à la nationalité. En effet, cette démarche devient plus difficile puisque la loi et son décret d'application du 11 octobre 2011, établissent un nouveau processus de validation de la maîtrise de la langue française dont doivent désormais s'acquitter les postulants à la nationalité française. Avant cette réforme, les candidats passaient un entretien avec un agent de la préfecture sans savoir précisément quel niveau de langue était requis, car aucun critère n'avait été formalisé. Désormais, le candidat doit apporter la preuve de sa maîtrise du niveau « B1 oral », défini par le référentiel des langues du Conseil de l'Europe, à l'aide d'un diplôme d'études, d'une attestation linguistique délivrée par un organisme certificateur, ou encore d'une attestation délivrée par un organisme de formation labellisé « français langue d'intégration » (FLI). Outre les connaissances linguistiques, les candidats à la nationalité française devront désormais faire preuve de leurs connaissances suffisantes de l'histoire, de la culture et de la société françaises. Cette disposition est précisée par le décret du 30 janvier 2012 énonçant que les candidats devront remplir un questionnaire à choix multiples pour rendre compte de leurs connaissances en la matière. Si les modifications rendent la procédure plus transparente et a priori équitable, l'introduction d'une condition linguistique et d'un QCM sur l'histoire, la société et la culture de la France pénaliseront des migrants moins éduqués. Par

ailleurs, la procédure d'accès à la nationalité deviendra également plus coûteuse.

Enfin, l'année 2011 a vu s'élargir le champ des taxes exigées des étrangers pour la délivrance des titres de séjour. D'une part, en remplacement du « double-droit de chancellerie », un droit de visa de régularisation a été créé. Ce droit, dont le montant était de 220 euros en 2011, est dû par les étrangers à l'occasion de la délivrance d'un premier titre de séjour lorsqu'ils sont entrés ou ont séjourné irrégulièrement en France. L'assiette de ce nouveau droit est plus large et son taux plus élevé que dans l'ancien système. Par ailleurs, les frais du visa de régularisation ont été augmentés et coûtent désormais 340 euros dont 110 euros doivent être payés lors de la demande de titre de séjour. Ces derniers ne seront pas remboursés en cas de refus de délivrance du titre de séjour. En outre, un droit de timbre d'un montant de 19 euros a également été instauré. Celui-ci est dû lors de la délivrance de tous les titres de séjour (premières délivrances et renouvellements) et ce, pour toutes les catégories. A ces taxes s'ajoutent encore celles perçues lors de la première délivrance (349 euros en règle générale – exemption pour certaines catégories et notamment pour les réfugiés) et du renouvellement (en principe, 143 euros). Ainsi, les taxes dont les étrangers doivent s'acquitter pour se voir délivrer un titre de séjour atteignent des montants très élevés, voire rédhibitoires pour certaines catégories d'étrangers vivant dans la précarité.

Il faut néanmoins noter deux points d'amélioration au niveau européen. D'une part, grâce à l'adoption d'une directive 2011/51/UE du 11 mai 2011 modifiant la directive sur les résidents de longue durée CE, les bénéficiaires de la protection internationale pourront bénéficier des mêmes droits que les ressortissants de pays tiers séjournant légalement sur le territoire de l'UE, dès lors qu'ils justifient d'un séjour régulier depuis plus de 5 ans. Cette directive devra être transposée par les Etats membres d'ici au printemps 2013. D'autre part, une nouvelle version de la directive « qualification » (2011/95/UE du 20 décembre 2011) a été adoptée. La directive, qui doit être transposée en droit national dans un délai de 2 ans, rapproche les avantages et les droits dont peuvent bénéficier les réfugiés et les bénéficiaires de la protection

subsidaire en offrant, dans certains domaines, des normes de protection plus élevées que celles prévues par le texte précédent. Les nouvelles règles renforcent également les droits des bénéficiaires d'une protection internationale dans la mesure où elles tiennent compte des difficultés d'intégration particulières auxquelles ils sont confrontés.

Activités de la direction intégration en 2011

La participation au projet international ERSO, d'aide au retour volontaire de migrants

Depuis janvier 2011, France terre d'asile fait partie du projet ERSO (European Reintegration Support Organisations Network) qui rassemble actuellement 11 partenaires en Europe et en Afrique et dont l'objectif est de renforcer le lien entre la migration et le développement, notamment en contribuant à la réintégration sociale et professionnelle des personnes ayant migré en Europe et étant retournées volontairement dans leur pays d'origine. Ce projet, qui se terminera le 31 décembre 2013, est cofinancé par l'Union européenne via son agence EuropAid dans le cadre du programme thématique de coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. France terre d'asile a actuellement une place d'observateur dans le projet ERSO afin d'acquérir un savoir-faire dans le domaine du retour volontaire et de la réintégration dans leur pays d'origine.

La mise en œuvre de projets nationaux en faveur de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale

PLATE-FORME FRANCILIENNE DE PROMOTION DE L'INSERTION PAR LA MOBILITE - PRIM

*Programme Clef de France « un emploi, un logement par la mobilité géographique »
Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés*

Créée en 2007 grâce au soutien du Fonds européen pour les réfugiés, de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale du Val-de-Marne et du Conseil régional Ile-de-France, la Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique (PRIM) mène le programme clef de France qui vise à construire, pour un public d'étrangers, primo-arrivants, réfugiés statutaires, des parcours d'insertion sociale et professionnelle en recourant à la mobilité géographique. Il vise également à accompagner la professionnalisation des chargés d'insertion dans ce domaine et notamment ceux du CPH de Créteil.

Principaux résultats :

- 39 ateliers collectifs de sensibilisation à la mobilité géographique à destination de 254 personnes réfugiées statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire ont été organisés en 2011.
- 477 personnes soit 218 ménages ont été accompagnées dans leur projet mobilité.
- 280 personnes soit 123 ménages se sont installées dans une autre région française et ont ainsi accédé à la stabilité

à travers une entrée emploi, formation ou logement.

- Le taux de réalisation de parcours mobilité en 2011 s'élève à +136,66 % soit 123 parcours réalisés pour un objectif initial de 90.
- Les régions d'installation sont variées mais l'on note, comme en 2010, une très forte représentation des régions Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes.
- La diffusion et formation du réseau insertion à l'utilisation du répertoire des diagnostics territoriaux (CD-Rom Vivre en France) offrant aux travailleurs sociaux une information complète sur la situation du logement, de l'hébergement de chaque département et présentent les acteurs de l'intégration par territoires.
- La participation à l'organisation et à l'animation de trois journées d'échanges des pratiques (40 participants) dans le cadre d'un travail de mise en commun avec le projet Reloref permettant aux intervenants sociaux du réseau insertion de France terre d'asile d'échanger sur leurs pratiques et de rencontrer divers acteurs du secteur social, de l'emploi et du logement.
- La participation à l'organisation et à l'animation de trois journées territoriales de l'intégration dans le cadre d'un travail de mise en commun avec le projet Reloref en Paca, en Aquitaine et en Basse-Normandie permettant de dresser un état des lieux de la situation à l'échelle locale et des problématiques rencontrées en matière d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale.

Quelques évènements à retenir :

- A l'occasion de la réunion mensuelle départementale des acteurs de l'asile du Val-de-Marne le 10 mai 2011, l'équipe projet a présenté le programme clef de France aux CADA du département, ainsi qu'à des assistantes sociales du Conseil général et aux agents de l'Ofii. Cette rencontre a permis à ces structures d'orienter des réfugiés statutaires vers l'atelier hebdomadaire d'information et de sensibilisation à l'insertion par la mobilité géographique.
- L'équipe projet a participé les 23 et 24 mai 2011 au Forum européen de l'intégration organisée à Bruxelles par le Conseil économique et social européen. L'objet de cette conférence était de réunir les acteurs de l'intégration (représentants politiques, associations, partenaires économiques) afin d'échanger sur les expériences en matière d'intégration. Ce type de rencontre au niveau international a permis de faire connaître le projet, d'échanger avec des acteurs de l'intégration sur d'autres initiatives et de faire émerger de nouvelles perspectives.

RESEAU POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT POUR LES REFUGIES – RELOREF

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Le projet national, Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés (Reloref), est porté depuis 2004 par France terre d'asile, et soutenu par le Fonds européen pour les réfugiés (FER) et le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration. Ce projet vise, d'une

part, à participer à la fluidité du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et les dispositifs d'hébergement d'accueil d'urgence pour demandeurs d'asile, notamment par la mobilisation et la gestion d'un parc de logements-relais participant à la mise en œuvre de la logique du logement d'abord à la sortie des centres, en offrant un délai supplémentaire aux ménages bénéficiaires pour renforcer et sécuriser leur parcours d'autonomisation commencé en Cada dans le cadre du programme global d'animation et d'autonomisation (PGAA). D'autre part, le projet Reloref aspire à favoriser l'accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires de la protection internationale par le biais de la sensibilisation des acteurs du logement et de d'emploi sur la spécificité du public bénéficiaire de la protection internationale, de la participation à l'élaboration des dispositifs et politiques publics et du développement de partenariats avec des acteurs de l'emploi et du logement notamment ceux dans le secteur privé. Enfin, le projet Reloref a pour objectif d'apporter une expertise aux acteurs de l'asile et de l'intégration, en matière d'accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires de la protection internationale par la production d'outils, d'une information spécialisée, de la formation et du transfert de compétences aux acteurs du DNA.

Principaux résultats 2011 :

- En 2011, 1035 personnes soit 329 ménages ont bénéficié du projet. Près des deux tiers ont été hébergés en logement-relais.
- En 2011, 188 ménages soit 588 personnes ont accédé à un logement pérenne (bail direct, bail glissant, accession à la propriété).
- L'objectif consistant en la mobilisation de 140 logements a été dépassé de 38 %. Ainsi, 194 logements mobilisés en 2011 dont 188 logements pérennes soit 97 % et 6 nouveaux logements-relais soit 3 %.
- Au 31 décembre 2011, le parc de logements-relais est composé de 112 logements (soit 518 places).
- En 2011, 221 ménages, hébergés en logement-relais, ont bénéficié d'un accompagnement global dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours d'intégration.
- Près de 50 % des ménages hébergés en logement-relais sont sortis en 2011 avec un emploi.
- Le travail de veille sociale et juridique, de formulation d'analyses et de proposition à travers divers supports et publications : rédaction du guide de l'emploi, du baromètre de l'intégration sur les problématiques logement/emploi et social, de fiches expériences, de FAQ, de communiqués de presse...
- La diffusion et formation du réseau insertion à l'utilisation du répertoire des diagnostics territoriaux (CD-Rom Vivre en France) offrant aux travailleurs sociaux une information complète sur la situation du logement, de l'hébergement de chaque département et présentant les acteurs de l'intégration par territoires.
- La participation à l'organisation et à l'animation de trois journées d'échanges des pratiques (40 participants) dans le cadre d'un travail de mise en commun avec le projet PRIM/clef de France permettant aux intervenants sociaux du réseau insertion de France terre d'asile d'échanger sur leurs pratiques et de rencontrer divers acteurs du secteur social, de l'emploi et du logement.
- La participation à l'organisation et à l'animation de trois journées territoriales de l'intégration dans le cadre d'un travail de mise en commun avec le projet PRIM/clef de France en Paca, en Aquitaine et en Basse-Normandie permettant de dresser un état des lieux de la situation à l'échelle locale et des problématiques rencontrées en matière d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.

Quelques évènements à retenir :

- Signature de conventions nationales et régionales avec des acteurs de l'insertion par l'activité économique (le Groupement aquitain des réseaux de l'insertion par l'activité économique (le Garie), l'Union régionale des entreprises d'insertion d'Ile-de-France, le Coorace Ile-de-France, le Coorace Basse-Normandie.
- Signature d'une convention locale avec le SIRES Nord-Ouest, le CDHAT 76 et H&D 27.
- Participation aux actions d'interpellations des pouvoirs publics du Collectif des associations unies contre le mal-logement et pour la mise en œuvre effective du Chantier national de la refondation ;
- Participations aux actions d'interpellation des pouvoirs publics du Collectif francilien « Un chez soi pour tous » quant à la mise en place de protocole d'accord entre l'Etat et les opérateurs du secteur accueil, hébergement et insertion.
- Participation et suivi de la mise en œuvre des SIAO sur les territoires d'implantation de France terre d'asile.
- Réactualisation du guide des procédures des logements-relais dans un objectif d'harmonisation des pratiques des centres gestionnaires des logements-relais.
- Création d'outils de suivi et d'accompagnement en logement-relais : un « Kit Accueil » à destination des ménages hébergés en logement-relais contenant des informations sur les droits et obligations des ménages hébergés, et un carnet de bord intégration dans lequel le ménage peut noter ses démarches et ses rendez-vous liés à son parcours d'intégration.

RESEAU NATIONAL POUR L'INTEGRATION DES REINSTALLÉS

Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés

Créé en janvier 2010, deux ans après la signature des accords de réinstallation entre la France et le HCR, le Réseau pour l'intégration des réinstallés bénéficie du soutien du Fonds européen pour les réfugiés, du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration et de la Direction régionale pour l'hébergement et le logement Ile-de-France (Unités territoriales de Paris et du Val-de-Marne). Ce projet a pour finalité de permettre aux bénéficiaires des programmes de réinstallation d'élaborer un projet d'autonomie personnalisé par l'accès au logement et à l'emploi associée à

une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil.

Principaux résultats 2011 :

- 17 logements-relais d'une capacité d'accueil de 80 places, ont été mobilisés en 2011 sur trois territoires d'intervention (Paris, Val-de-Marne et les Deux-Sèvres).
- En 2011, 114 personnes, soit 25 ménages, ont été accompagnées au sein du Réseau pour l'intégration des réinstallés et hébergées en logements-relais.
- Au 31/12/2011, 26 211 nuitées ont été réalisées sur l'ensemble du dispositif.
- Près d'un tiers des ménages sont sortis au 31/12/2011, soit 8 ménages (38 personnes), dont 88 % ont accédé à un logement pérenne.
- 7 sorties en bail direct dont une sortie dans le parc privé et 6 sorties dans le parc public ; 1 ménage s'est engagé dans une procédure de retour volontaire.
- 8 personnes ont signé un contrat de travail au 31/12/2011 : 3 CDI (dont 1 à temps complet et 2 temps partiel), 2 CDD (dont 1 à temps complet et 1 à temps partiel, 1 contrat insertion et 2 contrats d'intérim).
- 86 % des adultes bénéficiaires suivent une formation en FLE ou une formation qualifiante ou pré-qualifiante avec FLE ou préparent un diplôme : 49 personnes suivent ou ont suivi des cours de FLE, 6 personnes suivent ou ont suivi une formation pré-qualifiante ou qualifiante et 6 personnes sont inscrites à des diplômes universitaires. On note une progression de 17% des bénéficiaires dans la maîtrise du français (passage du niveau A à B ou C). Par ailleurs, 80 % des usagers ont signé leurs CAI.

Quelques évènements à retenir :

- Participation au petit-déjeuner, le 24 juin 2011, dans le cadre du projet transnational de « Promotion de la coopération pratique entre les Etats membres dans le domaine de la réinstallation », soutenu par le FER, portant sur le thème « Quel avenir pour la réinstallation des réfugiés en France ? ». Ce petit-déjeuner a permis de faire le point sur la réinstallation et ses perspectives en France, ainsi que d'évoquer les bonnes pratiques qui pourraient permettre de développer cette solution durable dont le projet porté par France terre d'asile.
- Le 14 décembre 2011 s'est tenue une rencontre intitulée « À l'écoute des réfugiés réinstallés : recueil de témoignages sur des parcours d'intégration en France ». Organisée dans les locaux de la Mairie du 10^e arrondissement de Paris, elle a rassemblé 32 réfugiés réinstallés bénéficiant ou ayant bénéficié du projet afin de témoigner de leurs parcours d'intégration et d'échanger sur les difficultés rencontrées et les moyens de les dépasser.
- Le projet figure comme exemple de bonne pratique dans le guide portant sur la réinstallation élaboré par la Commission internationale catholique pour les migrations (ICMC) en

collaboration avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et publié en juin 2011. Ce guide a été produit dans le cadre du projet transnational de « Promotion de la coopération pratique entre les Etats membres dans le domaine de la réinstallation », financé par le FER.

- Elaboration d'une étude biennale portant sur les actions engagées depuis la mise en place du projet en janvier 2010, alliant les enseignements théoriques et opérationnels de cette expérimentation et permettant la communication des bonnes pratiques et préconisations en matière d'accueil des réfugiés statutaires issus des programmes de réinstallation.

La mise en œuvre d'une mission spécifique d'évaluation des ménages hébergés par le Samu social de Paris coordonnée par le SIAO Insertion 75

Dans le cadre de la refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement, des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ont été mis en place au niveau départemental avec comme mission principale de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans domicile fixe et coordonner les différents acteurs, de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement – logement.

Sur le département de Paris, un Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) a été constitué en juin 2010 afin de piloter la mise en œuvre du SIAO Insertion 75. Dans ce cadre, le préfet de Paris lui a confié une mission de coordination de l'évaluation des situations de 1390 familles actuellement hébergées en hôtel par le Samu social de Paris. En tant que membre de ce groupement, France terre d'asile s'est vue confier le territoire de Paris et de la Seine-Saint-Denis, en collaboration avec l'association Aurore et le Groupe SOS pour la Seine-Saint-Denis et le Groupe SOS et le Casp pour Paris.

La mission consistait à :

- réaliser une évaluation de la situation juridique et sociale des 315 ménages et prenant en compte tous les aspects de la vie familiale et les potentialités d'insertion dans les dispositifs de droit commun ;
- effectuer une évaluation individuelle de chacun des membres du ménage concerné à travers un diagnostic global réalisé par un professionnel de l'action sociale ;
- proposer une orientation adaptée du ménage afin de lui faciliter l'accès aux droits, l'accès au logement, et à l'insertion professionnelle, prenant en compte la dimension territoriale.

La durée de la mission était de 10 mois (de février à novembre 2011). La mise en œuvre de cette action a été pilotée directement par la directrice intégration de France terre d'asile.

Principaux résultats :

- Le Samu Social a transmis un total de 324 fiches de renseignements à l'équipe projet de France terre d'asile. 5 fiches n'ont pu être traitées en raison de leur réception tardive.

- Sur les 319 familles que l'équipe projet a essayé de contacter, 300 ont pu être évaluées. Concernant les 19 autres, de multiples démarches ont été effectuées dans ce sens, mais elles n'ont pu être rencontrées pour différentes raisons : changement d'hôtel ou de département, impossibilité de les joindre, sortie du dispositif d'hébergement d'urgence, absences répétées aux rendez-vous fixés...
- Le taux de réalisation de l'objectif quantitatif s'élève à 95,23 %.
- Dans 87 % des cas, l'équipe projet a effectué deux ou trois entretiens avec les ménages.
- Toutes les informations obtenues à travers des évaluations ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation de la famille et de chacun de ses membres et de spécifier les besoins en accompagnement, ainsi que de prononcer une orientation vers un dispositif d'hébergement ou de logement adaptée aux besoins de la famille en tenant compte de la dimension territoriale.
- L'équipe projet a été régulièrement en contact avec les assistantes sociales qui accompagnent les familles et autres acteurs du secteur social afin d'évoquer la nature de l'accompagnement dispensé par la structure et les démarches qui ont été réalisées concernant l'accès à un dispositif d'hébergement ou de logement.
- L'équipe projet a dû également traiter des situations d'urgence lorsque les ménages étaient en situation de grande précarité et qu'ils rencontraient des difficultés pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. La recherche d'une solution a été soit effectuée avec l'appui du Samu social de Paris afin que celui-ci oriente la famille vers des organisations caritatives à proximité du lieu où la famille était hébergée, soit l'équipe projet a orienté directement la famille vers une structure pouvant répondre à ses besoins.
- L'équipe projet a proposé une orientation la plus adaptée pour chaque ménage évalué, en visant le logement d'abord, et ce, en fonction de l'autonomie et des ressources des ménages évalués. En effet, 40 % des ménages ont pu être orientés vers un logement autonome ou adapté (de type résidence sociale). Il s'agissait des familles autonomes en situation d'emploi ou en situation d'insertion professionnelle. En revanche, certaines familles ayant des revenus stables ont eu besoin de passer par un dispositif d'hébergement et d'insertion afin de se rapprocher de l'emploi et d'être acteur de leur parcours d'autonomisation. Ainsi, 42 % des ménages évalués ont été orientés vers des structures d'insertion, à savoir des centres maternels ou des centres d'hébergement et de réinsertion sociale. Les 18 % restants ont été maintenus en hébergement d'urgence.

La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)

→ Contexte et activités de la direction en 2011

L'appui aux structures d'accueil des mineurs isolés étrangers

En 2011, France terre d'asile a souhaité développer et créer des dispositifs de prise en charge des mineurs isolés étrangers. C'est en ce sens que la DPMIE a œuvré à une extension de l'ensemble du dispositif parisien, en partenariat avec le Département de Paris. Cette action a permis la création d'une nouvelle structure de mise à l'abri (DMA Stendhal) et d'un point unique d'accueil des mineurs isolés à Paris (PAOMIE). La DPMIE a par ailleurs présenté des propositions de structures et a établi des contacts avec plusieurs départements mobilisés sur la problématique des mineurs isolés étrangers. Des contacts importants ont en particulier eu lieu avec le Conseil général du Pas-de-Calais, en vue de la création d'une structure de mise à l'abri et d'hébergement durable dans ce département où l'on constate toujours une forte présence de mineurs en errance.

L'activité habituelle de coordination de l'ensemble des structures de terrain dédiées aux mineurs a par ailleurs été réalisée sur l'ensemble de l'année par la DPMIE. Dans ce cadre, des journées professionnelles réunissant l'ensemble des salariés de ce secteur ont eu lieu en octobre 2011. L'organisation de ces rencontres jusqu'ici inédites a été l'occasion d'échanger sur plusieurs thèmes, et a permis un partage enrichissant des pratiques professionnelles. Enfin, les chefs de service de l'ensemble des structures de la DPMIE ont pu bénéficier d'une formation visant à élaborer un projet éducatif adapté.

Echanges et plaidoyer à l'échelle nationale

France terre d'asile a été sollicitée en 2011 pour participer à un groupe de travail sur la détermination de l'âge mis en place par le ministère de la Justice. En mars 2011, un petit-déjeuner a été organisé sur le thème de la psychiatrie transculturelle en partenariat avec la maison des adolescents de l'hôpital Cochin (Maison de Solenn) où se sont tenus les

débats. Suite à la mise en place d'un groupe de travail sur la demande d'asile des mineurs isolés étrangers réunissant des cadres du Département de Paris et des représentants d'institutions clés dans ce domaine (Ofpra...), la DPMIE a publié en 25 00 exemplaires un document présentant 30 questions/réponses à l'usage des professionnels. Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution lors d'un petit-déjeuner qui s'est tenu en décembre 2011.

Cette année encore, la DPMIE a répondu à de nombreuses sollicitations de professionnels travaillant avec les mineurs isolés et confrontés à des situations nécessitant une expertise juridique spécifique. Cette activité a mis en lumière la nécessité de créer un pôle national de consultation juridique dans ce domaine.

La problématique des mineurs isolés étrangers a par ailleurs été présentée à de nombreux professionnels par le biais de formations au siège de l'association ou sur site. Enfin, la connaissance de cette thématique a été développée par une participation au réseau InfoMIE.

Le développement d'une expertise européenne

La DPMIE a débuté en 2011 la coordination d'une étude sur le droit d'asile des mineurs isolés étrangers dans les 27 pays de l'Union européenne, en partenariat avec des organisations originaires de 6 pays européens (Grèce, Italie, Lettonie, Pologne, Hongrie, Allemagne). Les résultats de ce projet seront connus au cours de l'année 2012.

France terre d'asile a par ailleurs participé à une étude coordonnée par le Réseau européen pour les réfugiés et les isolés (ECRE) comparant les pratiques de 31 Etats européens dans le domaine du retour des enfants. Suite à un colloque de restitution qui s'est tenu à Bruxelles en novembre 2012, l'étude a été publiée par la Commission européenne.

La DPMIE a également contribué à la mise en œuvre d'un projet transnational coordonné par le HCR Italie et visant à fournir information et première assistance aux mineurs isolés étrangers à Patras (Grèce), Rome (Italie) et Calais. Un dispositif mobile de France terre d'asile à destination des enfants a ainsi été créé dans le Calais dès juillet 2011, pour une durée d'un an.

Enfin, la Commission européenne a convié France terre d'asile à une réunion d'experts sur le thème de la représentation légale des mineurs isolés en juin 2011, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'Union européenne en faveur des mineurs isolés de mai 2010.

Les perspectives

L'activité de France terre d'asile dans le domaine des mineurs isolés étrangers a connu d'importants développements en 2011, qui devraient se poursuivre en 2012. Les sollicitations de nombreux départements souhaitant implanter des structures d'accueil devraient se concrétiser par la mise en place de nouveaux dispositifs.

Cette situation illustre la reconnaissance d'une expertise unique et démontre la justesse des propositions de France terre d'asile et en particulier la pertinence de plates-formes d'accueil au niveau régional, qui ne pourront voir le jour sans l'ouverture d'un dialogue entre l'Etat, les Conseils généraux et les associations.

WELCOME!



Busse

La Direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)

→ Contexte et activités des ressources humaines en 2011

Un contexte économique difficile

Les difficultés économiques que nous annonçons dès 2010 se sont confirmées en 2011. Pour rappel, le gouvernement actuel a imposé une augmentation du taux d'activité des établissements sociaux et médico-sociaux en passant d'un travailleur social pour dix résidents à un travailleur social pour quinze résidents à l'horizon 2013. En 2011, une vingtaine de nos Cada ont accusé une baisse effective de leur dotation globale de financement et certains d'entre eux ont peu ou prou atteint la nouvelle norme d'activité. Néanmoins, notre association a réussi à préserver des effectifs stables, par rapport à l'année 2010, grâce au développement de nouvelles activités au sein de la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DMA Stendhal et PAOMIE, développement de l'AMIE), qui a permis la création de 25 nouveaux postes. La Direction générale réaffirme sa volonté de préserver l'emploi et la qualité du service aux usagers.

La mutuelle

Pour faire face aux augmentations tarifaires actuelles et à venir, et dans le but de pallier les difficultés de remboursement de certaines garanties du groupe Vauban Humanis, qui jusqu'alors a été notre organisme mutualiste, le Comité d'entreprise et la direction de France terre d'asile ont décidé d'un commun accord de changer de prestataire. Un groupe de travail composé des membres de la commission mutuelle du Comité d'entreprise et de la Direction des ressources humaines a travaillé sur la mise en concurrence de différents prestataires et l'étude de leurs propositions. Le choix s'est porté sur l'UMC (Union nationale interprofessionnelle des mutuelles cogérées) qui s'est engagée à maintenir au plus près nos tarifs de cotisations actuelles tout en maintenant les mêmes niveaux de garanties et une meilleure qualité de services. Ce changement d'organisme mutualiste est acté au 1er janvier 2012.

Le contrôle URSSAF

Chaque contrôle nécessite une mise à disposition d'un volume important de documents sociaux, comptables et financiers qui mobilise chaque fois les équipes de la comptabilité, de la paie et des ressources humaines, dans sa phase préparatoire. Toujours effectuées en présence du Directeur des ressources humaines, les rencontres de 2011 avec les services régionaux d'inspection de l'URSSAF se sont bien déroulées.

Le logement

Notre organisme collecteur et gestionnaire de notre participation à l'effort de construction, CILGERE Action Logement, a attribué deux logements avec LOCAPASS en Île-de-France pour une dizaine de dossiers en cours pour l'année 2011.

Élection des membres CHSCT

Quatre nouveaux représentants du personnel au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont été désignés pour un mandat de 2 ans par un collège unique composé des membres élus du comité d'entreprise et des délégués du personnel, le 22 juin 2011.

Les réunions des instances représentatives du personnel

En 2011, les délégués du personnel et le Comité d'entreprise et le CHSCT se sont réunis comme suit :

- Dix réunions du comité d'entreprise : 28 janvier, 18 mars, 14 avril, 20 mai, 22 juin, 28 juillet, 31 août, 02 et 30 novembre, 14 décembre.
- Onze réunions des délégués du personnel : 31 janvier, 18 mars, 14 avril, 20 mai, 22 juin, 28 juillet, 31 août, 28 septembre, 02 et 30 novembre, 14 décembre.
- Deux réunions du CHSCT : le 11 août, le 22 novembre.

Le personnel

En 2011, nos effectifs étaient de 469 équivalents temps plein, donc similaires à ceux de 2010. L'analyse des effectifs par tranche d'âge et par sexe montre qu'avec deux tiers de salariés femmes pour la catégorie « employé », la population salariale de France terre d'asile ne déroge pas à la surreprésentation des femmes dans le domaine de l'action sociale. La part des femmes chez les cadres est sensiblement plus importante que les hommes, avec une représentation d'environ 53 % contre 47 % pour les hommes. Si l'on considère cette représentation par tranche d'âge, la part des femmes cadres s'accroît considérablement dans les premières tranches. Les cadres de moins de 30 ans sont uniquement des femmes. Pour la catégorie des 30-50 ans, elles constituent 60 % des effectifs. Nous retrouvons une majorité d'hommes (65 %) appartenant à cette catégorie seulement chez les plus de 50 ans, contre 35 % de femmes cadres de plus de 50 ans.

A France terre d'asile, le nombre d'accidents de travail est relativement faible (moins de 1 % des effectifs). Pour l'année 2011, sur les déclarations enregistrées, 5 ont fait l'objet d'un arrêt de travail de moins d'un mois, et 3 entre 1 et 6 mois. La quasi-totalité de ces déclarations ont été consécutives à des accidents de trajet entre le domicile du salarié et son lieu de travail.

→ Contexte et activités du centre de formation en 2011

Le Centre de formation intervient autour de deux axes distincts. D'une part, il garantit la mise en œuvre du plan de formation des salariés de l'association en vue du développement des compétences et de l'adaptation des salariés à leur poste de travail. D'autre part, il est prestataire d'actions de formation inter et intra-organismes destinées aux professionnels du secteur social, tant en interne qu'à l'extérieur de l'association.

Le plan de formation 2011

Défini dans le cadre de la politique de gestion des ressources humaines à partir des besoins identifiés lors des entretiens annuels de parcours professionnel et après consultation du comité d'entreprise, le plan de formation a concerné 279 personnes en 2011.

22 actions de formations collectives et 19 formations individuelles ont été mises en œuvre. Parmi les formations individuelles, 7 visaient à accompagner les salariés dans le cadre d'un parcours de qualification, dont 3 à travers une validation des acquis de l'expérience. Les formations collectives ont concerné 260 salariés, pour répondre à des besoins variés allant de la maîtrise des outils bureautiques à l'utilisation d'indicateurs médico-sociaux économiques, du perfectionnement comptable au management des relations interpersonnelles et d'équipe.

Parmi les propositions innovantes de 2011, cinq modules de formation sur la méthodologie du projet éducatif ont été mis en œuvre à destination des chefs de service des structures accueillant des mineurs isolés étrangers.

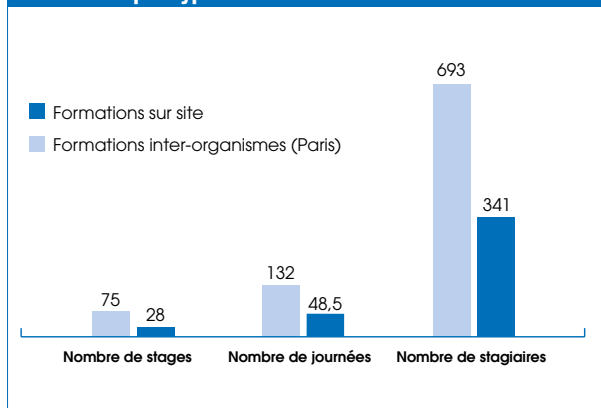
Participation aux formations par catégorie et par sexe en 2011

	Cadres	Employés	Total	Hommes	Femmes
Formations complémentaires	25	401	426	88	338
Plan de formation 2011	56	223	279	75	204
Total	81	624	705	163	542

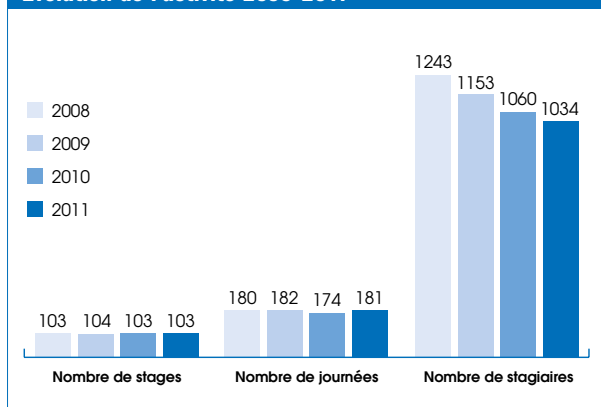
Les formations inter et intra-organismes

Le catalogue du Centre de formation s'est enrichi de dix nouvelles propositions en 2011, dans un effort constant d'adaptation aux besoins des professionnels. Parmi elles, on peut citer les formations sur le fait religieux dans le travail social, la géopolitique du Pakistan ou les persécutions liées au genre. Pour l'ensemble de l'année 2011, 103 stages ont été mis en œuvre sur un total de 181 journées. 75 étaient des formations inter-organismes organisées dans les locaux du Centre de formation à Paris (73 %), et 28 se sont déroulées sur mesure au sein d'organismes commanditaires (formations intra). Au total, 1034 personnes ont bénéficié des actions de formation proposées.

Bilan 2011 par type de formation

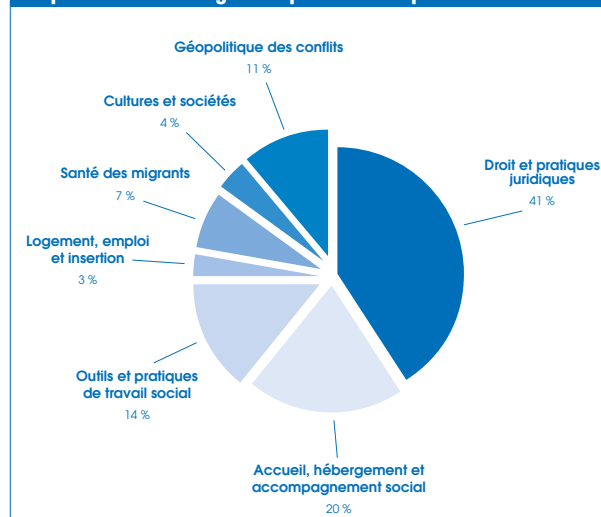


Evolution de l'activité 2008-2011

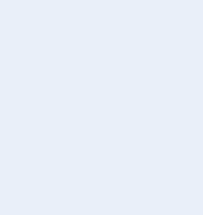


Les formations juridiques restent les plus demandées, en inter comme en intra-organismes : elles ont concerné 422 stagiaires en 2011, soit 41 %. Les contenus de ces propositions font l'objet d'un travail d'amélioration continue, afin de tenir compte de l'évolution législative et jurisprudentielle mais également d'offrir aux professionnels des réponses aux défis rencontrés. Ainsi, consécutivement à l'adoption de la loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité du 16 juin 2011, quatre journées d'actualité juridique ont permis à 57 stagiaires d'appréhender ce nouveau cadre légal.

Répartition des stagiaires par thématique de formation



Les thématiques de l'accueil, de l'accompagnement social, des outils et pratiques du travail social ont quant à elles rassemblé près de 350 stagiaires. Le travail social en situation interculturelle, la médiation et la gestion des conflits, les enjeux de santé mentale des réfugiés font partie des sujets les plus sollicités. L'accompagnement des mineurs isolés est également un thème de formation très demandé : il a concerné 114 stagiaires au total. Enfin, le développement des compétences des professionnels sur les aspects socioculturels des populations accompagnées et sur la géopolitique des pays d'origine demeure un axe fort de l'activité du Centre de formation.



II. L'ACTION DE FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

24 DORDOGNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Périgueux

27, rue Font Claude - 24000 PERIGUEUX

- Nombre total de places Cada dans le département : 99
- Date d'ouverture du Cada : **23 septembre 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée répartie sur 2 sites à Périgueux et Bergerac**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : 99
- Nombre de personnes présentes : 190
- Nombre de personnes entrées : **90 dont 4 naissances**
- Nombre de personnes sorties : 89
- Taux d'occupation du Cada : **98 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **23 statuts de réfugiés, 8 protections subsidiaires, soit 31 personnes**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **43,59 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Arménie :	21 personnes
Russie :	29 personnes
Géorgie :	13 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Le contexte local a été peu favorable au moral des usagers : 70 % des familles venant d'ex-URSS avec une chute du taux de reconnaissance, accueil en hausse de familles justifiant un suivi immédiat médical, psychologique, forte réduction des perspectives d'embauche dans le Périgord, accès au logement plus difficile à Bergerac, parcours du combattant durci pour les déboutés (démarches ardues pour les demandes de régularisation, saturation du dispositif d'hébergement d'urgence).

La prise en compte des impératifs liés au contexte local a conduit l'équipe du centre à rythmer le PGAA et à motiver l'intérêt des usagers autour d'ateliers-démarches et des cours de FLE. Ainsi 2 DELF et 3 DILF ont été obtenus et un participant à la dictée du Club Inner Wheel a été récompensé. De plus, les familles ont démontré le même entraînement pour l'implication dans la vie locale : bénévolat individuel (auprès d'associations caritatives) et collectif (Téléthon de l'AFM, collecte de la banque alimentaire), fêtes de cités, activités et voyages des maisons de quartier et autres centres sociaux, contribution à la confection des chars du carnaval. Les familles du centre ont participé à des soirées culturelles dans le cadre d'un nouveau partenariat avec Cultures du cœur (concerts, cirque, etc.) aux sorties pédagogiques (métiers du bois, châteaux-vignobles, Nuit des musées, Journée du patrimoine, etc.) et ont participé activement à des rendez-vous impliquant le Cada : forums des associations, marchés de Noël, Journée du migrant, Journée du réfugié.

L'équipe du Cada s'est énormément investie dans l'accompagnement des réfugiés réinstallés et notamment des Palestiniens au long et douloureux vécu dans les camps précédant leur arrivée en France.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **11 ménages soit 41 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **10 ménages soit 36 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **4 mois et 3 semaines**

Type de sortie

Vers le logement

- 10 ménages soit 36 personnes
- Pérenne : 5 ménages soit 18 personnes sont sortis dans le parc public
1 ménage soit 2 personnes, sorti par le biais d'une agence immobilière
- Temporaire : 3 ménages soit 11 personnes sont sortis en CPH
1 ménage soit 5 personnes est sorti en CHRS

Type d'emploi à la sortie

- 2 personnes
- Type de contrat : 2 personnes en CDD de 6 mois
- Secteurs d'activité : hôtellerie

Accès à une formation

- 2 personnes
- Formation qualifiante : 2 personnes en FLE

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **4 ménages soit 16 personnes**
- Territoires d'installation : **le Tam et Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, les Deux-Sèvres et le département du Doubs**

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **1 logement dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **3 ménages soit 10 personnes**
- Personnes sorties : **2 ménages soit 6 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **3,5 mois**

Type de sortie du logement-relais

- 2 ménages soit 6 personnes
- Pérenne : 2 ménages soit 6 personnes sont sortis dans le parc public
- Origine des ménages hébergés : **1 ménage soit 3 personnes vient du Cada de France terre d'asile de Vendôme, 2 ménages soit 7 personnes viennent de la Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité - PRIM.**

Accompagnement vers une formation

- 3 personnes
- formation linguistique : **3 personnes en formation FLE**

33 GIRONDE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Bègles

157, cours Victor Hugo - 33130 BEGLES

- Nombre total de places Cada dans le département : **327**
 - Date d'ouverture du Cada : **1er novembre 2006**
 - Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
 - Capacité agréée au 31/12/2011 : **50**
 - Nombre de personnes présentes : **69**
 - Nombre de personnes entrées : **20**
 - Nombre de personnes sorties : **7**
 - Taux d'occupation du Cada : **98,51 %**
 - Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **10 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire, soit 11 personnes**
 - Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **33,33 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :
- | | |
|-----------|-------------|
| Arménie : | 8 personnes |
| Russie : | 4 personnes |
| Somalie : | 4 personnes |
| Nigéria : | 2 personnes |

Activité au sein du Cada en 2011

Les événements majeurs de l'année ont été la participation du Cada à la conférence-débat des étudiants de Sciences-Politiques de Bordeaux, aux portes ouvertes de la journée mondiale des réfugiés, à la journée de la femme ainsi qu'au Téléthon. Cela a permis un rapprochement avec les différents partenaires, de faire connaître les activités du centre ainsi que les contraintes et les difficultés des demandeurs d'asile et des intervenants de l'asile. Pour les 40 ans de France terre d'asile, le Cada a ouvert ses portes, puis il y a eu une projection du film « Ado d'ailleurs » à la salle de cinéma Utopia, suivie d'un échange avec le public bordelais sur les mineurs isolés.

Le programme global d'animation et d'autonomisation du Cada de la Gironde a eu pour thème cette année « le retour à une identité ». La journée de la femme a réuni plusieurs résidentes autour d'un atelier beauté et estime de soi.

En partenariat, un atelier de sophrologie a permis de retrouver chez bon nombre de résidents une certaine sérénité dans leur vie quotidienne. Des cours de FLE ont été mis en place pour les adultes ainsi que des cours de soutien scolaire pour les enfants. Grâce au don de la Fondation de France, le Cada a pu organiser un Noël pour les enfants en y invitant des partenaires.

→ INTÉGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Insertion à la sortie de Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **3 ménages soit 11 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **Aucun ménage n'est sorti en 2011.**

Activité au sein du Cada en 2011

2011 a été une année peu propice pour l'accès à la protection internationale en Aquitaine. Une baisse du nombre de statuts s'est confirmée dans les trois Cada du département. Les statuts obtenus au Cada ont été tardifs et leurs bénéficiaires ne sortiront qu'en début d'année 2012.

15 CANTAL

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Aurillac

15 bis, avenue des Volontaires - 15000 AURILLAC

- Nombre total de places Cada dans le département : **50**
- Date d'ouverture du Cada : **2 novembre 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **50**
- Nombre de personnes présentes : **69**
- Nombre de personnes entrées : **24**
- Nombre de personnes sorties : **19**
- Taux d'occupation du Cada : **99,44 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **12 statuts de réfugiés et 1 protection subsidiaire, soit 13 personnes (7 dossiers)**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **66,67 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Kosovo :	10 personnes
Guinée :	4 personnes
Nigéria :	4 personnes
Arménie :	4 personnes
Azerbaïdjan :	1 personne
Albanie :	1 personne

Activité au sein du Cada en 2011

Nous avons participé à la semaine interculturelle 2011 d'Aurillac avec pour thème : Les cultures en fusion et à la journée de la vie associative et des sports. Nous avons également organisé le Noël des enfants en partenariat avec le groupe scolaire d'Arpajon/Cère. Dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, nous avons mis en place un partenariat avec le Conseil général du Cantal, le centre social et l'OP HLM 15 pour l'animation de réunions sur le thème « Mieux vivre ensemble ».

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **3 ménages hébergés soit 13 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **2 ménages sortis soit 9 personnes**

Type de sortie

Vers le logement

- 2 ménages sortis soit 9 personnes ont obtenu un logement
- Temporaire : 2 ménages soit 9 personnes en ALT

Type d'emploi à la sortie

- aucune personne

Accès à une formation

- Formation linguistique : **5 personnes ont obtenu une formation en FLE**

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **aucun ménage n'est sorti en 2011**

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **1**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **3 ménages soit 14 personnes**
- Personnes sorties : **2 ménages sortis, soit 9 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **144 jours**

Type de sortie du logement-relais

- 2 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : parc public : 2 ménages soit 9 personnes - par le biais d'une proposition du bailleur

- Origine des ménages hébergés : **3 ménages hébergés soit 14 personnes venant du Cada du département**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 3 personnes étaient en emploi à la date de la sortie
- type de contrat : **1 CDI et 2 CDD (contrats aidés)**
- secteurs d'activité : **BTP et entreprise d'insertion**

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **aucun**

14 CALVADOS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Caen

57/59, avenue de la Côte de nacre - 14000 CAEN

- Nombre total de places Cada dans le département : **60**
- Date d'ouverture du Cada : **1er novembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **60**
- Nombre de personnes présentes : **79**
- Nombre de personnes entrées : **17**
- Nombre de personnes sorties : **27**
- Taux d'occupation du Cada : **100 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **8 statuts de réfugiés et 2 protections subsidiaires, soit 13 personnes**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **45,45 %**

- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Géorgie :	6 personnes
Albanie :	3 personnes
Érythrée :	2 personnes
Nigeria :	2 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Un partenariat avec Caen-Habitat a permis de faire glisser le parc de logement vers le bail social et de regrouper les appartements du Cada dans différents quartiers de la ville. Cela permet, d'une part, de faciliter le travail d'accompagnement des usagers dans leurs lieux de vie par les intervenants sociaux et d'autre part, d'améliorer et d'harmoniser les conditions d'hébergement de l'ensemble des usagers.

Le partenariat avec le théâtre de Caen s'est poursuivi et permet d'offrir aux usagers des places pour assister à diverses représentations : théâtre, danse contemporaine, cirque, spectacle pour enfants. Une dizaine de places nous sont proposées pour quelques représentations choisies. C'est toujours un émerveillement pour les résidents qui découvrent le théâtre !

Plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile

Plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile du Calvados

7, rue du docteur Roux - 14000 CAEN

- Date d'ouverture du dispositif :
1 août 2005

- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **541**

- Nombre et nationalité des personnes domiciliées :

Soudan :	68 personnes
Chine :	66 personnes
Érythrée :	44 personnes
Niger :	43 personnes
Géorgie :	42 personnes

- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **310**
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **111**
- Nombre d'accompagnement pour démarches C3pam : **339**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **330**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **375 accompagnement (dont 58 recours)**

Activité de la PLF en 2011

Malgré une augmentation des flux de plus de 45 %, la plate-forme a su maintenir la même qualité d'accueil et d'accompagnement des primo-demandeurs d'asile. En partenariat avec l'association Arcal-BN, deux salariées de celle-ci, installées dans les locaux de la plate-forme, assurent l'accompagnement des réfugiés n'ayant pas pu accéder à une prise en charge en Cada.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

57/59, avenue de la Côte de nacre - 14000 CAEN

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés :
11 ménages soit 21 personnes
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis :
5 ménages soit 9 personnes
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **6,8 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **5 ménages soit 9 personnes ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 ménages soit 7 personnes sont sortis dans le parc public**
- Temporaire : **1 ménage soit 1 personne est sorti en résidence sociale**
- Autre type de sortie : **1 ménage soit 1 personne dans le cadre d'un protocole santé**

Accès à une formation

- **5 personnes ont eu accès à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation « auxiliaire de vie »**
- Formation linguistique : **4 personnes ont suivi une formation FLE (CAI ou RSA)**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **Aucun ménage n'est sorti via la mobilité géographique**

Partenariats développés

Un partenariat avec le Coorace Basse-Normandie a été mis en place afin de favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires d'une protection internationale. Créer ainsi des passerelles entre les acteurs de l'asile et de l'insertion par l'activité économique permettra de développer des parcours d'insertion appropriés aux bénéficiaires, tout en tenant compte des moyens et objectifs des associations intermédiaires pouvant être sollicitées.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLES ETRANGERS

Service d'accueil des mineurs isolés étrangers

57/59, avenue de la Côte de nacre - 14000 CAEN

- Date d'ouverture de la structure : **1er septembre 2006**
- Nombre de places : **75 places**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **20,21 mois de prise en charge**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16,54 ans**
- Principales nationalités :
 - Sierra-Leone : **17 garçons et 1 fille**
 - Afghanistan : **15 garçons**
 - Guinée Conacry : **8 garçons et 1 fille**
 - Nigéria : **1 fille et 3 garçons**
 - RDC : **4 filles**
- Répartition par sexe : **16 % de filles, 84 % de garçons**
- Nombres de demandes d'asile déposées : **23 dossiers Ofpra déposés, 24 recours CNDA**
- Nombre de protections internationales accordées : **4 (3 protections subsidiaires et 1 statut de réfugié)**

Activité de l'établissement en 2011

Cette année, l'acquisition de 6 nouveaux appartements dans le parc locatif social a permis de limiter la durée du placement des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers à l'hôtel, premier lieu d'hébergement lorsqu'ils arrivent dans notre service. Par ailleurs, une véritable prise en charge psychologique de nos usagers a pu être mise en place en 2011, avec l'arrivée au sein de l'équipe d'une ethno-psychologue, spécialiste des publics migrants.

50 MANCHE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Saint-Lô

5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

- Nombre total de places Cada dans le département : **92**
- Date d'ouverture du Cada : **7 avril 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **92**
- Nombre de personnes présentes : **143**
- Nombre de personnes entrées : **52**
- Nombre de personnes sorties : **60**
- Taux d'occupation du Cada : **98,84 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **32 personnes ont obtenu le statut de réfugié et 5 personnes la protection subsidiaire, soit 18 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **54,17 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Chine / Mongolie :	11 personnes
Russie :	9 personnes
Kirghizstan :	8 personnes
Géorgie :	8 personnes
Congo :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

La semaine du cinéma destinée à « changer notre regard sur l'immigration » a fait émerger des demandes de collaboration de la part de certains partenaires. Ainsi, la mise en place d'un atelier pédagogique « cuisine » regroupant les femmes hébergées par le Cada de France terre d'asile et par le CHRS Villa Myriam a permis d'offrir aux usagers, chaque mois, un espace d'échanges de savoirs, de communication interculturelle et de convivialité autour de la réalisation de repas.

À Cherbourg, notre partenariat avec France bénévolat, qui fait le lien entre les structures recherchant des bénévoles et les personnes en demande, s'est renforcé. Nous nous sommes également impliqués dans le projet réussite éducative. Ce dispositif permet de mobiliser des actions autour d'enfants en difficulté à l'école ou dans leur lieu de vie.

En 2011, nous avons continué à animer le programme d'autonomisation tel qu'il avait été défini lors de sa création. Nous avons pérennisé et renforcé les partenariats créés et, en lien avec la Direction de l'intégration, de l'emploi et du logement, nous avons défini un protocole d'accompagnement pour les demandeurs d'asile désireux de réaliser un stage d'observation pendant leur séjour au Cada.

De plus, les usagers du Cada se sont fortement mobilisés lors des réunions trimestrielles d'expression, tant à Cherbourg qu'à Saint-Lô.

Service de domiciliation de Saint-Lô

5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

- Date d'ouverture du dispositif : **1er août 2003**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **114**
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées :

Afghanistan :	34
Kirghizstan :	25
Russie :	10
Sierra Leone :	6
Arménie :	6
- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **77**
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **19**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **7**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cnam : **74**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **72**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **81**

Activité de la PLF en 2011

Le nombre de personnes suivies par l'agent de domiciliation de France terre d'asile de la Manche a doublé cette année, passant de 61 suivis en 2010 à 114 en 2011, avec une nette augmentation de l'arrivée de familles (12 en 2011 pour 3 en 2010) et des demandes d'asile des Afghans. A noter que la Convention locale France terre d'asile / Pôle Emploi signée avec le Cada a été étendue à la domiciliation par la détermination d'un référent indemnisation. Cette procédure spécifique facilite l'inscription et l'ouverture des droits à l'ATA des demandeurs d'asile.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **38 personnes soit 8 ménages**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **26 personnes soit 6 ménages**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **2,3 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **9 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **4 ménages soit 8 personnes sortis dans le parc public**
- Temporaire : **4 ménages soit 17 personnes sorties en logement relais Reloref**
- Autre type de sortie : **1 personne**

Accès à une formation

- aucune personne n'était en emploi à la sortie du Cada
- Formation linguistique : **1 personne a obtenu une formation en FLE et 4 ont été dispensés de formation FLE**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

L'attestation de comparabilité délivrée par Eric Naric permet de faciliter non seulement la recherche d'emploi, mais aussi l'entrée en formation qualifiante. Dix personnes ont fait une demande d'attestation de comparabilité de leur diplôme en 2011 : 3 personnes ont reçu une attestation de niveau I (droit, économie, agriculture / horticulture), 2 personnes ont obtenu une attestation de niveau II (comptabilité, agriculture / horticulture), 2 personnes ont obtenu une attestation de niveau IV (infirmier, cuisinière), 3 dossiers sont toujours en cours d'instruction. Dans le cadre de la semaine du cinéma, des réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire accompagnés par le relais insertion sont intervenus et ont partagé leur expérience avec un public très intéressé par leurs témoignages.

- Partenariats développés : **voir dispositif Reloref**

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **2 logements dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **6 ménages soit 27 personnes**
- Personnes sorties : **4 ménages sortis soit 18 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **4,9 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **3 ménages (14 personnes) sortis dans le parc public**
- Temporaire : **un ménage (4 personnes) a été orienté vers un logement relais**

- Origine des ménages hébergés : **5 ménages hébergés (23 personnes) sortaient du Cada de France terre d'asile de Saint-Lô et un ménage du Cada Adoma d'Etampes (4 personnes)**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **Tous sans emploi**

Accès à une formation

- Formation linguistique : **3 personnes ont obtenu une formation FLE**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **3 ménages sortis dans le cadre de la mobilité géographique**
- Territoires d'installation : **La Marne, le Puy-de-Dôme, la Seine-et-Marne**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Participation du Cada de la Manche aux journées d'échanges et de pratiques organisées par la DIEI. Dans le cadre du dispositif PRIM (Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique), une famille de la région parisienne a été accompagnée par le relais insertion et a bénéficié d'un logement en bail direct à Saint-Lô.

Activité d'intégration hors Cada : Le relais insertion

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes accompagnées : 11 ménages soit 45 personnes et 10 isolés
- Personnes sorties : 9 ménages soit 37 personnes
- Durée moyenne d'accompagnement : 14,8 mois

Résultats de l'accompagnement délivré

Emploi :

- Type de contrat : 1 personne en CDD de plus de 6 mois, 7 personnes en CDD de moins de 6 mois, 1 personne en Intérim et 1 en contrat aidé.
- Secteurs d'activité : Restauration, chaudronnerie, agro alimentaire - espaces verts

Formation :

- Formation linguistique : 2 personnes ont eu accès à une formation en FLE

Logement / hébergement :

- Formation linguistique : 2 personnes

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- Pérenne : 4 ménages soit 8 personnes ont obtenu un logement dans le parc public

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Le partenariat avec Pôle emploi, relatif à la convention entre France terre d'asile et le Pôle emploi, a permis de faciliter l'insertion professionnelle de 15 personnes et d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi suivis par le Relais insertion de la Manche. Par ailleurs, 2 personnes ont bénéficié de la prestation Trajectoire et cible emploi, prestation de Pôle emploi qui accompagne de manière plus ou moins intensive les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de recherche d'emploi. Le dispositif Esp'OIR (Espace d'Orientation et d'Intégration Régional), prestation de formation, a permis le suivi personnalisé de 5 demandeurs d'emploi leur permettant d'élaborer un parcours vers une qualification professionnelle.

Exemple de parcours d'insertion réussi

M. G est arrivé en août 2008. Il ne connaissait pas un mot de français. Il a obtenu le statut de réfugié en février 2009 soit 6 mois plus tard. A la fin de la formation linguistique prescrite par l'Ofii et l'obtention du DELF il a signé un Contrat unique d'insertion d'une durée d'un an. Ensuite, il est entré en formation Afpa plombier chauffagiste. Il possède à présent un titre professionnel d'Installateur thermique et sanitaire spécialisé en énergies renouvelables. La demande dans ce secteur est importante et il ne tardera pas à trouver un emploi avec le projet de créer, d'ici 3 ans, sa propre entreprise.

41 LOIR-ET-CHER

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Blois

2, quai Saint Jean - 41000 BLOIS

- Nombre total de places Cada dans le département : **200**
- Date d'ouverture du Cada : **1 avril 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **80**
- Nombre de personnes présentes : **114**
- Nombre de personnes entrées : **32**
- Nombre de personnes sorties : **36**
- Taux d'occupation du Cada : **98,91 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **13 statuts et 6 protections subsidiaires, soit 19 personnes, soit 10 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **35,71 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	11 personnes
Guinée :	6 personnes
Serbie :	5 personnes
Algérie :	3 personnes
Chine :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Nous avons développé notre partenariat avec l'association Cultures du cœur. En tant que relais social, le Cada a également pu proposer aux résidents des places gratuites pour des sorties culturelles (châteaux, musées, spectacles), loisirs pour les enfants (patinoire, spectacles), une pièce de théâtre sur le thème du sida à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, ainsi qu'une inscription semestrielle ou annuelle à diverses activités pour adultes (cours de guitare, d'informatique). Nous avons maintenu la sortie annuelle au canal de Briare. Nous avons aussi renouvelé la convention avec la Mairie pour le partenariat avec la halte garderie La mirabelle visant à favoriser l'accès aux cours de FLE des femmes avec enfants en bas-âge.

Service de domiciliation

1, rue Jehan de Saveuse - 41000 BLOIS

- Date d'ouverture du dispositif : **1^{er} janvier 2009**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **109**

- Nombre et nationalité des personnes domiciliées : **83 personnes domiciliées**

Arménie :	26
Géorgie :	14
Guinée :	16
Congo :	11
Congo RDC :	6
Russie :	7
Tchad, Guinée-Bissau et Soudan :	3

- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **65 personnes d'une place en Cada**
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **18 personnes**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **1 famille de 4 personnes**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cpm : **62**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **62**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **82**

Activité de la PLF en 2011

Cette année, l'équipe du service de domiciliation a connu beaucoup de difficultés pour l'accès à l'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile primo-arrivants.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

2, quai Saint Jean - 41000 BLOIS

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **13 ménages hébergés soit 38 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **9 ménages sortis soit 29 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **3 mois**

Type de sortie

Vers le logement

9 ménages soit 29 personnes ont obtenu un logement

- Pérenne : **3 ménages (9 personnes)**
sont sortis dans le parc public (HLM et contingent préfectoral)
1 ménage (1 personne) dans le parc privé
- Temporaire : **5 ménages soit 19 personnes :**
 - **3 ménages soit 14 personnes en ALT**
 - **1 ménage soit 4 personnes en sous location bail glissant via association partenaire**
 - **1 ménage soit 1 personne en FJT**

Type d'emploi à la sortie

- **4 personnes étaient en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **1 CDI**
3 contrats aidés de plus de 6 mois
- Secteurs d'activité : **aide à la personne, agriculture, bâtiment**

Accès à une formation

- **2 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée en conducteur d'installations et de machines automatisées (AFPA)**
- Formation linguistique : **1 personne a obtenu une formation en FLE**

Partenariats développés

Le centre a poursuivi le développement des partenariats existant avec l'Upas, la Caf, le Pôle emploi, la Préfecture (contingent préfectoral), les offices HLM et les employeurs du département afin de favoriser une insertion professionnelle et un accès au logement rapides. La principale difficulté en termes d'insertion professionnelle est la maîtrise insuffisante de la langue française des réfugiés. Cette lacune est liée au manque de dispositifs FLE ou Alphabétisation accessibles aux demandeurs d'asile à Blois. L'accès aux cours de français est par ailleurs très difficile pour les femmes seules accompagnées d'enfants en bas-âge en raison de solutions de garde d'enfants très restreintes.

Activité d'insertion**Insertion du milieu ouvert de Blois, accueil de jour et prestation d'accompagnement à l'insertion professionnelle pour les CADA de Blois, Romorantin et Vendôme****Nombre de personnes prises en charge par type de public**

- Personnes accompagnées : **157 personnes accompagnées dans le cadre de l'insertion professionnelle, 80 ménages accompagnés dans le cadre du RSA**
- Personnes sorties : **114 personnes sorties**
- Durée moyenne d'accompagnement : **6 mois**
- Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées : **Insertion professionnelle, aide à l'accession au logement, accompagnement administratif**

Résultats de l'accompagnement délivré**Emploi**

138 personnes ont accédé à un emploi à la sortie du dispositif

- Type de contrat : **Au total, 184 contrats ont été signés par les personnes accompagnées : 16 CDI, 41 CDD de plus de six mois, 48 CDD de moins de six mois, 43 contrats aidés de plus de six mois, 9 contrats saisonniers, 27 contrats d'intérim**
- Secteurs d'activité : **Boucherie, bâtiment, couture, restauration, hôtellerie, entretien, agriculture, sécurité, santé, manutention et magasinage, administration, industrie, transport, espaces verts, aide à la personne, coiffure et propreté urbaine**

Formation

- **6 personnes ont accédé à une formation durant la prise en charge dans le dispositif**
- Formation qualifiante : **6 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (1 personne en métiers de la distribution et de la vente, 1 personne en agent d'application industrielle, 1 personne en entretien industriel, 1 personne en conducteur d'installation de machines automatisées, 2 personnes en hôtellerie restauration)**

Logement / hébergement

- **22 ménages soit 62 personnes**
- Pérenne : **15 ménages soit 49 personnes dans le parc public, 3 ménages soit 7 personnes dans le parc privé**
- Temporaire : **4 ménages soit 6 personnes dont : 1 ménage soit 2 personnes en CPH, 1 ménage soit 4 personnes en sous location bail glissant avec association partenaire, 2 ménages soit 2 personnes en FJT.**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **7 ménages soit 20 personnes**
- Territoires d'installation : **Loiret, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine**

Exemple de parcours d'insertion réussi

Le manque de maîtrise de la langue française est la plus grosse difficulté pour l'insertion des personnes sur le Loir-et-Cher. L'incidence directe est que les personnes sont peu autonomes dans leurs recherches d'emploi, qu'elles sont souvent dans l'incapacité de mener à bien un entretien d'embauche et qu'elles sont loin de pouvoir intégrer une formation qualifiante qui leur permettrait d'exercer le métier qu'elles souhaitent. Par ailleurs, un grand nombre de personnes prises en charge ont peu ou pas de formations ou d'expériences professionnelles transposables en France, ce qui représente une problématique complémentaire à leur insertion professionnelle. Le service d'insertion en milieu ouvert a cependant poursuivi le développement de ses solides partenariats avec les employeurs du département (les Jardins de Cocagne, restaurant Maignan, l'Entreprise SNR 41) ainsi qu'avec les offices HLM et le contingent préfectoral, ce qui a permis d'aboutir cette année à un nombre non négligeable de parcours d'insertion réussis.

Dispositif RELOREF**Cada de Blois**

2, quai Saint Jean - 41000 BLOIS

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **2 dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **4 ménages hébergés, soit 20 personnes**
- Personnes sorties : **3 ménages sortis, soit 15 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **4 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **3 ménages, soit 15 personnes ont obtenu un logement dans le parc public**
- Pérenne : **2 ménages, soit 12 personnes en HLM, 1 ménage, soit 3 personnes par le biais du contingent préfectoral**
- Origine des ménages hébergés : **4 ménages viennent des CADA de France terre d'asile du Loir-et-Cher (3 ménages issus du CADA de Blois et 1 ménage issu du CADA de Vendôme)**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **4 personnes ont accédé à un emploi**
- Type de contrat : **1 CDD de 2 mois, 3 contrats aidés de plus de 6 mois.**
- Secteurs d'activité : **Agriculture, restauration**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Les activités se sont concentrées sur l'insertion professionnelle, la recherche de solution de logement et l'accompagnement administratif des réfugiés pris en charge. Grâce à un réseau de partenariats (employeurs, société HLM, contingent préfectoral), il n'a pas été noté de difficultés majeures dans l'accès à l'emploi et au logement des réfugiés hébergés dans les logements relais.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Romorantin-Salbris

52, bis avenue de Villefranche - 41200 ROMORANTIN

- Nombre total de places Cada dans le département : **60**
- Date d'ouverture du Cada : **29 septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **60**
- Nombre de personnes présentes : **104**
- Nombre de personnes entrées : **19**
- Nombre de personnes sorties : **46**
- Taux d'occupation du Cada : **104 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **5 statuts de réfugié, 8 protections subsidiaires, soit 3 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **21,05 %**

- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Arménie :	14 personnes
Géorgie :	8 personnes
Soudan :	7 personnes
Russie :	5 personnes
Chine :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Un atelier juridique a été mené sur les problématiques suivantes : préparer les demandeurs d'asile à leur convocation à l'Ofpra et à la CNDA ; remplir la déclaration de revenus ; préparer les demandeurs d'asile à une probable décision de rejet et à la procédure de recours qui s'ensuit. Un atelier santé a fait intervenir un pédiatre sur le thème de la prévention des maladies infantiles. Parallèlement, un atelier vocabulaire portait sur la santé et les organismes de santé. Un atelier insertion a été consacré au logement et aux aides au logement. Un dernier atelier portait sur les techniques de recherche d'emploi.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **3 ménages soit 13 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **3 ménages soit 13 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **1,5 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **3 ménages soit 13 personnes**
- Pérenne : **2 ménages soit 9 personnes sont sortis dans le parc public**
- **1 ménage soit 4 personnes est sorti dans le parc privé**

Accès à une formation

- **4 personnes ont eu accès à la formation**
- Formation linguistique : **4 personnes ont obtenu une formation en FLE**

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **2 ménages soit 4 personnes**
- Territoires d'installation : **Le Loir-et-Cher (41) et la Marne (51)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Le Cada a organisé des ateliers logement et recherche d'emploi, ainsi que des cours de français (2h par semaine). En outre, grâce à un partenariat avec une association, les bénéficiaires d'une protection internationale ont pu bénéficier de 6h de cours de français supplémentaires par semaine. Enfin, à l'occasion du 40ème anniversaire de l'association, le Cada a organisé deux journées de rencontres, de témoignages et d'activités diverses (projection de films, chants, ateliers enfants...).

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **2 appartements dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **3 ménages soit 13 personnes**
- Personnes sorties : **2 ménages soit 9 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **5 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 ménages sortis dans le parc public via demandes HLM**
- Origine des ménages hébergés : **3 ménages du centre France terre d'asile de Romorantin**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- aucune personne n'était en emploi à la date de la sortie

Accès à une formation

- Formation linguistique : **4 personnes ont obtenu une formation FLE**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **aucune personne n'est sortie dans le cadre de la mobilité géographique**
- Territoires d'installation : **Le Loir-et-Cher (41) et la Marne (51)**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

L'équipe du centre a mis en place un atelier consacré au logement, un atelier sur les aides de la CAF et un atelier sur les techniques de recherche d'emploi.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Vendôme

1^{er}, rue Charles Péguy - 41 100 VENDÔME

- Nombre total de places Cada dans le département : **200**
- Date d'ouverture du Cada : **1 janvier 2006**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **60**
- Nombre de personnes présentes : **101**
- Nombre de personnes entrées : **21**
- Nombre de personnes sorties : **44**
- Taux d'occupation du Cada : **96,68 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **23 personnes ont obtenu une protection internationale soit 13 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **56,10 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	20 personnes
Arménie :	9 personnes
Congo :	2 personnes
Chine :	6 personnes
Mali :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Les demandeurs d'asile du centre ont travaillé en partenariat avec l'association Printemps de Rottes sur les ateliers construction, défilé et repas dans le cadre de la manifestation du printemps des Rottes de juin 2011. En partenariat avec la salle de spectacle Le minotaure, différentes propositions de spectacles ont été faites aux usagers. Les travailleurs sociaux du centre ont animé différents ateliers sur le logement et le travail en France, sur la procédure de demande d'asile et la sortie du Cada. Le planning familial est intervenu auprès des femmes sur la réduction des risques (5 séances). 6 bénévoles ont délivré des cours de FLE au sein des locaux du Cada. Les familles hébergées dans le quartier des Rottes ont été intégrées dans le Programme de réussite éducative qui propose des activités favorisant l'épanouissement personnel des enfants. Nous avons maintenu la sortie annuelle au parc d'attraction PAPEA.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **7 ménages, soit 23 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **5 ménages, soit 12 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **3,7 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- 5 ménages soit 12 personnes
- Temporaire : 2 ménages, soit 2 personnes sont sortis vers un FJT, 2 ménages, soit 8 personnes sont sortis vers un appartement relais
- 1 personne avec 1 enfant est sortie vers un CPH à Orléans

Type d'emploi à la sortie

- 3 personnes étaient en emploi à la sortie du Cada
- Type de contrat : 2 CDD de moins de 6 mois et 1 CDD de plus de 6 mois
- Secteurs d'activité : agriculture et restauration

Accès à une formation

- 4 personnes ont eu accès à une formation
- Formation qualifiante : 1 personne est entrée en formation aide à domicile et auxiliaire de vie à Orléans, 1 personne en scolarité en BEP conduite des systèmes automatisés.
- Formation linguistique : 2 personnes ont obtenu une formation en FLE

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 1 ménage composé de 2 personnes
- Territoires d'installation : Le Loiret

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Afin de faciliter l'insertion des usagers sortant du Cada, l'équipe a mis en place des partenariats avec les bailleurs sociaux et les foyers des jeunes travailleurs et a travaillé sur l'accompagnement vers l'emploi.

Partenariats développés

Le Cada a développé un partenariat avec le CPH d'Orléans lui permettant de faciliter la sortie des usagers reconnus bénéficiaires d'une protection internationale.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : 2 dans le parc public
- Convention ASLL : non

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- 13 personnes
- Personnes hébergées : 13 réfugiés
- Personnes sorties : 10 réfugiés
- Durée moyenne d'accompagnement : 7 mois

Type de sortie du logement-relais

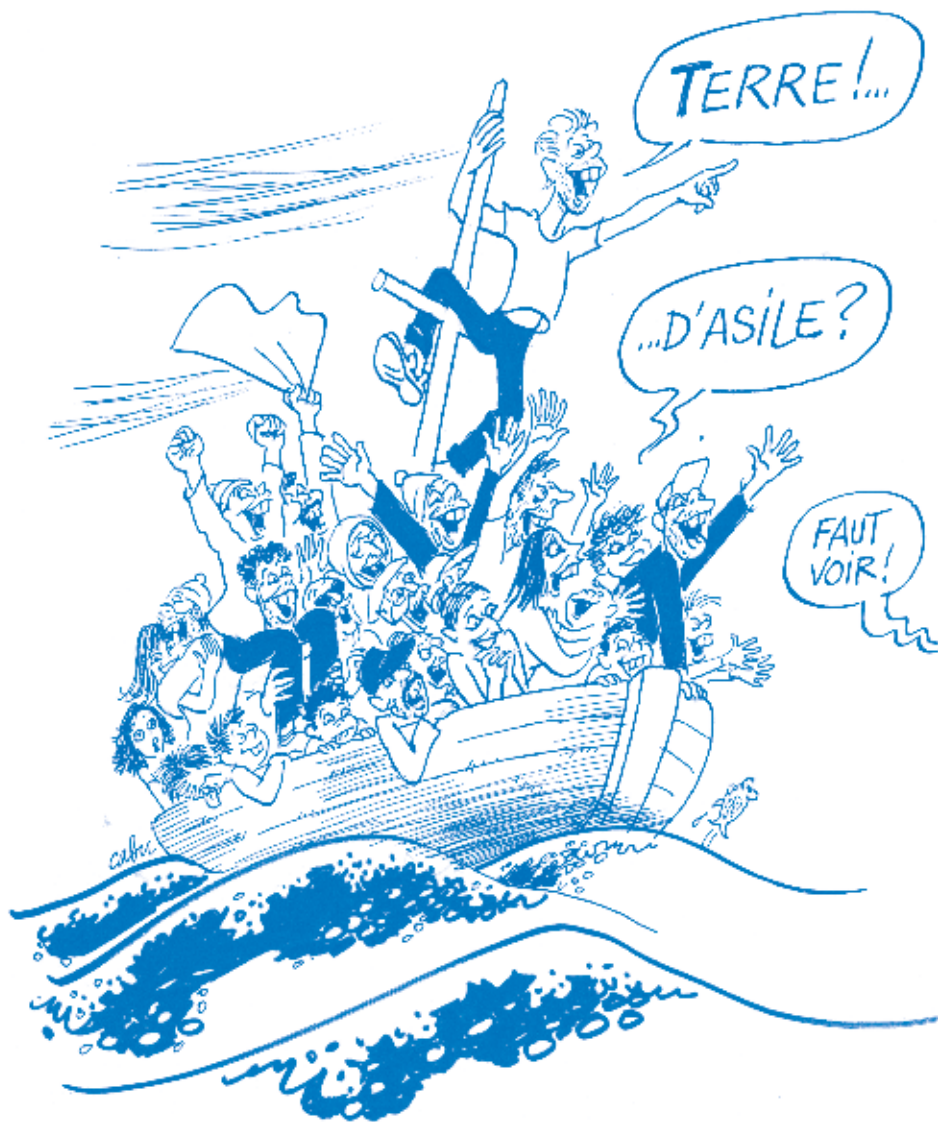
- 3 ménages
- Pérenne : 3 ménages sont sortis en bail direct dans le parc public soit 10 personnes
- Origine des ménages hébergés : Le Cada France terre d'asile de Vendôme

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 1 entrepreneur indépendant
- Type de contrat : Un auto-entrepreneur avec en plus un CDD de moins de 3 mois, une personne en CDD de moins de 3 mois et un contrat aidé de plus de 6 mois.

Accompagnement vers une formation

- une étudiante en licence
- Formation linguistique : 1 personne a obtenu une formation en FLE.



52 HAUTE-MARNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Chaumont

5, avenue du souvenir français - 52000 CHAUMONT

- Nombre total de places Cada dans le département : **140**
- Date d'ouverture du Cada : **15 avril 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **80**
- Nombre de personnes présentes : **121**
- Nombre de personnes entrées : **42**
- Nombre de personnes sorties : **42**
- Taux d'occupation du Cada : **97,21 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **13 personnes soit 9 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **60 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	18 personnes
Kosovo :	10 personnes
Arménie :	9 personnes
Congo :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Cette année, 22 personnes se sont inscrites aux cours de préparation des diplômes DILF/DELTA. Sur ces 22 personnes, 15 ont été jusqu'au bout de leur démarche, 12 candidats ont obtenu leur diplôme (8 DELTA et 4 DILF) en fonction des niveaux présentés. Le temps de préparation du DILF et du DELTA a été de 8 mois, soit 116 heures. Une activité sport et relaxation pour les femmes a été mise en place par Eloïse Maillot, stagiaire en troisième année de formation d'éducatrice spécialisée à l'Irtess de Dijon. Cette action a eu lieu de manière régulière, à raison d'une fois par semaine chaque vendredi après-midi, pendant 7 mois. 25 séances ont été proposées. 8 femmes se sont mobilisées pour cette activité avec une grande motivation. La moyenne de participation a été de 3,2 femmes par séance. Cette activité a dû être interrompue du fait de la fin du stage d'Eloïse Maillot.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Service d'accueil et d'orientation - SAO

- Date d'ouverture du dispositif : **17 novembre 2007**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **85 personnes**

• Nombre et nationalité des personnes domiciliées :

Kosovo :	54
Russie :	21
Chine :	14
Mongolie :	7
Bosnie :	6
Arménie :	5
Angola et Colombie :	8
RDC :	3
Macédoine :	2
Afghanistan, Pakistan et Guinée Conakry :	3

- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **83 personnes en procédure normale soit 23 familles, dont 1 famille en réexamen**
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **59**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **16**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cpm : **22 (dont 6 AME, 16 CMU)**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **22**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **34 dossiers**

Activité de la PLF en 2011

Malgré l'incertitude des financements, ce dispositif relativement récent prend forme. Le réseau de partenariat s'appuie sur celui du Cada mais compte également plusieurs partenaires dans des domaines propres à notre activité d'urgence. L'une des difficultés relevée est l'éloignement des hébergements des personnes accompagnées (75 km) et la situation de la préfecture de région (140 km). Par ailleurs, l'arrivée du Kosovo dans la liste des pays sûrs a augmenté le nombre de procédures prioritaires sur le dispositif.

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **8 familles soit 35 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **5,4 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **7 familles soit 30 personnes**
- Pérenne : **6 logements soit 25 personnes en bail direct dans le parc public**
- Temporaire : **1 ménage soit 5 personnes sorties en sortie ALT**

Type d'emploi à la sortie

- **3 personnes**
- Type de contrat : **1 CDI + 2 contrats aidés**
- Secteurs d'activité : **ouvrier agricole, couturière, restaurateur de bâtiments anciens**

Accès à une formation

- **2 personnes**
- Formation qualifiante : **1 personne en formation d'agent de sécurité, 1 personne en formation pour une entrée à l'université à la rentrée 2012**
- Formation linguistique : **9 personnes en formation FLE**
- Territoires d'installation : **La Haute-Marne (52)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Les ateliers ont permis aux familles de participer à différents thèmes proposés : accès au logement, choix du logement, attribution de logement et démarches administratives diverses, simulation d'état des lieux, l'entretien du logement, la gestion de budget, l'économie d'énergie... pour mieux comprendre l'accès mais aussi le maintien dans le logement.

Partenariats développés

Des ateliers sur la recherche d'emploi avec différents thèmes sont organisés : élaboration d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, exercice d'entretien à l'embauche, déchiffrement d'une annonce (Pôle emploi, presse locale), la candidature spontanée avec recherche d'entreprises par domaines professionnels. Des diffusions de petits films sur les fiches métiers permettent d'avoir une vision moins abstraite de la fiche de poste et permettent d'élargir le vocabulaire lié au métier.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Un chef de famille, suite à son rejet de demande de statut de réfugié, s'est vu régulariser. Il a pu aussitôt signer un CDI en tant qu'ouvrier agricole, métier qu'il connaissait bien pour l'avoir exercé dans son pays d'origine. Cette embauche a pu se faire rapidement, l'employeur connaissant déjà cette personne qui avait effectué, pendant sa demande d'asile, deux périodes « découverte entreprise ». Très appréciée, l'employeur a aidé au dossier de régularisation. De plus, après avoir été bénévole à Babel Interprètes, il est désormais salarié pour chaque mission d'interprétariat.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **1 dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **1 ménage réfugié soit 5 personnes et 1 ménage régularisé soit 5 personnes : soit un total de 10 personnes**
- Personnes sorties : **1 ménage réfugié soit 5 personnes et 1 ménage régularisé soit 5 personnes : soit un total de 10 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **7,7 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 dans le parc public**
- Origine des ménages hébergés : **2 ménages sortis du Cada de France terre d'asile de Chaumont**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **2 personnes étaient en emploi à la date de sortie**
- type de contrat : **1 CDI et 1 CDD**
- secteurs d'activité : **agricole et entretien**

Accompagnement vers une formation

- **2 personnes ont eu accès à une formation**
- Formation linguistique : **2 personnes ont obtenu une formation en FLE**
- Territoires d'installation : **La Haute-Marne (52)**

27 EURE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Évreux

1, rue jacquard - 27000 EVREUX

- Nombre total de places Cada dans le département : **220**
- Date d'ouverture du Cada : **10 juillet 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure collective**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **100**
- Nombre de personnes présentes : **1 167**
- Nombre de personnes entrées : **71**
- Nombre de personnes sorties : **67**
- Taux d'occupation du Cada : **98,32 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **15 statuts de réfugié et aucune protection subsidiaire soit 15 personnes (5 dossiers)**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **22,73 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Congo RDC :	27 personnes
Nigeria :	11 personnes
Arménie :	11 personnes
Russie :	10 personnes
Géorgie :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

En raison d'une importante rotation ayant modifié la typologie du public accueilli, mais aussi des besoins exprimés par les usagers, le Cada a adapté la programmation de ses activités.

Ainsi, face aux besoins constatés auprès de familles monoparentales de plus en plus nombreuses et dans le prolongement du partenariat mis en place avec la PMI (protection maternelle et infantile) en 2010, des ateliers de sensibilisation et d'informations ont été proposés aux usagers autour de thématiques telles que le sommeil, l'alimentation et les risques d'accidents domestiques. Par ailleurs, l'association l'ABRI est intervenue auprès des résidents sur la thématique des MST.

De la même manière, le partenariat avec l'association Respire (équipe mobile psychiatrie santé précarité) s'est considérablement développé, compte tenu de l'importante demande émanant du public isolé, hommes et femmes.

Par ailleurs, le Cada a poursuivi les ateliers d'informations concernant la procédure de demande d'asile, mais aussi proposé deux cycles d'ateliers autour de l'emploi (11 séances réalisées), des droits sociaux et de la gestion du budget.

Enfin, les cours de FLE mis en œuvre depuis plusieurs années au sein du centre ont été progressivement délégués à un groupe de bénévoles issus du corps enseignant.

L'équipe du Cada s'est enfin mobilisée au cours de l'année pour participer à la construction partagée, entre les acteurs de l'AH1 (Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion), d'outils et procédures mises en œuvre par le Service intégré d'Accueil et d'orientation d'urgences de l'Eure.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Antenne de la plate-forme régionale DIRE

Antenne d'Évreux de la plate-forme régionale de Haute-Normandie (DIRE)

- Date d'ouverture du dispositif : **Juillet 2003**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **85 personnes**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **341 (Voir Plate-forme régionale de Haute-Normandie p 59)**

Activité de la PLF en 2011

Le premier semestre a vu un rallongement significatif des délais de 1er rendez-vous en préfecture de région (Rouen), allant jusqu'à 3 mois d'attente pour la demande d'admission au séjour. Par ailleurs, sur l'année, le nombre de demandeurs d'asile primo-arrivants a augmenté d'environ 13% par rapport à 2010, et le nombre de domiciliés a doublé entre le 01/01/2011 et le 31/12/2011. La mise en place du Système intégré d'accueil et d'orientation d'urgence de l'Eure a favorisé une collaboration rapprochée avec l'équipe du 115 et le SIAO. Séjour pour l'orientation et le suivi des primo-arrivants et demandeurs d'asile en attente d'entrée en Cada et orientés vers le dispositif d'hébergement d'urgence de droit commun.

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **4 personnes isolées et 3 ménages soit 19 personnes réfugiées statutaires hébergées**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **1 isolé et 3 ménages soit 16 personnes statutaires sortis**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **5,8 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **1 isolé et 3 ménages soit 16 personnes statutaires ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 ménage soit 3 personnes réfugiées sorties en logement social pérenne dans le parc public**
- Temporaire : **1 isolé et 2 ménages soit 12 personnes bénéficiaires de la protection internationale sont sorties en logement temporaire :**
1 isolé en résidence sociale Adoma
2 ménages soit 12 personnes en ALT Reloref

Type d'emploi à la sortie

- **1 personne était en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **CDI de 6 mois (possibilité de CDI)**
- Secteurs d'activité : **agent de production automobile**

Accès à une formation

- Formation linguistique : **4 personnes bénéficiaires de la protection internationale ont obtenu une formation en FLE (dont une formation rémunérée Renforcement des savoirs de base)**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 ménage soit 6 personnes**
- Territoires d'installation : **Seine-Maritime (76)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Des partenariats renforcés :

Cette année nous avons renforcé le partenariat avec la plateforme de socialisation de l'association ATESA, adapté aux problématiques rencontrées par les bénéficiaires accompagnés par le Pôle insertion.

L'équipe du centre a participé aux comités de rédaction de l'association Dynamic emploi, pour le site web « Séquence insertion », rédaction d'articles sur des thématiques liées à l'intégration des migrants. Une mise en commun des deux structures est envisagée pour mettre en place un atelier commun sur la construction du projet professionnel.

Une collaboration importante a été mise en oeuvre avec l'association Alfa mobilité Vernon car leur dispositif est adapté à un public étranger pouvant rencontrer des difficultés en français, mais ayant besoin de passer au plus vite le permis de conduire.

Nous avons mis en place un partenariat avec l'équipe mobile santé précarité Respire pour l'orientation des bénéficiaires vers un accompagnement psychologique, démarche souvent difficile à engager par eux-mêmes.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur R., homme isolé originaire du Congo RDC, a été reconnu réfugié en décembre 2010. Francophone, titulaire d'un master en droit dans son pays, il avait occupé des postes de juriste et de gérant d'entreprise. Son souhait était de reprendre une formation en droit en France, mais devant la nécessité de s'insérer professionnellement de manière plus rapide, il a orienté ses démarches de recherche d'emploi dans le secteur de l'automobile. Il a ainsi obtenu un CDD de 3 mois, en tant qu'agent de production, qui a été renouvelé une fois avec une possibilité de CDI à la suite. En parallèle, des demandes de logements temporaires et pérennes ont été faites. Monsieur a intégré une chambre en résidence sociale en mai 2011, à la sortie du Cda. Un logement pérenne dans le parc social lui a été attribué en septembre 2011. Il continue de bénéficier également d'un suivi psychologique important pour l'aider à se reconstruire, et espère pouvoir débiter une procédure de réunification familiale pour son épouse et ses trois enfants restés au pays.

Le pôle insertion - CERF Évreux

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes accompagnées : **147 personnes accompagnées dans le cadre de l'action RSA en 2011**
- Personnes sorties : **39 personnes sont sorties du dispositif en 2011 (68 entrées sur la même période)**
- Durée moyenne d'accompagnement : **7,7 mois**

Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées

L'aide à l'accès au droits sociaux, au séjour (dont réunification familiale), accès et maintien dans le logement, formation professionnelle, linguistique, accès à la mobilité (permis de conduire), recherche d'emploi / ateliers d'information sur plusieurs thématiques : le RSA, la recherche et l'accès au logement, la recherche d'emploi, le budget dans un logement.

Outils utilisés :

- entretiens individuels, actions collectives d'information, entretiens tripartites avec des partenaires
- orientation vers des actions de partenaires (formation, information, socialisation...)
- aides financières : APRE départementales, bourses d'insertion, orientation pour FSHE, FSH accès logement... Objectif : passage du permis de conduire, accès ou maintien dans le logement.

Résultats de l'accompagnement délivré

Emploi

- **27 personnes ont accédé à un emploi et 4 ont créé une entreprise**
- Type de contrat : **6 personnes en CDI, 4 en CDD de plus de 6 mois, 4 en CDD de moins de 6 mois, 7 personnes en intérim, 1 CAE, 5 créateurs d'entreprises (auto entreprise ou commerçant)**
- Secteurs d'activité : **bâtiment, agent de production, aide à la personne, sécurité, agent entretien, ouvrier agricole, restauration.**

Formation

- **6 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif**
- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée (auxiliaire de vie)**
- Formation linguistique : **5 personnes ont obtenu une formation FLE**

Logement / hébergement

- **4 ménages ont obtenu un logement soit 14 personnes**
- Pérenne : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée (auxiliaire de vie)**
- Temporaire : **1 ménage soit 1 personne**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Des ateliers d'information sont proposés sur plusieurs thématiques : le RSA, la recherche et l'accès au logement, la recherche d'emploi, le budget dans un logement. Les bénéficiaires ont pu participer à des ateliers créatifs dans un objectif de socialisation.

Un travail d'échanges et de réseau a été mis en place par la MLCE du Conseil Général de l'Eure à destination des référents socio-professionnels du département, grâce à des réunions trimestrielles sur les Unions territoriales d'action sociale (UTAS) d'Evreux et de Louviers. Sur le territoire de Vernon, la participation des référents aux équipes pluridisciplinaires a été favorisée.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Une famille composée d'un couple et de 4 enfants, reconnus réfugiés, entrés en ALT France terre d'asile en 2010 sont sortis en février 2011 sur un logement autonome dans le parc social. Monsieur et Madame ont été suivis dans le cadre du RSA en parallèle et après leur sortie du Cda. Monsieur, suite à ses recherches d'emploi, a signé un CDI comme électricien en octobre 2011. Il a également débuté sa formation au permis de conduire. Madame

a pu entrer en formation FLE car un mode de garde a été trouvé pour le dernier enfant.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **8 logements dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **17 ménages hébergés soit 71 personnes dont :**
 - 13 ménages réfugiés soit 54 personnes
 - 3 ménages bénéficiant de la protection subsidiaire soit 12 personnes
 - 1 ménage régularisé soit 5 personnes
- Personnes sorties : **10 ménages soit 43 personnes sorties :**
 - 8 ménages réfugiés sortis soit 34 personnes
 - 2 ménages bénéficiant de la protection subsidiaire sortis soit 9 personnes
- Durée moyenne d'accompagnement : **207 jours / 7 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **9 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **9 ménages soit 39 personnes sont sortis dans le parc public**
- Autre : **1 ménage (4 personnes), hébergé par la famille en région parisienne**

- Origine des ménages hébergés : **Cada France terre d'asile du département : 4 ménages soit 17 personnes**
Autre Cada du département : 4 ménages soit 16 personnes
Autre structure d'hébergement du département (Auda, Adoma, Centre médico-social, CPH...) : 6 ménages soit 25 personnes
Autre département : 3 ménages soit 13 personnes

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **4 personnes étaient en emploi à la sortie du dispositif**
- type de contrat :
 - CDI : 2 personnes
 - CDD : 1 personne
 - Contrat aidé : 1 personne
- secteurs d'activité : **restauration, manœuvre bâtiment**

Accompagnement vers une formation

- Formation linguistique : **9 personnes ont suivi des cours de FLE**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Dans le cadre du dispositif Reloref, des démarches ont été mises en place pour un partenariat avec des structures favorisant le développement d'une offre locative pour le public migrant : des conventions ont été élaborées avec l'UREI (rencontre en mars 2011), Habitat et développement (rencontre en mars 2011) et le SIREs (mars 2011). L'objectif est de développer l'offre locative dans le parc privé pour les bénéficiaires de la protection internationale et migrants de droit. Dans le cadre des Commissions départementales de régulation des dispositifs d'hébergement, une procédure a été actée avec Logiliance/Gile, afin de positionner des ménages sur des logements du parc public et accélérer ainsi les attributions dans bon nombre de situations.

Exemple de parcours d'insertion réussi

La famille O., de nationalité kosovare, composée d'un jeune couple avec un enfant en bas âge, est bénéficiaire de la protection subsidiaire. Ils sont entrés en France en 2009, et ont obtenu leur statut en décembre 2010. Cuisinier dans son pays d'origine, monsieur a démarré à sa sortie de Cada en avril 2011 un contrat en intérim dans le domaine du bâtiment. Ces contrats ont été reconduits de semaine en semaine dans la même entreprise. Monsieur a ensuite signé un CDD de 6 mois dans cette même entreprise avec une possibilité de CDI à la suite. Madame était journaliste au pays, et maîtrisant peu le français, elle est en attente de cours de Français langue étrangère qu'elle suivra dès qu'un mode de garde sera trouvé pour leur fille âgée de 2 ans et demi (le secteur géographique dans lequel ils résident souffrant d'une pénurie importante de places en crèche). Des demandes de logement ont été faites durant l'hébergement sur le dispositif Reloref, et le couple s'est vu attribuer un logement dans le parc social. La signature du bail aura lieu en 2012.

76 SEINE-MARITIME

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Rouen

4, rue Fontenelle - 76000 ROUEN

- Nombre total de places Cada dans le département : **720**
- Date d'ouverture du Cada : **1er janvier 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **142**
- Nombre de personnes présentes : **205**
- Nombre de personnes entrées : **61**
- Nombre de personnes sorties : **64**
- Taux d'occupation du Cada : **99,55 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **14 statuts de réfugiés et 1 protection subsidiaire, soit 16 personnes (8 dossiers)**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **35 %**

- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Arménie :	16
Georgie :	9
Congo Brazzaville :	9
Russie :	6
Rwanda :	5

Activité au sein du Cada en 2011

Mise en place d'actions partenariales : participation à différents événements à l'invitation de partenaires locaux : intervention auprès de la commission prévention/sécurité de la CREA, journée départementale sur la domiciliation réalisée avec la DDCS, stand au Salon des égalités et journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage à l'université de droit, stand et

intervention radio à la Journée de la Solidarité (AFEV), stand au Forum des Associations de Rouen.

Développement de nouveaux outils à destination des demandeurs d'asile :

- Création d'un livret regroupant tous les ateliers proposés dans le programme global d'autonomisation qui permet aux usagers de mieux se repérer dans l'offre proposée.
- Dans le cadre des ateliers de français, mise en place de sessions générales d'évaluation des usagers selon le CECRL, permettant de mieux définir les différents niveaux individuels, tout en motivant les usagers à participer davantage à leur apprentissage.

Festival des « 40 ans de France terre d'asile et 60 ans de la Convention de Genève » :

Dans le cadre du projet de commémoration nationale des 40 ans de France terre d'asile et 60 ans de la Convention de Genève, un festival a été organisé à Rouen en octobre et novembre, visant à une sensibilisation et une meilleure information du grand public sur la problématique de l'asile et des migrations (cf, 40 ans de France terre d'asile page : 20).

Plate-forme d'accueil régionale pour demandeurs d'asile primo-arrivants - DIRE

- Date d'ouverture du dispositif : **1er janvier 2004**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **1 120 personnes primo arrivantes accueillies dont 780 à Rouen et 340 à Evreux. Ce chiffre a augmenté de 13,5 % par rapport à 2010.**
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées :

Rouen :	
Arménie :	110
Nigeria :	95
RDC :	68
Chine :	66
Russie :	57
Georgie :	41
Algérie :	38
Évreux :	
RDC :	99
Bangladesh :	99
Georgie :	22
Congo :	16
Guinée :	15
Angola :	13
- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada :

Rouen :	367
Évreux :	162
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **368**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **15 (Rouen), 13 (Évreux)**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cnam : **441 (Rouen)**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **287 (Rouen), 150 (Évreux)**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **479 (Rouen), 112 (Évreux)**

Activité de la PLF en 2011

La plate-forme régionale de Rouen a la spécificité d'avoir une antenne locale située à Évreux permettant ainsi de délivrer aux demandeurs d'asile de l'Eure un minimum de prestations pour leur suivi administratif et social.

En 2011, les dispositions mises en place avec les différents acteurs de terrain se sont poursuivies :

- Coopération avec les Systèmes intégrés d'accueil et d'orientation de l'Eure (27) et de Seine-Maritime (76).
- Mise à disposition de permanences d'accueil par le Pôle emploi et la CPAM pour l'ouverture des droits à Rouen et en prévision à Évreux.
- Plages horaires et guichet unique en préfecture pour les admissions au séjour des personnes primo-arrivantes.
- Continuité des partenariats noués depuis plusieurs années permettant d'anticiper et de mieux organiser les orientations.

De nouveaux outils d'informations à destination des demandeurs d'asile (support d'information collective et individuelle, livret individuel de parcours) ont été également développés.

La principale difficulté rencontrée est l'absence de places en hébergement d'urgence pour les personnes en attente de rendez-vous d'admission au séjour, délivrés sous un délai de 2 mois.

Dispositif HUDA

- Type d'hébergement : **hébergement en hôtel**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **57**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **237**
- Principales nationalités :

Arménie :	52 personnes
Nigéria :	36 personnes
Georgie :	22 personnes
Russie :	22 personnes
Congo :	17 personnes
- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **Toutes les personnes prises en charge sur ce dispositif sont sous APS et en attente d'une place en Cada.**
- Durée moyenne de séjour : **2,5 mois**
- Nombre de sorties : **172**

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **11 ménages soit 34 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **8 ménages soit 26 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **4 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **8 ménages soit 26 personnes**
- Pénenne : **2 ménages soit 7 personnes sont sorties sur du logement pénenne :**

- une famille dans le parc public via le contingent préfectoral
- un homme isolé dans le parc privé
- Temporaire : 2 ménages soit 3 personnes en CHRS
4 ménages soit 16 personnes en logement temporaire

Type d'emploi à la sortie

- 1 personne était en emploi à la sortie du Cada
- Type de contrat : CDD de moins de 6 mois
- Secteurs d'activité : Restauration

Accès à une formation

- 3 personnes sont entrées en formation
- Formation qualifiante : 1 personne en formation qualifiante commerce
- Formation linguistique : 2 personnes ont obtenu une formation FLE
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sortis dans le cadre de la mobilité géographique : Pas de sortie vers un autre département

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

La situation du logement dans l'agglomération et les exigences des bailleurs notamment sur la présentation du titre de séjour de 10 ans font que très peu de familles sortent du Cada directement vers le logement autonome. Le passage en logement Reloref pour les familles ou en résidence sociale pour les hommes isolés est un passage quasi systématique, l'entrée sur ces dispositifs transitoires se faisant souvent dans les premiers mois suivant le statut.

Activité d'intégration hors Cada

Dispositif PARA Rouen Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile (PARA)

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 6 ménages soit 30 personnes
- Personnes sorties :
2 ménages soit 11 personnes
- Durée moyenne d'accompagnement : 14,8 mois

Type de sortie

Vers le logement

- 2 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 2 ménages soit 11 personnes ont obtenu un logement dans le parc public (hors contingent préfectoral)

Type d'emploi à la sortie

- 3 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat : 2 CDI et 1 interim
- Secteurs d'activité : Bâtiment, manutention, hôtellerie

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Les familles hébergées sur ce dispositif ont un statut administratif qui ne leur permet pas de bénéficier du RSA. L'insertion professionnelle reste donc le seul moyen d'obtenir les ressources

permettant l'accès au logement. La conjoncture économique et les difficultés liées au public (maîtrise difficile de la langue, absence de mode de garde, formation inadaptée ou non reconnue) entraîne une précarité des contrats proposés (souvent des CDD de courte durée ou de l'intérim) et donc des ressources. Cette difficulté à stabiliser les revenus rend compliqué le passage des dossiers en commission d'attribution des logements sociaux et impossible l'accord de signature d'un bail par un propriétaire privé.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Suite à 10 mois de prise en charge sur le dispositif Para avec suivi individualisé et participation aux ateliers du programme d'autonomisation, la famille V., d'origine kosovare, a été relogée dans le parc public. Compte tenu de leur situation administrative (régularisés) qui les empêchait d'accéder au RSA, la famille devait être mise en emploi rapidement. Grâce à l'accompagnement socioprofessionnel dispensé par l'équipe du Para, la maîtrise correcte du français et le réseau personnel du couple, Monsieur et Madame V. ont chacun, réussi à accéder à un emploi. Monsieur travaille aujourd'hui en CDI en tant que livreur-monteur de cuisines aménagées et Madame a été embauchée comme femme de chambre.

Conseil emploi réfugiés formation (CERF) de Rouen / Accompagnement RSA

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 93 personnes accompagnées dans le cadre du RSA
- Personnes sorties : 37 personnes sorties

- Durée moyenne d'accompagnement : 20 mois
- Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées :
Accompagnement individuel personnalisé et ateliers collectifs

Résultats de l'accompagnement délivré

Emploi

- 24 personnes ont accédé à un emploi
- Type de contrat :
3 CDI,
9 CDD de moins de 6 mois,
4 CDD de plus de 6 mois,
2 interim,
1 création d'entreprise,
5 CUI CAE.
- Secteurs d'activité : bâtiment, propreté, sécurité, commerce, santé, restauration, pisciculture

Formation

- 10 personnes ont eu accès à la formation
- Formation qualifiante : 3 personnes sont entrées en formation qualifiante (Bafa, AMP, Aide soignant)
- Formation linguistique : 7 personnes ont obtenu une formation FLE

Logement / hébergement

- 5 ménages soit 7 personnes ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 ménages soit 5 personnes dans le parc public
- Temporaire : 1 personne en résidence sociale

- Autre : **1 personne en solution personnelle**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 personne est sortie dans le cadre de la mobilité géographique**
- Territoires d'installation : **Cholet (49)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Cette année encore, nous avons été confrontés au manque de désignations. Nous avons alerté de nombreuses fois le Conseil général sur cette problématique qui répond par l'incapacité à maîtriser les orientations vers les différents référents RSA, l'orientation étant faite au moment de l'ouverture des droits à la CAF. Néanmoins, notre interlocuteur sur le département a été sensible à cette difficulté et a essayé d'y pallier en se saisissant notamment des programmes nationaux comme celui des réinstallés de Malte. Ainsi, sur plusieurs mois notre portefeuille a été constitué pour un quart exclusivement de ce public, loin de l'insertion, qui ne répondait donc pas à notre convention mais pour lequel un travail d'insertion a été entrepris en partenariat avec l'hébergeant, à savoir l'AFTAM. Par ailleurs, certains accompagnements ont malheureusement été interrompus en raison de l'accès d'un des membres du couple à l'emploi qui exclut l'autre du RSA et des actions afférentes. La mobilisation des acteurs locaux associatifs et institutionnels, de l'emploi et du logement et le développement de nos actions impulsent une dynamique de partage de compétences et d'entretiens d'évaluation des situations partagées permettant ainsi une meilleure connaissance du public réfugié et régularisé.

Exemple de parcours d'insertion réussi

De nationalité kosovare, la famille Z est arrivée en France en 2008 et a été reconnue réfugiée en 2010. Dès la reconnaissance de leur statut, le travail sur l'insertion a pu commencer. Madame parlait et comprenait correctement le français à son arrivée, tandis que Monsieur ne s'exprimait que très difficilement. Grâce aux cours de français dispensés par le Cada et aux cours prescrits par l'Ofii (pour Monsieur), les connaissances linguistiques du couple se sont rapidement améliorées. Les freins à l'emploi ont été levés grâce à un accompagnement socioprofessionnel renforcé et Madame Z. a été embauchée en tant qu'agent de collectivité pour sa commune de résidence. L'accès à l'emploi du Monsieur Z. s'avérait plus compliqué compte tenu de ses difficultés pour échanger son permis de conduire en préfecture. Il a finalement obtenu un CDI dans une entreprise de lavage de voiture. Sortant de Cada vers un logement-relais Reloref, la famille a enfin pu accéder à un logement autonome dans le parc public via le contingent réservé à la mairie dans la commune où travaille Madame Z.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **10 logements**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **15 ménages soit 63 personnes ont été accueillies sur le dispositif,**
- **14 ménages réfugiés soit 59 personnes**
- **1 ménage bénéficiaire de la protection subsidiaire soit 4 personnes.**

- Personnes sorties : **5 ménages réfugiés soit 19 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **11 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **5 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **4 ménages soit 15 personnes ont obtenu un logement dans le parc public**
- **1 ménage soit 4 personnes via la convention avec le SIRES Nord-Ouest ont obtenu un logement dans le parc privé**
- Origine des ménages hébergés : **15 ménages hébergés soit 63 personnes :**
- **Cada France terre d'asile du département : 4 ménages**
- **Plate-forme France terre d'asile du département : 1 ménage**
- **Autre centre France terre d'asile : 3 ménages**
- **Autre Cada du département : 6 ménages**
- **Autre structure d'hébergement du département : 1 ménage**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **3 personnes ont accédé à un emploi**
- type de contrat : **3 CDI**
- secteurs d'activité : **Tertiaire, restauration, propriété**

Accompagnement vers une formation

- **2 personnes ont eu accès à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation AFPA dans le secteur industriel**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Suite à une refonte des équipes de la Préfecture, moins de logements contingentés ont été proposés aux réfugiés.

Par ailleurs, les bailleurs de l'agglomération rouennaise refusent de reloger les personnes qui sont toujours sous récépissé.

Ces deux éléments combinés ont freiné l'accès au logement des personnes hébergées dans ce dispositif, d'autant que le nombre de moins en moins important de réfugiés assure tout de même une fluidité du dispositif. Les personnes accueillies sont ainsi des personnes ayant obtenu le statut très récemment.

Quant au relogement vers le parc privé, il est quasiment inexistant en raison des exigences des propriétaires, de la situation du logement sur le département et des ressources trop faibles des familles. Ainsi, beaucoup de familles sont relogées à partir des minima sociaux.

L'insertion professionnelle est poursuivie par notre conseillère en insertion. Celle-ci demande un suivi à plus long terme car souvent problématique en raison du manque de maîtrise de la langue et de compétences non transférables mais aussi de différences culturelles difficiles à appréhender comme le travail des femmes, l'acceptation de contraintes horaires et des exigences salariales inappropriées. Ces questions sont travaillées par les équipes lors d'ateliers 'vie quotidienne et découverte de la France' organisés chaque semaine dans le cadre du programme d'autonomisation, animés par des salariés de France terre d'asile ou des intervenants extérieurs.

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) - Centre de rétention administrative de Oissel

Centre de rétention de Oissel

ENP-Route des Essarts, BT 11 - 76350 OISSEL

Situé en plein cœur de la forêt de la Londe-Rouvray, le centre de rétention administrative de Rouen-Oissel a la particularité de se trouver dans l'enceinte même de l'Ecole nationale de police (ENP). Le centre n'est pas desservi par le réseau de transport commun et les étrangers libérés doivent regagner à pied la gare d'Oissel, située à 5 km. Le centre est divisé en deux zones de vie: l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes et les familles. Le bureau de France terre d'asile est situé entre les deux zones de vie. Les deux intervenants ont un accès libre à ces deux zones et peuvent faire venir librement les personnes dans leur bureau, sans mobiliser les services de police.

- Capacité : **72**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **2**
- Nombre de personnes retenues en 2011 : **839 hommes - 172 femmes dont 40 familles (66 adultes + 72 enfants)**
- Taux d'occupation au 30 juin 2011* :
Au 30 juin 2011 : 8,3 %
Au 30 novembre 2011 : 33,34 %
- * Le nombre de placements en rétention a été exceptionnellement bas jusqu'au 18 juillet 2011, date d'entrée en vigueur des principales mesures de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité
- Nationalités les plus représentées : **roumaine (133), tunisienne (117), marocaine (69), algérien (54), turque (40)**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **Ex-APRF (316), OQTF sans DDV (272), Ex-OQTF (189), Réadmission Dublin (58), ITF (45)**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **29,01 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **986 personnes rencontrées**
1004 informations individuelles + 206 informations collectives
260 préparations aux audiences JLD
- Nombre de recours effectués :
367 recours contentieux devant le TA contre une mesure d'éloignement
216 appels devant la CA contre l'autorisation de prolongation du maintien en rétention
- Nombre de demandes asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus : **49 demandes d'asile déposées**
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	34,68 %
annulation par le juge administratif	17,64 %
exécution de l'éloignement	29,00 %
assignation à résidence (judiciaire)	1,52 %
expiration délai légal	4,36 %
décision préfectorale - ministérielle	3,96 %
autre	8,84 %

75 PARIS

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Paris

24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

- Nombre total de places Cada dans le département : **430**
- Date d'ouverture du Cada : **1er décembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **130**
- Nombre de personnes présentes : **211**
- Nombre de personnes entrées : **87**
- Nombre de personnes sorties : **89**
- Taux d'occupation du Cada : **97,37 %**
- Nombre de réfugié reconnu et protections subsidiaires accordés (en personnes et en statuts) : **35 réfugiés et 8 protections subsidiaires, soit 43 personnes (43 dossiers)**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **57,33 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

RDC :	15
Afghanistan :	14
Chine :	12
Ethiopie :	7
Mauritanie :	4

Activité au sein du Cada en 2011

L'année 2011 a été marquée par l'accroissement des problématiques de santé parmi les personnes accueillies et la nécessité de développer de nouveaux moyens afin de tenter d'y répondre : mise en place d'un partenariat avec le réseau Santé Paris Nord (praticiens hospitaliers et de ville, experts des populations migrantes), renforcement du partenariat avec la MGEN sur les soutiens psychologiques (31 personnes orientées). Le Cada s'est également donné comme priorité de pallier la grande solitude de certaines personnes isolées : un Conseil de vie sociale a été mis en place, afin de favoriser l'expression des résidents. Dans le cadre du PGAA, 27 ateliers ont été réalisés sur les thèmes de l'accès au logement, l'emploi en France, le fonctionnement des administrations, comment remplir un formulaire, etc. 45 cours de FLE collectifs et 58 cours particuliers, 10 groupes de paroles sur des thématiques diverses, 19 sorties culturelles et sportives.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **43 ménages soit 44 personnes isolées hébergées**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **45 ménages soit 46 personnes isolées**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **5,6 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- 45 ménages soit 46 personnes ont obtenu un logement
- Pérenne : **1 personne** a obtenu un logement dans le parc public HLM et **2 personnes** dans le parc privé.
- Temporaire : **9 personnes** ont obtenu un logement en CHRS
16 personnes ont obtenu un logement en résidence sociale
10 personnes ont obtenu un logement au DPHRS
2 personnes (une mère et son enfant) ont obtenu un logement en centre maternel
1 personne a obtenu un logement en FJT
- Autres types de sortie : **5 personnes isolées** ont trouvé un logement chez de la famille ou des amis

Type d'emploi à la sortie

- **10 ménages** soit **10 personnes isolées** étaient en emploi à la sortie
- Type de contrat : **3 personnes** en CDI, **5 personnes** en CDD de 6 mois ou plus, **2 CDD** de moins de 6 mois
- Secteurs d'activité : **restauration, BTP, Aide à la personne, Agent d'entretien**

Accès à une formation

- **25 personnes** ont eu accès à une formation
- Formation qualifiante : **9 personnes** sont entrées en formation qualifiante (**1 personne** en CAP boulangerie, **1 personne** en CAP électricité, **1 personne** assistante de vie, **1 personne** agent de restauration collective, **1 personne** étudiante (licence webmaster), **1 personne** en DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), **3 personnes** en pôle mobilisation par le biais de la mission locale).
- Formation linguistique : **16 personnes** ont obtenu une formation FLE par le biais de l'Ofii
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 personne**
- Territoires d'installation : **Pyrénées-Atlantiques (64)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Le Cada a participé à plusieurs forums et salons pour l'emploi et la formation professionnelle et a continué de façon hebdomadaire les ateliers emploi et les ateliers logement tout en modifiant le contenu pour faciliter la compréhension. L'équipe a créé de nouveaux outils tels qu'un guide au quotidien (à l'attention des sortants de Cada et plus particulièrement pour les déboutés) et un classeur d'adresses de domiciliations agréées par la préfecture. L'équipe a rencontré plusieurs CHRS et structures d'hébergement, le SIAO Insertion, l'Espace insertion du 18^e arrondissement et le Greta (formations pour adultes) du 18^e arrondissement (afin de positionner les personnes sur les ateliers de pédagogie personnalisés).

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur G. est arrivé en France en 2010 et a rapidement obtenu le statut de réfugié. Non francophone à l'origine, il a suivi des cours pour apprendre le français. Malgré quelques difficultés de compréhension, il a pu intégrer un CAP Boulangerie - métier qu'il a déjà exercé dans son pays d'origine. Monsieur G. a obtenu son CAP boulangerie avec succès et a intégré une résidence sociale à Nanterre. Il est à présent en emploi dans une boulangerie et est en attente de la venue de sa famille par le biais du rapprochement familial.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Service d'assistance sociale et administrative - SASA

Espace Jacques Ribs

4, rue Doudeauville - 75018 PARIS

- Date d'ouverture du dispositif : **1971**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **11 408 personnes** (dont **6 072 nouveaux demandeurs d'asile**)
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées : **Sur une file active de 11 408 personnes les 10 premières nationalités sont les suivantes :**

Mauritanie :	728
Russie :	417
Afghanistan :	386
RDC :	356
Géorgie :	323
Soudan :	297
Erythrée :	288
Côte d'Ivoire :	269
Iran :	229
Guinée :	229
- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **8 776**
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **405**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cpm : **4 557**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **3 667 (orientations vers Pôle Emploi)**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **876 reçues en rdv et 4 090 orientées**

Activité de la plate-forme en 2011

Près de 50 % des demandes d'asile se concentrent sur la région parisienne, cette dernière étant notamment sous-équipée : la capacité du DNA est largement insuffisante par rapport à la demande.

Kiosque Emmaüs solidarité / France terre d'asile

218, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

- Date d'ouverture du dispositif : **1er octobre 2008**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **4 597**
- File active des personnes suivies au kiosque en 2011 : **312**

Nationalités des personnes suivies par France terre d'asile - procédure Dublin :

Afghanistan :	80 %
Afrique subsaharienne :	10 %
Iran :	3 %
Géorgie, Arménie, Bangladesh, Chine, Russie, Pakistan, Kazakhstan :	7 %

Nationalités des personnes suivies par France terre d'asile - procédure prioritaire :

Afghanistan :	53 %
Afrique subsaharienne :	20 %
Iran :	8 %
Arménie :	5 %
Bangladesh :	5 %
Pakistan :	4 %
Algérie :	2 %
Géorgie, Russie, Palestine :	3 %

- Nombre des demandeurs d'asile en procédure prioritaire accompagnés au cours de l'année 2011 : **105**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin accompagnées en 2011 : **176**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin accompagnées en 2011 ayant obtenu une APS à l'issue de leur procédure : **102**
- Nombre des demandeurs d'asile déboutés accompagnés en 2011 : **31**
- Nombre de dossiers AME instruits en 2011 : **79**

Objectif du service

Le Kiosque est un service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative et sociale à destination des personnes majeures, migrantes et exilées, ouvert cinq jours par semaine. Il a été créé à l'initiative de la mairie de Paris après la conclusion d'un partenariat entre France terre d'asile et Solidarité pour répondre aux besoins des migrants en errance dans les rues et les squares du 10^e arrondissement. L'objectif du service reste l'accueil des majeurs exilés dans le 10^e arrondissement de Paris, le point sur leur situation administrative, l'information sur les droits (notamment le droit d'asile), une analyse des besoins administratifs ou sociaux de la personne puis une orientation ou un suivi adapté.

Activité du service en 2011

Le service offrant un accueil inconditionnel aux migrants présents dans le 10^e arrondissement de Paris accorde plusieurs types d'orientation et d'accompagnement. L'équipe composée de 6 personnes dont deux juristes de France terre d'asile, procède à une évaluation de la situation débouchant sur une information (individuelle ou collective) puis une orientation ou éventuellement un suivi, parfois sur plusieurs mois en vue d'une orientation adaptée dès qu'elle est envisageable. Parmi les orientations les plus répandues : 480 personnes ont été orientées vers les dispositifs d'aide alimentaire, d'aide au transport ou les bains publics. De nombreuses personnes ont bénéficié d'une orientation vers différents hébergements. Le service a développé de multiples partenariats, en créant notamment les activités socio-culturelles comme des sorties au Louvre, ou en développant des programmes comme « des mots pour mes maux » dans le domaine de l'accès à la santé, et « pack réfugié » pour les réfugiés reconnus à l'issue d'une procédure prioritaire. Le kiosque a contribué à la préparation d'une étude sociologique rédigée par Florence Toix « Le Paris des Afghans ».

Hébergement des adultes isolés

4, rue Doudeauville - 78018 PARIS

- Date d'ouverture du dispositif : **8 novembre 2003**
- Type d'hébergement : **Hébergement en hôtel**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **280**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **le HAI a accueilli 681 personnes au cours de l'année 2011**
- Principales nationalités :

Afghanistan :	289
Chine :	50
Guinée Conakry :	30
Mauritanie :	32
Congo RDC :	28

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **683 personnes ont été suivies dont 584 demandeurs d'asile (241 avec APS en attente d'une place au DNA) 2 procédures Dublin, 84 réfugiés statutaires et 13 déboutés.**
- Durée moyenne de séjour : **210 jours**
- Nombre de sorties : **401 personnes**
- Motifs de sortie : **318 personnes sont sorties par orientation vers un Cada, 16 ont quitté de leur propre gré le dispositif, 1 réadmission Dublin, 1 fin de prise en charge, 13 déboutés, 7 ont quitté notre dispositif après avoir refusé l'orientation vers un Cada, 45 réfugiés dont 22 sorties pour des solutions individuelles et 23 personnes ont été orientées vers d'autres structures.**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS

126, rue du faubourg St Denis - 75010 PARIS

Ce projet bénéficie notamment du soutien du Fonds européen pour les réfugiés.

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **142 ménages hébergés, soit 424 personnes (200 adultes + 224 enfants).**
- Personnes sorties : **51 ménages sortis, soit 157 personnes (76 adultes + 81 enfants)**
- Durée moyenne d'accompagnement : **24 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **40 ménages ont obtenu un logement**
 - Pérenne : **25 ménages soit 90 personnes (40 adultes et 50 enfants)**
 - 11 ménages soit 38 personnes, par le biais direct des bailleurs
 - 5 ménages soit 20 personnes, par le biais des accords collectifs
 - 4 ménages soit 16 personnes, par le biais du DALO
 - 3 ménages soit 13 personnes, par le biais d'Action Logement
 - 1 ménage soit 2 personnes, par le biais du circuit fluidité
 - 1 ménage soit 1 personne, par le biais de la Mairie de Paris
 - 2 ménages soit 4 personnes ont trouvé un logement dans le parc privé.
 - Temporaire : **13 ménages soit 32 personnes sont sortis sur du logement intermédiaire - 7 ménages soit 23 personnes sur le dispositif SOLIBAIL,**
 - 5 ménages soit 5 personnes en résidence sociale Adoma,
 - 1 ménage soit 4 personnes sur SNL Paris.
 - Autre : **11 ménages soit 25 personnes**
 - 9 ménages soit 19 personnes en solution personnelle (colocation, départ à l'étranger...),
 - 2 ménages soit 6 personnes en fin de prise en charge (contentieux...).
- Enfin, 6 personnes sont sorties du dispositif suite à des séparations.

Type d'emploi à la sortie

- **Sur les 76 adultes sortis au 31 décembre 2011, 43 sont en emploi soit 57 %.**
- Type de contrat : **CDI : 28 personnes**
CDD de 6 mois ou plus : 4 personnes
Intérim : 6 personnes
Contrats aidés : 2 personnes
Travailleurs indépendants/entrepreneurs : 3 personnes
- Secteurs d'activité : **sécurité, commerce, aide à la personne, logistique, restauration, nettoyage, accueil...**

Accès à une formation

- **2 personnes ont eu accès à une formation qualifiante.**
- Formation qualifiante : **1 personne poursuit des études supérieures et 1 personne prépare un CAP Coiffure.**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **7 ménages soit 17 personnes (9 adultes et 8 enfants)**
- Territoires d'installation : **Le Bas-Rhin (67), l'Ille-et-Vilaine (35), l'Indre (36), la Moselle (57), l'Oise (60), la Savoie (73) et l'Aisne (02).**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Dans le cadre de la mise en place du projet personnalisé d'autonomisation, des ateliers collectifs et des informations collectives, notamment sur l'insertion par la mobilité géographique sont mises en place. Nous avons couplé ce type d'atelier en 2011 avec l'organisation, le 10 septembre, d'une journée « Découverte de la province » à destination des hébergés du pôle hébergement et autonomisation (DPHRS, Para, Résidence sociale, Réseau réinstallés). La ville du Mans a été choisie pour sa proximité de Paris et son attractivité comme ville moyenne. La ville de St-Denis avait mis à notre disposition un bus de 50 places avec chauffeur avec un départ de la Porte de Clignancourt à 9h30 et un retour à 19h30. Cette journée aura permis aux usagers de visiter une ville de taille moyenne avec ses services et commodités, de valoriser un cadre de vie souvent bien plus agréable et de découvrir son histoire en explorant quelques sites touristiques.

Sur l'année 2011, dans le cadre du PGAA, mis en place en lien avec l'équipe sociale du Para, les partenariats avec les relais culturels ont été poursuivis comme par exemple avec :
- La Villette (Formation de formateurs, mise en place d'un atelier

- informatique au Carrefour numérique, participation à la manifestation intitulée « parcours cirque »...),
- Le Forum des images (participation aux goûters du forum destinés aux enfants et leurs parents avec la diffusion d'un film et d'un débat),
- Le centre Georges Pompidou (Participation à « l'usine de films amateurs » par Michel Gondry, poursuite du partenariat à la BPI dans le cadre de l'autoformation en français avec accompagnement d'un groupe d'usagers tous les jeudis matins),
- Le musée du Quai Branly (participation à la journée des associations organisée par le musée avec des activités destinées et adaptées à notre public).

Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile - PARA

126, rue du faubourg St Denis - 75010 PARIS

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **94 ménages hébergés en 2011 soit 297 personnes dont 111 adultes et 186 enfants bénéficiaires d'un droit au séjour au titre de la vie privée et familiale.**
- Personnes sorties : **30 ménages sortis soit 93 personnes dont 35 adultes et 58 enfants.**
- Durée moyenne d'accompagnement : **18 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **25 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **En Ile-de-France 21 ménages soit 71 personnes ont obtenu un logement dans le parc public dont :**
 - 18 ménages soit 59 personnes, par le biais des accords collectifs
 - 3 ménages soit 12 personnes, par le biais du contingent préfectoral (DALO, Circuit fluidité)
 - 2 ménages soit 5 personnes ont obtenu un logement dans le parc privé
 - 2 ménages soit 5 personnes ont obtenu un logement grâce à la mobilité géographique
- Temporaire : **2 ménages soit 7 personnes sont sortis en logement temporaire dont :**
 - 1 ménage soit 2 personnes par une réorientation en CHRS
 - 1 ménage soit 5 personnes en SOLIBAIL
- Autre : **Fin de prise en charge pour 1 ménage (1 personne)**
Solution personnelle pour 2 ménages (4 personnes)

Type d'emploi à la sortie

- **25 personnes ont accédé à un emploi, parmi les 35 adultes sortis du dispositif en 2011**
- Type de contrat : **11 personnes en CDI à temps complet**
10 personnes en CDI à temps partiel
2 personnes en CDD plus de 6 mois à temps complet
1 personne en CDD de moins de 6 mois à temps complet
1 personne en intérim à temps complet
- Secteurs d'activité : **Services à la personne, sécurité gardiennage, restauration, entretien nettoyage.**

Accès à une formation

- **21 personnes étaient en formation qualifiante à leur sortie de l'établissement.**
- Formation qualifiante : **1 personne était en formation qualifiante rémunérée.**

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sortis dans le cadre de la mobilité géographique : **2 ménages soit 5 personnes**
- Territoires d'installation : **La Meurthe-et-Moselle (54), l'Orne (61)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

La difficulté majeure en 2011 concerne l'obtention et le renouvellement des récépissés et titres de séjour notamment par la préfecture de Seine-Saint-Denis qui désormais refuse les certificats d'hébergement délivrés par France terre d'asile. Cela a pour conséquence le plus souvent une perte d'emploi, une suspension du contrat de travail et des droits aux prestations sociales et familiales. Ainsi toutes les démarches d'autonomisation sont bloquées et notamment d'accès au logement pérenne. 85% des ménages hébergés sont des familles monoparentales. Dès lors la difficulté de mobilisation de garde d'enfants de moins de 3 ans constitue également un frein majeur à l'insertion professionnelle. L'accès aux places de crèche reste une difficulté majeure durant le parcours d'insertion.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Mme X, veuve de 45 ans, originaire de Russie, est arrivée en France en décembre 2002 accompagnée de sa fille âgée de 18 ans. Débutées du droit d'asile, elles ont bénéficié d'une régularisation au titre de la vie privée et familiale en juin 2006. Après 7 ans d'hébergement en hôtel par le Casp et le Samu social de Paris, la famille a été prise en charge au sein du Para en mai 2010. Dès juin 2010, la mère a intégré une formation qualifiante rémunérée de femme de chambre, jusqu'en janvier 2011. A la suite de sa formation, Madame a travaillé, en intérim, ensuite en CDI. Sur le plan du logement, la famille a été reconnue prioritaire par la commission DALO de la préfecture de Paris en septembre 2008. Des demandes d'accès au logement social ont été déposées auprès de divers départements et villes d'Ile-de-France, directement auprès de bailleurs sociaux. La recherche de logement a abouti à une proposition de logement par le bailleur social RLF dans le cadre des accords collectifs 94, la famille a accédé au logement pérenne en mai 2011.

Pôle d'appui aux réfugiés pour l'intégration - PARI

126, rue du faubourg St Denis - 75010 PARIS

Ce projet bénéficie notamment du soutien du Fonds européen pour les réfugiés.

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- **1 081 personnes accompagnées dont 657 bénéficiaires de la protection internationale du milieu ouvert et 128 ayant intégré un logement relais (DPHRS) dans le cadre de la contribution au projet de la DRHIL unité territoriale de Paris.**
- Personnes sorties : **814 personnes**
- Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées :
 - **18 réunions d'informations collective portant sur les droits et devoirs des bénéficiaires d'une protection internationale dans le cadre de leurs parcours d'intégration ont été réalisées.**
 - **71 recours DAHO/DALO instruits pour les bénéficiaires du milieu ouvert. 24 avis favorables ont été prononcés et 8 intégrations effectives vers un hébergement dans un délai de 3 mois ont été constatées.**

Résultats de l'accompagnement délivré**Emploi**

- 117 personnes ont accédé à un emploi ou à une formation.
184 demandes au titre du RSA à destination des bénéficiaires d'une protection internationale du milieu ouvert ont été instruites permettant, outre l'accès à des ressources minimales, d'inscrire ces derniers dans une dynamique d'élaboration d'un parcours d'insertion.
- Type de contrat : 61 personnes ont accédé à un CDI
42 personnes ont accédé à un CDD, 8 ont eu des missions en intérim
3 personnes ont créé leur entreprise

Formation

- Formation qualifiante : 3 personnes ont eu accès à une formation professionnelle qualifiante

Logement / hébergement

21 personnes étaient en formation qualifiante à leur sortie de l'établissement.

- Pérenne : 55 ménages du milieu ouvert ont accédé à un hébergement stable type CHRS, foyer et résidence sociale et 14 ont accédé à un logement pérenne. 40 ménages ayant bénéficié d'un hébergement ont eu accès soit à un logement de transition (25,5 %) ou à un logement pérenne (53 %).
- Temporaire : 13 ménages soit 32 personnes sont sortis dans un logement intermédiaire dont :
7 ménages soit 23 personnes dans le dispositif SOLIBAIL,
5 ménages soit 5 personnes en résidence sociale Adoma,
1 ménage soit 4 personnes hébergées par la SNL Paris (Solidarités nouvelles pour le logement).
- Autre : 11 ménages soit 25 personnes dont :
9 ménages soit 19 personnes en solution personnelle (colocation, départ à l'étranger...),
2 ménages soit 6 personnes en fin de prise en charge.

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Les supports encadrant la prise en charge en matière d'hébergement (Kit accueil nouveau entrants) et l'intervention sociale (carnet de bord Intégration) ont été diffusés. Ces outils ont permis d'améliorer l'anticipation et la réalisation des démarches entre chaque rendez-vous et d'améliorer la communication avec les acteurs intervenant dans la réalisation du projet personnel d'autonomisation de l'usager. Il est à noter également le renouvellement de l'agrément au titre de l'instruction du RSA sur le département de Paris et de l'accès au service Cafpro et des habilitations associées. Plusieurs partenariats ont été renouvelés ou développés avec par exemple avec le centre d'action sociale de la Ville de Paris pour l'accès aux restaurants solidaires ou avec la Fédération Accueil Marianne 18°, également en place pour l'accès aux cours d'alphabétisation. Dans le cadre de l'animation du SVP insertion, l'équipe projet a répondu à 479 demandes d'informations en 2011. 244 émanaient de particuliers et 235 des professionnels du secteur de l'asile. Les thèmes les plus fréquemment posés étaient l'unité familiale (26,5 %), l'accès au séjour (23,4 %) et le contenu du statut de réfugié (9,6 %).

Les plus grandes difficultés auxquelles les étrangers doivent faire face concernent l'accès aux documents de séjour qui ont ensuite un impact fort sur leurs démarches d'insertion.

Plusieurs structures constatent l'émission tardive des récépissés (première demande et renouvellement) par les préfectures des départements d'Ile-de-France. Cette discontinuité entre récépissés a une incidence directe sur les droits sociaux et entraîne la radiation de la liste des demandeurs d'emploi.

Pour obtenir un récépissé de demande de titre de séjour puis le titre de séjour, les préfectures exigent une adresse physique, la domiciliation postale n'étant pas acceptée. Or, certains étrangers et notamment les réfugiés peuvent se trouver sans solution d'hébergement. Dans le cas où ils ne seraient pas en mesure de trouver une connaissance capable de fournir une attestation d'hébergement, ils seraient obligés de l'acheter.

Nous avons pu constater que les agents de la préfecture ne sont pas toujours disponibles pour bien informer les étrangers. Il se peut que par une connaissance insuffisante des procédures, les étrangers entament une procédure qui n'est pas adaptée à leur situation. Dans ce cas, certaines préfectures se contenteraient d'examiner le dossier selon les règles de la procédure en question, sans informer la personne qu'elle pourrait relever d'une autre procédure.

Par ailleurs, les réfugiés de moins de 25 ans ont une réelle difficulté pour accéder à un revenu minimum. Le Revenu de solidarité active « jeunes », tel qu'il est conçu, ne permet qu'à une infime minorité d'en bénéficier et, contrairement aux bénéficiaires de la protection subsidiaire et aux apatrides de moins de 25 ans, ils n'ont pas accès à l'Allocation temporaire d'attente non plus.

Résidence sociale « Port Royale »

13, Boulevard de Port Royal - 75013 PARIS

Ce projet bénéficie notamment du soutien du Fonds européen pour les réfugiés.

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 23 ménages soit 34 personnes dont 25 adultes et 9 enfants.
- Personnes sorties : 3 ménages sortis soit 4 adultes.
- Durée moyenne d'accompagnement : 18,86 mois (24 mois prévus dans le contrat de résidence)

Type de sortie**Vers le logement**

- 3 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 ménages soit 4 personnes ont obtenu un logement dans le parc public :
- 2 ménages soit 3 personnes, par le biais des accords collectifs
- 1 ménage soit 1 personne, par le biais du contingent préfectoral

Type d'emploi à la sortie

3 personnes ont accédé à un emploi

- Type de contrat : 2 CDI et 1 CDD de 6 mois ou plus
- Secteurs d'activité : Service à la personne (garde d'enfant, assistant de vie), restauration, hôtellerie

Accès à une formation

2 personnes ont eu accès à une formation durant le dispositif.

- Formation qualifiante : 2 personnes sont entrées en formation qualifiante rémunérées (1 personne en restauration, 1 personne dans le domaine de la santé)
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **Aucun ménage n'est sorti dans le cadre de la mobilité géographique.**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

L'équipe sociale a mis en oeuvre des mesures d'accompagnement social lié au logement. Au 31 décembre 2011, 18,86 mesures ASLL et 2 post suivi de trois mois ont été réalisées. 7 ménages ont participé aux actions collectives portant sur le thème du logement. Sur le plan pédagogique, un nouveau kit d'accueil comprenant le livret d'accueil, le contrat de résidence, le contrat d'accompagnement social lié au logement, le règlement de fonctionnement, le contrat d'hébergement, la charte des droits et libertés de la personne accueillie accompagné d'un carnet de bord intégration a été réalisé.

En 2011, des élections ont été organisées pour désigner un nouveau président du conseil de concertation qui s'est réuni 3 fois en 2011. 2 réunions d'information ont eu lieu avec l'ensemble des résidents sur toutes les questions relatives au fonctionnement de la résidence et à la vie quotidienne. Il est à noter un nombre important d'orientations des résidents sur les sessions de recrutement des Maisons de l'emploi et du développement de Paris. Face aux difficultés d'accompagnement des résidents en grande souffrance psychologique, un partenariat a été mis en place avec l'équipe mobile du CMP Paris 13^e notamment sur les addictions. La difficulté majeure concerne les problématiques de relogement des résidents avec des situations administratives bloquées.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Un couple réfugié Tibétain a entamé avec succès les premières étapes de son insertion en France. Ainsi, Madame après avoir suivi une formation linguistique a décroché un emploi en qualité de femme de chambre en CDD qui s'est transformé par la suite en CDI à temps complet. Monsieur est passé d'un contrat aidé à un CDI à temps complet. Le couple a par la suite intégré un logement social à Paris 13^eme. Dans le cadre du post suivi de trois mois, une consolidation de leur parcours d'insertion a été réalisé afin notamment de leur permettre de développer du lien social dans leur nouvel environnement.

Cible emploi

126, rue du faubourg st Denis - 75010 PARIS

- Personnes accompagnées : **57 demandeurs d'emploi ont bénéficié de la prestation en 2011**
- Personnes sorties : **38,5 % des demandeurs d'emploi ont pris ou repris pied dans le monde du travail**
- Durée moyenne d'accompagnement : **2 mois et 3 semaines**
- Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées : **Prestation Cible Emploi, accompagnement au retour à l'emploi**

Résultats de l'accompagnement délivré

Emploi

- 22 personnes ont obtenu un emploi
- Type de contrat : 13 bénéficiaires ont accédé à un CDD inférieur à 3 mois
2 bénéficiaires ont obtenu un CDD supérieur à 3 mois
7 bénéficiaires ont obtenu un CDI

Formation

2 personnes ont accédé à une formation

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Il est à noter que 2011 marque la fin du marché public concernant ce type de prestation. Par ailleurs, le groupement éprouve des difficultés quant à la rétrocession des paiements des prestations par le mandataire. Une procédure en contentieux a été mise en place par les membres du groupement à l'encontre de ce dernier.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Maison du jeune réfugié - MJR

Accueil de jour des mineurs isolés étrangers (Dispositif hôtelier d'Etat)

18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS

- Date d'ouverture de la structure : **1er avril 2010**
- Nombre de places : **50**
- Nombre de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **187**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **entre 16 et 17 ans**
- Principales nationalités : **Afghane, bangladaise**
- Répartition par sexe : **Uniquement des garçons**

Activité de l'établissement en 2011

Ce service de mise à l'abri financé par l'Etat et le FER offre aux mineurs isolés étrangers (MIE) pris en charge des prestations d'hébergement en hôtel assorties d'une prise en charge sociale, sanitaire et éducative. La prise en charge sociale a pour mission l'identification des besoins, l'évaluation des situations, le soutien et l'accompagnement vers une orientation de droit commun. Les jeunes bénéficient d'un suivi médical et d'un bilan de santé complet. En journée, ils ont accès quotidiennement à des cours de français adaptés au centre de formation ainsi qu'à des activités culturelles et ludiques. Les orientations de sortie mènent principalement vers une prise en charge ASE. Les jeunes proches de la majorité ou les jeunes majeurs demandeurs d'asile sont orientés directement au service HAI de France terre d'asile pour assurer une continuité dans leur prise en charge.

Dispositif Maison du jeune réfugié - DASES de Paris

18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS

- Date d'ouverture de la structure : **1er avril 2010**
- Nombre de places : **20**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **110**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16,6 ans**
- Répartition par sexe : **principalement des garçons (98 %)**

Activité de l'établissement en 2011

Cet établissement est financé par le Conseil général 75. Les jeunes sont accueillis au centre de formation avec des cours tous les jours matin et après-midi sauf le mercredi, jour réservé aux activités. Les cours se font sur une période de 8 semaines avec l'apprentissage du français à travers quatre modules : la santé, l'égalité des genres, l'identité sociale et la citoyenneté. Des évaluations sont effectuées et transmises à l'ASE pour le suivi des jeunes. Des ateliers sont également proposés : discussion, jeu, lecture, bibliothèque, etc.

Dispositif Maison du Jeune Réfugié - Pôle asile

18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS

- Date d'ouverture de la structure : **1er avril 2010**
- Nombre de places : **Places sur le dispositif DMA de France terre d'asile et l'AMIE non réservées au Pôle asile**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16 ans**
- Principales nationalités : **afghane, guinéenne, bangladaise, congolaise (RDC), pakistanaise**
- Répartition par sexe : **78 % de garçons - 22 % de filles**
- Nombres de demandes d'asile déposées : **39 mineurs et 14 majeurs**
- Nombre de protections internationales accordées : **9 statuts et 5 protections subsidiaires**

Activité de l'établissement en 2011

Ce service est financé par l'Etat et le FER. Dès son admission à France terre d'asile, le jeune fait l'objet d'une évaluation de son récit de vie et de son adéquation avec les critères d'obtention d'une protection au titre de l'asile. L'évaluation a été l'élément central du travail effectué par le Pôle en 2011. Dans la continuité, nous avons déposé 50 dossiers de demande de statut de réfugié. En 2011, notre association a été désignée à 36 reprises administrateur ad hoc de mineurs isolés étrangers afin de les accompagner dans leurs démarches de demande d'asile. Mis en place en 2010, l'ouverture de la domiciliation aux mineurs isolés étrangers a permis le dépôt rapide de la demande d'asile. Afin de répondre aux questionnements des partenaires et d'institutions, nous avons ouvert depuis mai 2011 une permanence téléphonique (74 professionnels du secteur éducatif et social ont pu ainsi accéder à des conseils juridiques). Piloté par la DPMIE et le BASE (bureau de l'aide sociale à l'enfance de Paris), un groupe de réflexion a débouché sur la création d'un guide pratique à l'usage des travailleurs sociaux.

L'Accueil des mineurs isolés étrangers de Paris (AMIE 75)

18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS

(Accueil de jour à la Maison du jeune réfugié)

Le foyer AMIE 75

20, Boulevard de Strasbourg - 75010 PARIS

(Accueil de nuit)

- Date d'ouverture de la structure : **1er avril 2010**
- Nombre de places : **25**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **78**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16,5 ans**
- Répartition par sexe : **Uniquement des garçons**

Activité de l'établissement en 2011

L'AMIE 75, un établissement financé par le Conseil général 75, qui se compose d'un accueil de jour à la MJR au centre de formation avec des cours de FLE et de façon plus exceptionnelle en scolarité externe par le biais de l'éducation nationale. L'accueil de nuit se fait au foyer AMIE où les jeunes sont hébergés en chambre individuelle. Sur place, ils bénéficient de la présence constante d'éducateurs et/ou médiateurs et de veilleurs de nuit. Le foyer ferme en journée sauf les weekends depuis la fin de l'année 2011. Le weekend, des activités sont proposées à la fois culturelles et ludiques.

Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (PAOMIE)

127, Boulevard de la Villette - 75010 PARIS

- Date d'ouverture de l'activité : **1er septembre 2011**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **576 sur 4 mois**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **jeunes mineurs**
- Principales nationalités :

Maliennne :	104
Bangladaise :	98
Pakistanaise :	69
Guinéenne :	40
Algérienne :	38
- Répartition par sexe : **93 % de garçons et 7 % de filles**

Activité de l'établissement en 2011

Financée par le Conseil général 75 et ouverte depuis septembre 2011, la PAOMIE assure les activités du pôle accueil du Secteur éducatif des mineurs non accompagnés (SEMNA) du Bureau de l'aide sociale à l'enfance et des permanences du premier accueil de la Maison du jeune réfugié de France terre d'asile. Ce nouveau dispositif vise à réorganiser l'admission à l'ASE à travers la mise en œuvre d'un primo-accueil des MIE sur Paris. La PAOMIE assure la première évaluation de la situation de ces jeunes MIE et

effectue une orientation adaptée à la situation du sollicitant en fonction des conclusions de l'évaluation, devenant ainsi l'unique point d'entrée des MIE parisiens dans le dispositif de protection de l'enfance parisien. Un protocole de fonctionnement a été signé avec l'ASE. Ce protocole définit notamment les critères d'évaluation et d'orientation des MIE au regard des éléments recueillis. La situation du jeune est évaluée selon quatre critères : errance sur le territoire parisien, minorité, isolement et autre critère de vulnérabilité.

Maraude - Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (PAOMIE)

127, Boulevard de la Villette - 75010 PARIS

- Date d'ouverture de l'activité : **Fin 2008**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **1 908**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16 ans**
- Principales nationalités :

Afghanistan :	72 %
Bangladesh :	9 %
Mali :	4 %
Mauritanie :	2 %
Iran :	2 %
- Répartition par sexe : **Uniquement des garçons**

Activité de l'établissement en 2011

Conformément à la Convention cadre entre l'Etat et les associations portant mise en œuvre du dispositif de prise en charge des mineurs isolés étrangers (MIE) à la rue à Paris, France terre d'asile à travers ses équipes de maraudes, met à l'abri les mineurs isolés étrangers qui sont en errance à Paris. Le lieu d'accueil est situé à l'Espace solidarité insertion de l'armée du Salut. Il s'agit d'un accueil collectif de 25 places où les jeunes se voient offrir un lit pour la nuit, un repas chaud, la possibilité de prendre une douche. Une présentation collective de la protection de l'enfance et des institutions en charge de la mise en œuvre de cette protection a lieu avec des outils appropriés et la possibilité de se rendre à la PAOMIE de France terre d'asile afin que chaque jeune soit reçu individuellement en vue d'une évaluation et d'une éventuelle orientation vers une prise en charge dans des structures adaptées visant l'accompagnement vers les dispositifs de droit commun.

Dispositif de mise à l'abri (DMA) - Stendhal

5 bis, rue Stendhal - 75020 PARIS

- Date d'ouverture de la structure : **16 août 2011**
- Nombre de places : **74 places**
- Nombres de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **125 mineurs - 72 jours de mise à l'abri en moyenne**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16 ans et 2 mois**
- Principales nationalités : **1 algérien, 2 bangladais, 3 maliens, 4 pakistanais, 5 tunisiens**
- Répartition par sexe : **6,4 % de filles, 93,6 % de garçons**
- Nombres de demandes d'asile déposées : **6**
- Nombre de protections internationales accordées : **20**

Activité de l'établissement en 2011

Le DMA Stendhal est un dispositif de mise à l'abri, financé par le CG 75, qui accueille 74 jeunes, 50 sur place et 24 en hôtel. Le foyer dispose d'un accueil de jour axé sur la reconstruction identitaire, l'autonomisation et l'insertion notamment grâce à des cours de FLE et la dispensation d'ateliers socio-éducatifs. Le jeune bénéficie d'un accompagnement juridique et administratif dont le travail sera retranscrit dans une synthèse et transmis à l'ASE. Les jeunes bénéficient systématiquement d'un bilan de santé, d'un suivi médical et le cas échéant d'un suivi psychologique. Avec la participation des jeunes, un planning proposant de multiples activités est élaboré hebdomadairement. Enfin, les informations produites à la fois aux jeunes et à l'ASE préparent pleinement les usagers à leur sortie.

77 SEINE-ET-MARNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Melun

90, avenue du général Patton - 77000 Melun

- Nombre total de places Cada dans le département : **465**
- Date d'ouverture du Cada : **21 novembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **70**
- Nombre de personnes présentes : **112**
- Nombre de personnes entrées : **44**
- Nombre de personnes sorties : **44**
- Taux d'occupation du Cada : **94,15 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **22 statuts de réfugié et 2 protections subsidiaires, soit 24 personnes (12 dossiers)**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **60 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Congo :	10 personnes
Chine :	4 personnes
Géorgie :	9 personnes
Guinée :	4 personnes
Pakistan :	5 personnes
Sri Lanka :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Depuis deux ans, nos hébergements Cada sont directement concernés par le programme de rénovation urbaine impulsé par la ville de Melun. Nous avons été signataire de la Charte qui cadre les engagements de chaque partenaire de ce projet. À ce sujet et à la demande de la sous-préfète de Melun, nous avons été sollicités afin d'organiser une rencontre avec les principaux intervenants le 29 mars 2011. La mairie de Melun, ainsi que les sept principaux bailleurs, la DDT, la préfecture et l'Aorif (Union sociale pour l'habitat IDF) ont fait preuve d'une attention particulière lors de cet échange. Nos explications leur ont permis de lever certaines appréhensions concernant la situation des demandeurs d'asile et leur prise en charge. À ce jour, nous avons organisé dix-sept relogements sur dix-neuf, en grande majorité sur la commune de Melun. « La mise en place d'un atelier juridique a constitué l'un des temps forts de cet année 2011. Dans le cadre de cet atelier organisé par le Cada, une avocate spécialisée en droit des étrangers et du droit d'asile, Maître Fabienne GRIOLET, est intervenue directement auprès demandeurs d'asile du Cada et aux bénéficiaires du dispositif Huda. L'intervention de l'avocate a connu un grand succès et un intérêt de la part des usagers du Cada. En effet, après son intervention, l'avocate a laissé la parole aux demandeurs d'asile et une véritable interactivité s'est installée dans la salle. Maître GRIOLET a su répondre avec pertinence en illustrant ses propos de cas concrets. La traduction a été faite en anglais, russe, arabe et tamoul par les participants.

Service d'aide au récit

- Date d'ouverture du dispositif : **17 décembre 2006**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **132 personnes**
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées : **pas de domiciliation**
- Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **123 personnes en attente d'une place en Cada**
8 personnes déboutées
1 personne en réexamen
- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **47**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cpm : **132**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **132**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **132**

Activité de la Plate-forme en 2011

L'action d'aide au récit mise en place en décembre 2006 a pris fin en décembre 2011. Le travail de l'intervenante sociale en charge de l'aide au récit facilitait le suivi des demandeurs d'asile pris en charge au Cada. Aucune autre association en Seine-et-Marne n'offre ce service précieux aux demandeurs d'asile primo-arrivants. En outre, l'interruption depuis novembre 2010 de la domiciliation des primo-arrivants par la Croix rouge française, seul agent qui offrait un service de domiciliation, rend le parcours du demandeur d'asile très difficile dans le département de Seine-et-Marne.

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **15 mai 2009**
- Type d'hébergement : **hébergement en hôtel et en pavillon**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **84**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **132**
- Principales nationalités :

Congo :	52 personnes
Côte d'Ivoire :	4 personnes
Algérie :	3 personnes
Guinée :	3 personnes
Angola :	2 personnes
- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **123 en attente d'une place Cada, 8 déboutés, 1 personne en réexamen**
- Durée moyenne de séjour : **165**
- Nombre de sorties : **62**
- Motifs de sortie : **1 fin de procédure, 12 fins de prise en charge, 2 réfugiés statutaires, 47 orientations Cada.**

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **28 personnes soit 12 ménages**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **27 personnes soit 11 ménages**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **4,5 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- Pérenne : **2 ménages ont obtenu un logement soit 2 personnes.**
- Temporaire : **1 ménage en CPH soit 4 personnes, 1 ménage en résidence sociale soit 2 personnes, 7 ménages en ALT soit 19 personnes**

Type d'emploi à la sortie

- Type de contrat : **2 CDD de moins de 6 mois pour 2 ménages**
- Secteurs d'activité : **agent d'entretien, manutentionnaire**

Activité au sein du Cada en 2011

Le 10 novembre 2011, nous avons signé une convention annuelle de partenariat avec l'association Tissecosolaire qui assure la prestation du service de collecte d'une partie du parc des conteneurs à vêtements de Continental F.R.I.P. L'association a pour vocation de favoriser l'intégration par le travail des personnes en difficulté socio-professionnelle et notamment des réfugiés en recherche d'un premier emploi en France. Tissecosolaire propose aujourd'hui des postes de chauffeur-collecteur et de manutentionnaire afin d'effectuer le ramassage de vêtements et de chaussures. Cette association s'engage à embaucher 10 personnes issues du Cada de Melun pour la durée de la convention. Depuis le début du partenariat, 4 personnes ont bénéficié d'un contrat en C.A.E et 2 autres sont en attente de réponse suite à un premier entretien.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **14 dans le parc public**
- Convention ASLL : aucune convention

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **29 ménages dont 25 réfugiés statutaires, 2 protections subsidiaires et 2 réinstallés**
- Personnes sorties : **14 ménages (20 adultes et 11 enfants)**
- Durée moyenne d'accompagnement : **18 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **6 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **6 ménages soit 22 personnes, ont obtenu un logement dans le parc public (3 par le contingent préfectoral et 3 de manière classique).**
- Temporaire : **5 ménages soit 5 personnes ont obtenu un logement en résidence sociale.**
- Autre : **3 ménages soit 5 personnes ont trouvé une solution individuelle de logement.**
- Origine des ménages hébergés : **Le Cada France terre d'asile de Melun : 20 ménages ; autres centres France terre d'asile : 2 ménages autres structures d'hébergement du département : 1 ménage autres structures d'hébergement : 6 ménages**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **8 personnes étaient en emploi à la date de la sortie**
- type de contrat : **1 CDI, 3 CDD, 2 CUI/CAE, 2 intérim**
- secteurs d'activité : **restauration, BTP, auto-entrepreneur, maintenance en génie climatique, aide à la personne, journaliste, ménage.**

Accompagnement vers une formation

- **3 personnes ont eu accès à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne en formation qualifiante**
- Formation linguistique : **2 personnes en cours de FLE**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

L'équipe a mis en place un atelier (bi-mensuel) au sein d'un appartement pédagogique au Mée-sur-Seine, commune à proximité de notre établissement en partenariat avec l'association « Via Habitat ». L'objectif est de préparer les résidents à la gestion optimale de leur logement (économie d'eau, d'électricité, technique de peinture, pose de papier peint, petits travaux de bricolage, droits et devoirs du locataire).

78 YVELINES

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER)

Centre de rétention administrative de Plaisir

Centre de rétention de Plaisir

889, avenue François Mitterrand - 78370 PLAISIR

Le centre de rétention administrative de Plaisir est un des centres les plus récents de France. Il a la particularité de se situer directement dans les locaux du commissariat de Plaisir.

Les personnes retenues peuvent circuler librement dans la zone de vie et ont directement accès au bureau de France terre d'asile qui s'y situe. En effet, le bureau de l'association, qui était initialement une chambre, se trouve juste à côté du poste de garde et du réfectoire. Cette situation à l'intérieur même de la zone de vie rend plus efficace la mission d'aide et d'information juridique des personnes retenues par l'intervenant de France terre d'asile.

- Capacité : **32 places isolées dont 6 places femmes**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **1**
- Nombre de personnes retenues en 2011 : **442 hommes - 38 femmes**
Le nombre de placements en rétention a été exceptionnellement bas jusqu'au 18 juillet 2011, date d'entrée en vigueur des principales mesures de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité.
- Taux d'occupation au 30 juin 2011 :
Au 30 juin 2011 : **21,89 %**
Au 30 novembre 2011 : **52,5 %**
- Nationalités les plus représentées : **tunisienne (58), marocaine (55), algérienne (46), malienne (43), sénégalaise (31)**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements :
Ex-APRF (187), OQTF sans DDV (160), Ex-OQTF (41), ITF (41), OQTF avec DDV (21)
Avant la loi : Ex-APRF (181), Ex-OQTF (30), ITF (13)
Après la loi : OQTF sans DDV (160), OQTF avec DDV (21), APRF (21), ITF (12), Ex-OQTF (11)
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **23,70 % (avant la loi : 22,03 % / après la loi : 25,20 %)**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **481 personnes rencontrées**
493 informations individuelles + 9 informations collectives
91 préparations aux audiences JLD
- Nombre de recours effectués :
148 recours contentieux devant le TA contre une mesure d'éloignement
127 appels devant la CA contre l'autorisation de prolongation du maintien en rétention
- Nombre de demandes d'asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus : **34 demandes d'asile déposées**
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	34,38 %
annulation par le juge administratif	10,83 %
exécution de l'éloignement	23,75 %
assignation à résidence (judiciaire)	2,92 %
expiration délai légal	7,92 %
décision préfectorale - ministérielle	8,33 %
autre	11,87 %

91 ESSONNE

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Massy

2 ter, avenue de France - 91300 MASSY

- Nombre total de places Cada dans le département : **451**
- Date d'ouverture du Cada : **13 novembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **100**
- Nombre de personnes présentes : **149**
- Nombre de personnes entrées : **55**
- Nombre de personnes sorties : **52**
- Taux d'occupation du Cada : **97 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **16 de réfugié et 7 protections subsidiaires, soit 23 personnes (23 dossiers)**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **72 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Congo :	12 personnes
Angola :	6 personnes
Mauritanie :	5 personnes
Kosovo :	5 personnes
Sri Lanka :	5 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Les réunions mensuelles à la Direction départementale de la cohésion sociale se sont maintenues en 2011 et rassemblent l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels, y compris le Conseil général et la Préfecture. L'année 2011 a été marquée par une réorganisation du service Asile de la préfecture. Celle-ci continue de refuser de délivrer une APS aux demandeurs d'asile qui ne justifient pas d'un document attestant de leur identité mais accepte depuis peu de renouveler les récépissés de demande d'asile sur présentation de l'enregistrement de l'aide juridictionnelle. De même, la préfecture refuse de délivrer une carte de résident aux réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire qui bénéficient d'une simple domiciliation postale.

Concernant les activités menées en interne, malgré la suppression d'un ETP, nous avons maintenu les réunions d'informations et les partenariats. Des réunions ont été organisées sur les thématiques du logement, de l'emploi, sur la prévention des risques domestiques (en partenariat avec la MAIF), la prévention des MST (en partenariat avec le Centre départemental de prévention de la santé et le planning familial). Les résidents qui le souhaitent ont pu bénéficier de 6 à 8 heures de cours de français délivrés par des associations locales. De la même manière, des sorties ont été organisées avec le concours de Culture du cœur. Les enfants ont enfin pu bénéficier des activités proposées par les centres de loisirs durant l'été 2011.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **19 ménages hébergés soit 50 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **11 ménages sortis soit 24 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **2,41 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **11 ménages soit 24 personnes ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 ménages soit 3 personnes sont sortis dans le parc privé en bail direct**
- Temporaire : **3 ménages soit 3 personnes en résidences sociales**
1 ménage soit 1 personne en CHRS
3 ménages soit 15 personnes en CPH
- Autre type de sortie : **2 ménages soit 2 personnes en solution personnelle**

Type d'emploi à la sortie

- **1 personne était en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **1 CDI**
- Secteurs d'activité : **restauration**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **6 ménages soit 19 personnes**
- Territoires d'installation : **L'Essonne, l'Oise, le Val-de-Marne, les Pyrénées-Atlantiques, l'Indre-et-Loire et la Seine-Saint-Denis.**

Activité au sein du Cada en 2011

L'année 2011 aura été marquée par la mise en place du SIAO Insertion à compter de juin. Cette structure mutualise les places d'hébergement vacantes à l'exception des maisons-relais et, au second semestre, 1171 ménages ont été enregistrés, soit 2066 personnes. 60 % des dossiers ont été orientés par les services sociaux du Conseil général. 4 ménages réfugiés (1 famille et 3 isolés) ont été présentés par le Cada au SIAO et 3 ménages se sont vus proposer un hébergement en moins de 3 mois. Le SIAO fonctionne relativement bien pour la sortie des isolés mais peu d'hébergements pour des familles sont proposés. Par ailleurs, faute de crédits, 20 places en logements-relais gérées par le CPH de la Cimade (hors DNA et essentiellement pour des isolés) ont été supprimées. De ce fait, aucune sortie au sein de cette structure n'a pu être réalisée en 2011.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Deux ménages ont accédé à un logement public dans l'Essonne après un parcours d'insertion réussi. Alors même que le délai d'attente pour obtenir un logement public dans l'Essonne est de quatre ans, un isolé sri lankais non francophone a obtenu un logement public dix mois après l'obtention d'une protection subsidiaire. Plus précisément, au cours de sa prise en charge au sein du Cada en tant que bénéficiaire d'une protection subsidiaire pendant trois mois, il a obtenu un CDI dans le secteur de la restauration – un secteur porteur d'emploi et dans lequel, il avait déjà de l'expérience – et il est sorti en logement temporaire dédié aux jeunes travailleurs avant d'intégrer un logement social obtenu dans le cadre

de l'accord collectif départemental. Une famille réfugiée d'origine tchéchène de cinq personnes a obtenu un logement public dans l'Essonne après avoir été prise en charge durant treize mois dans le dispositif Reloref géré par le Cada de l'Orge. Tandis que le mari travaille en CDI dans le BTP, son épouse se consacre à l'éducation de leurs trois enfants et prend des cours de français.

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de l'Orge

101-103, avenue de Fromenteau
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

- Nombre total de places Cada dans le département : **451**
- Date d'ouverture du Cada : **2 juin 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **110**
- Nombre de personnes présentes : **161**
- Nombre de personnes entrées : **53**
- Nombre de personnes sorties : **57**
- Taux d'occupation du Cada : **96,75 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **15 statuts de réfugiés soit 16 personnes et 9 protections subsidiaires soit 7 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **53,85 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	12 personnes
Géorgie :	10 personnes
RDC :	6 personnes
Angola :	4 personnes
Nigéria :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

L'accent a été mis sur la participation de l'utilisateur et la prééminence de sa volonté pour les activités proposées au sein du Cada de l'Orge. La participation s'est exercée par l'organisation de consultations de l'ensemble des personnes prises en charge sur l'orientation du projet global d'autonomisation et d'animation, et par l'institution de groupes de travail pour participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des activités. En réponse aux besoins exprimés, des ateliers socio-linguistiques visant l'intégration et des animations d'autonomisation ont été réalisées tout au long de l'année. Les bénéficiaires ont fortement souhaité aborder la question du droit au travail des demandeurs d'asile. Une session d'ateliers a été proposée. Les bénéficiaires ont réfléchi à leur projet d'insertion professionnelle et ont réalisé des stages de découverte en entreprises. Certains ont obtenu une autorisation de travail par la DIRECCTE et ont réalisé leur projet de mise à l'emploi. Beaucoup engagent désormais des démarches auprès de l'organisme Eric Naric pour obtenir une comparabilité des diplômes obtenus dans le pays d'origine. Le Cada a également participé au projet de la compagnie « Un soir ailleurs. La bande son du spectacle » 48°2 Nord, 2°23 Est-Point de rencontre» a été enregistrée au Cada avec les paroles des demandeurs d'asile sur des souvenirs, des sensations.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **13 ménages soit 43 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **9 ménages soit 33 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **11 mois (2 procédures d'expulsion longues)**

Type de sortie

Vers le logement

- **9 ménages soit 33 personnes ont obtenu un logement**
- Pérenne : **Parc public : 2 ménages soit 10 personnes dont**
 - par le biais des accords collectifs : **1 ménage soit 5 personnes**
 - par le biais du contingent mairie : **1 ménage soit 5 personnes**
- Temporaire : **1 ménage soit 7 personnes en CPH**
5 ménages soit 12 personnes en ALT
- Autre type de sortie : **1 ménage soit 4 personnes en expulsion**

Type d'emploi à la sortie

- **4 personnes étaient en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **4 CDD de plus de 6 mois**
- Secteurs d'activité : **entretien espaces verts , maraîchage, professeur, restauration**

Accès à une formation

- Formation linguistique : **5 personnes ont obtenu une formation FLE**

Activité au sein du Cada en 2011

A l'initiative du Cada de l'Orge, les bénéficiaires d'une protection subsidiaire peuvent désormais obtenir gratuitement comme les demandeurs d'asile et les réfugiés la comparabilité de leurs diplômes obtenus aux pays d'origine délivrés par l'organisme Eric Naric. Pour faciliter l'accès à l'emploi dans un contexte économique difficile, le Cada de l'Orge développe le partenariat avec les associations intermédiaires présentes sur nos secteurs. Le Cada travaille désormais en réseau avec des associations qui proposent des chantiers d'insertion. Ainsi plusieurs personnes prises en charge ont bénéficié de ces chantiers en CDD de six mois renouvelable une fois sur les métiers du maraîchage, espaces verts, restauration collective, couplé avec un accompagnement social par le Cada visant à élaborer et mettre en oeuvre un projet d'autonomie. La sortie du Cada est orientée sur de l'hébergement temporaire et le dispositif de logements Reloref permet de poursuivre et réaliser le projet d'insertion : emploi et logement pérenne.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Mademoiselle X. est une jeune femme isolée, âgée de 22 ans, de nationalité congolaise. Elle est entrée en France fin 2008 et n'a été reconnue réfugiée qu'en janvier 2011. Non éligible au RSA du fait de son âge, sans solution personnelle ni expérience professionnelle à valoriser, ses perspectives à la sortie du Cada étaient plutôt réduites. L'enjeu est une mise en emploi rapide, faute de quoi, sans ressource à la sortie du centre, elle ne pourra prétendre à l'entrée dans aucune structure d'hébergement. En 3 mois, cette

jeune femme a intégré un chantier d'insertion et a signé un CDD de 6 mois de 26h par semaine. La jeune femme a ainsi pu être admise dans un logement-relais Reloref et a bénéficié d'un accompagnement vers l'autonomie. Son projet professionnel était de devenir aide-soignante. Pour ce faire, elle a intégré une formation de remise à niveau en plus de son emploi afin de pouvoir intégrer par la suite une formation qualifiante. Après 4 mois de prise en charge, la jeune femme a accédé à un logement pérenne de type F2 dans le parc public. Son CDD a, lui, été renouvelé et elle doit prochainement débiter sa formation d'aide-soignante.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **12 logements dans le parc privé**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **69 personnes**
- Personnes sorties : **8 ménages réfugiés statutaires soit 25 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **11,9 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **6 ménages soit 18 personnes ont obtenu un logement**
- Pérenne : **6 ménages soit 18 personnes dans le parc public par le biais des accords collectifs.**
- Autre : **1 ménage de 3 personnes en expulsion et 1 ménage de 4 personnes en solution personnelle**
- Origine des ménages hébergés :
Le Cada de France terre d'asile de l'Essonne : 14 ménages soit 37 personnes
Autre centre de Drance terre d'asie : 3 ménages soit 10 personnes
Autres structures d'hébergement de l'Essonne : 4 ménages soit 18 personnes
Autres structures d'hébergement hors du département 91 : 1 ménage de 4 personnes.

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **5 personnes en emploi**
- type de contrat : **4 personnes en CDI, 1 personne en CDD de plus de 6 mois, 1 personne en contrat aidé.**
- secteurs d'activité : **sécurité, commerce, aide à la personne, ménage, logistique**

Accompagnement vers une formation

- **6 personnes ont eu accès à une formation**
- Formation qualifiante : **1 personne en formation qualifiante rémunérée dans la sécurité**
- Formation linguistique : **5 personnes en formation linguistique**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Chaque famille est orientée et accompagnée dans la mise en oeuvre de son projet d'autonomie. L'admission dans notre dispositif Reloref a permis à une famille, en présence indue dans un Cada du département, d'être hébergée dans un logement F5 et de réaliser en 1 mois le regroupement familial des 9 enfants restés en République démocratique du Congo. Un accompagnement individualisé du parcours d'insertion de chaque adulte est proposé. Des ateliers et des animations ont été réalisés sur les thèmes de la mobilité géographique, l'emploi et le logement afin de faciliter la construction des projets d'insertion. Le budget a été plus particulièrement abordé en partenariat avec l'association « Finance et pédagogie ». Notre participation au Plan départe-

mental d'intégration fait retenir les objectifs de favoriser l'accès au logement social des réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire pris en charge dans le DNA et de développer les dispositifs, par exemple Reloref, visant à faciliter l'accès au logement des réfugiés y compris dans le parc privé.

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) Centre de rétention administrative de Palaiseau

13, rue Emile Zola - 91120 PALAISEAU

- Capacité : **40 places isolées hommes**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **1**
- Nombre de personnes retenues en 2011 : **713 hommes**
- Taux d'occupation au 30 juin 2011 : **Au 30 juin 2011 : 35 %**
Au 30 novembre 2011 : 62,5 %
Le nombre de placements en rétention a été exceptionnellement bas jusqu'au 18 juillet 2011, date d'entrée en vigueur des principales mesures de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité
- Nationalités les plus représentées : **roumaine (128), tunisienne (68), marocaine (58), algérienne (51), turque (50)**
- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **OQTF sans DDV (269), Ex-PARF (174), Ex-OQTF (76), ITF (68), APRF (53)**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **34,08 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **713 personnes rencontrées**
463 informations individuelles + 13 informations collectives
122 préparations aux entretiens JLD
- Nombre de recours effectués : **99 recours contentieux devant le TA contre une mesure d'éloignement, 124 appels devant la CA contre l'autorisation de prolongation du maintien en rétention**
- Nombre de demande asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus : **49 demandes d'asile déposées**
1 personne reconnue réfugiée statutaire
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	25,67 %
annulation par le juge administratif	11,36 %
exécution de l'éloignement	34,08 %
assignation à résidence	3,37 %
expiration délai légal	3,51 %
décision préfectorale - ministérielle	11,08 %
autres	10,93 %

92 HAUTS-DE-SEINE

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Châtillon

44, bis Boulevard Félix Faure - 92320 CHATILLON

- Nombre total de places Cada dans le département : 299
- Date d'ouverture du Cada : 1^{er} septembre 2004
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : 125
- Nombre de personnes présentes : 169
- Nombre de personnes entrées : 44
- Nombre de personnes sorties : 47
- Taux d'occupation du Cada : 100,63 %
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : 30 statuts de réfugiés et 2 protections subsidiaires, soit 32 personnes
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : 41,86 %

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	17 personnes
Nigéria :	6 personnes
Congo :	5 personnes
Kosovo :	4 personnes
Guinée :	2 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Comme chaque année, nous avons participé à la 9^{ème} édition de la semaine de la solidarité internationale, organisée par la ville de Clamart.

En 2011, les usagers du Cada des Hauts-de-Seine ont bénéficié de gratuité pour des activités de loisirs, grâce à Cultures du coeur. L'équipe a rencontré les représentants de l'association AIDES, implantés dans le sud du département.

Une visite à France Miniature, dans le cadre des ateliers mobilité, a été organisée et encadrée par les intervenants sociaux en octobre 2011. 46 résidents y ont participé.

L'équipe du Cada des Hauts-de-Seine a organisé une réunion avec les associations locales d'insertion, ce qui a permis de présenter les fonctionnements de chaque structure et de formaliser les partenariats (Initiative Emploi, Faraide etc.)

Depuis juillet 2011, la DIRECCTE des Hauts-de-Seine exige que les demandeurs d'asile fournissent un contrat de travail de 35h hebdomadaires ou un salaire mensuel équivalent au Smic, pour obtenir une autorisation provisoire de travail (APT). Avant cette date les résidents obtenaient des APT, quelle que soit la durée de travail hebdomadaire.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : 18 ménages, soit 37 personnes
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : 10 ménages
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : 4,9 mois

Type de sortie

Vers le logement

- 10 ménages, soit 14 personnes ont obtenu un logement
- Pérenne : 1 ménage par le biais d'une demande traditionnelle dans le parc public 2 ménages soit 3 personnes par le biais de recherches individuelles dans le parc privé
- Temporaire : 2 ménages soit 2 personnes en SOLIBAIL 3 ménages soit 3 personnes en résidences sociales (Aftam et Adoma) 2 ménages soit 5 personnes en Reloref

Type d'emploi à la sortie

- 7 personnes étaient en emploi
- Type de contrat : 5 personnes en CDI 2 personnes en CDD de moins de 6 mois
- Secteurs d'activité : Restauration, entretien de locaux et garde d'enfants

Accès à une formation

- 8 personnes ont eu accès à une formation durant ou après le Cada
- Formation qualifiante : 1 personne a obtenu une formation qualifiante (infirmière)
- Formation linguistique : 7 personnes ont obtenu une formation FLE intensive

- Nombre de ménages sortis dans le cadre de la mobilité géographique : 2 ménages, soit 2 personnes sont sortis dans le cadre de la mobilité géographique
- Territoires d'installation : La Loire Atlantique et l'Indre-et-Loire

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

La crise ayant accentué les difficultés de mise en emploi des réfugiés, nous avons pu constater un allongement du délai de mise en emploi des usagers. Mais les secteurs de la restauration, de l'aide à la personne, du bâtiment sont encore des secteurs qui recrutent dans notre département. Nous avons continué à nous appuyer sur le tissu local et nos partenaires pour proposer des actions d'insertion appropriées aux caractéristiques des usagers. Nous nous sommes appuyés sur des associations intermédiaires, mais également sur des chantiers d'insertion ou des régies de quartier pour que chaque réfugié puisse construire un parcours d'intégration adapté à son projet.

Partenariats développés

L'année 2011 a été l'occasion de reprendre contact avec des usagers sortis précédemment. Les personnes ayant fait le choix d'un départ en province ont pu accéder plus rapidement à une formation qualifiante et ont une qualité de vie supérieure. En effet, pour les sorties en province, le Cada a proposé des solutions de logements sociaux, directes ou dans une période très courte après l'installation sur le nouveau territoire. En 2011, la mobilité a concerné deux ménages, qui ont bénéficié de place en résidences

sociales Adoma, grâce au partenariat tissé par le personnel de France terre d'asile. A ce jour, un ménage a déjà été relogé dans un logement pérenne.

Exemple de parcours d'insertion réussi

En 2011, l'équipe du Cada a accompagné une personne d'origine haïtienne. Dès que cela a été possible, Madame X. a été accompagnée dans sa recherche d'emploi facilitée par sa maîtrise du français. Sans qualification, cette personne, qui avait une expérience professionnelle en Haïti dans un centre de soins, a souhaité travailler dans une activité de services aux personnes. Lorsqu'elle a obtenu son statut, elle travaillait depuis plusieurs mois comme aide à domicile. Après avoir assisté à plusieurs ateliers sur la recherche de logement et la mobilité géographique, Madame X. a pris conscience de la difficulté qu'elle aurait à obtenir un logement en Ile-de-France. Elle a donc fait le choix d'orienter ses recherches de logement dans le Grand Ouest et plus spécifiquement en Loire-Atlantique. En trois mois, l'équipe du Cada l'a aidé à trouver un hébergement à Nantes dans une résidence sociale. Depuis son installation en novembre 2011, Madame X. a retrouvé un emploi à temps plein en tant qu'aide à domicile et devrait obtenir prochainement un logement social.

93 SEINE-SAINT-DENIS

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Saint-Denis

1, rue Edouard Vaillant - 93200 SAINT-DENIS

- Nombre total de places Cada dans le département : **414**
- Date d'ouverture du Cada : **1^{er} décembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **120 (depuis le 1^{er} juillet 2010)**
- Nombre de personnes présentes : **197**
- Nombre de personnes entrées : **74**
- Nombre de personnes sorties : **73**
- Taux d'occupation du Cada : **103,11 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **18 statuts de réfugiés et 6 protections subsidiaires, soit 24 personnes.**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **58,54 %**

- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	32 personnes
Guinée :	18 personnes
Syrie :	5 personnes
Sri Lanka :	4 personnes
Chine :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

L'équipe a continué à développer les thématiques liées à la citoyenneté en vue de l'accompagnement des personnes dans leur intégration. Il s'est agi de cours de FLE, d'ateliers de recherche d'emploi, de divers partenariats avec les services de la mairie notamment autour de la formation à l'informatique.

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **1^{er} janvier 2005**
- Type d'hébergement : **structures éclatées (appartements en partages)**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **20**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **42 (dont 24 ménages)**
- Principales nationalités :

Russie :	8 personnes
Bengladesh :	4 personnes
Sri Lanka :	4 personnes
Congo :	2 personnes
Guinée :	2 personnes

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **27 réfugiés (8 sous APS et 7 déboutés)**
- Durée moyenne de séjour : **19,7 mois**
- Nombre de sorties : **32 (dont 19 ménages)**
- Motifs de sortie : **3 en CPH, 9 Accords collectifs, 5 Reloref, 1 SIAO, 1 CHR, 2 Déboutés, 8 orientations Cada, 2 sans laisser d'adresse, 1 ARV**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **39 ménages hébergés soit 72 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **19 ménages sortis soit 37 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **4 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **15 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **9 ménages soit 9 personnes par le biais des accords collectifs**
- Temporaire : **4 ménages soit 17 personnes en CPH**
1 ménage soit 1 personne en CHR
1 ménage soit 3 personnes en Reloref
1 ménage soit 1 personne en résidence sociale
- Autre type de sortie : **3 ménages soit 6 personnes**

Type d'emploi à la sortie

- **12 personnes étaient en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **5 CDI, 4 CDD, 3 Intérimaires**

Accès à une formation

- Formation linguistique : **1 personne a obtenu une formation en FLE**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **aucune personne n'est sortie dans le cadre de la mobilité géographique**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Mise en place de réunions hebdomadaires avec l'ensemble des réfugiés ayant pour but de les aider à trouver un emploi (réalisation de CV + lettre de motivation), un logement (recherche sur des sites spécialisés) et à remplir les documents nécessaires à l'installation dans un logement (contrat d'assurance, bail, caution...).

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Stains

54-56, rue Victor Renelle - 93 240 STAINS

- Nombre total de places Cada dans le département : **414 places**
- Date d'ouverture du Cada : **28 décembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **structure collective et éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **176**
- Nombre de personnes présentes : **306**
- Nombre de personnes entrées : **140**
- Nombre de personnes sorties : **128**
- Taux d'occupation du Cada : **97,30 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **84 personnes ; en dossier 36 statuts et 8 PS soit 44 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **56,41 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie (Tchéchénie) :	35 personnes
Sri-Lanka :	15 personnes
Guinée :	3 personnes
Bangladesh :	17 personnes
Congo :	10 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Cette année encore, le Cada a pu proposer aux usagers des cours de FLE de chaque niveau avec l'aide des stagiaires des Universités de Paris 7 et 8. Au total, 250 heures ont été dispensées à une soixantaine de personnes durant l'année.

En outre, le partenariat avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) nous permet, depuis maintenant 5 ans, de faire bénéficier à des jeunes en difficulté scolaire ou sociale d'un accompagnement individualisé. En 2011, 5 étudiants ont ainsi accompagné une quinzaine d'enfants du Cada tout au long de l'année scolaire.

Dans le cadre du projet ASSOCLIC Ile-de-France, créé pour lutter contre la fracture numérique liée au coût de l'équipement, le Cada de Stains a répondu à l'appel à projet et obtenu des ordinateurs afin de promouvoir l'outil informatique dans un but d'intégration sociale, d'éducation et de formation pour les résidents du Cada.

Le Cada a tenu un stand présentant l'association lors de la Fête de la Ville et des Associations de Stains et de la Fête de la Solidarité locale de Saint-Denis, événements qui ont réuni le tissu associatif local.

Sortie annuelle :

Les résidents des Cada de Stains et de Saint-Denis se sont rendus à la base de loisirs de Saint-Leu d'Ésserent. Ils ont ainsi pu profiter des pelouses et du barbecue géant et découvrir nombre d'activités (baignade, canoë-kayak, équitation, tir à l'arc).

Journée des Oubliés des vacances : En partenariat avec le Secours Populaire Français d'Ile de France, une vingtaine d'enfants sont allés, parfois pour la première fois de leur vie, à la mer de Cabourg et ont profité d'une journée exceptionnelle et inoubliable en compagnie de milliers d'autres enfants.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **60 ménages hébergés, soit 106 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **39 ménages sortis, soit 67 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **10,2 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **39 ménages, soit 67 personnes ont obtenu un logement**
- Pérenne : **14 ménages, soit 18 personnes dans le parc public**
 - par le biais des accords co : **4 ménages soit 4 personnes**
 - par le biais de demandes directes auprès des bailleurs : **10 ménages soit 13 personnes**
- **1 ménage, soit 2 personnes dans le parc privé**
- Temporaire : **14 ménages, soit 27 personnes :**
 - 3 ménages, soit 4 personnes en ALT**
 - 5 ménages, soit 5 personnes en FJT**
 - 6 ménages, soit 18 personnes en CPH**
- Autre type de sortie : **10 ménages, soit 20 personnes**

Type d'emploi à la sortie

- **18 personnes étaient en emploi à la date de la sortie**
- Type de contrat : **15 personnes en CDI, 3 personnes en Intérim**
- Secteurs d'activité : **restauration, hôtellerie, nettoyage, sécurité, coiffur, manutention, transport, boucherie**

Accès à une formation

- **6 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif**
- Formation qualifiante : **3 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (1 personne en boucherie, 1 personne en commerce et 1 personne en sécurité)**
- Formation linguistique : **3 personnes ont obtenu une formation en FLE**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Plusieurs rencontres avec des partenaires ont eu lieu cette année: des entreprises/associations d'insertion telles que IRIS ou les Restau du Coeur, la CAF, la Mairie de Stains ou encore l'équipe du SIAO 93 afin d'améliorer la collaboration. Par ailleurs, l'équipe du Cada a participé à plusieurs manifestations organisées par le Collectif des associations unies contre le mal logement. Malgré le travail fourni, 2011 a été une année assez difficile pour les personnes ayant obtenu une protection internationale. En effet, depuis le mois d'août la Préfecture de Seine-Saint-Denis refuse presque systématiquement la prolongation du contrat de séjour des réfugiés au-delà de 3 mois. Ainsi, les réfugiés de plus de 3 mois présentant une attestation d'hébergement du Cada n'ont pas pu renouveler leur récépissé ou déposer leur demande de titre de séjour puisque la Préfecture refusait ladite attestation. Cela a constitué un frein important dans les différentes démarches effectuées par les réfugiés en vue de leur sortie du Cada.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Le Cada accueille un nombre important de femmes isolées avec enfant. A l'obtention d'une protection internationale, il est souvent difficile de trouver des solutions de sortie pour les mères isolées. A cet égard, Madame X. représente un parcours réussi car elle a su lever tous les obstacles à son intégration en France. De nationalité guinéenne, Madame X. est arrivée en France en 2009 à l'âge de 26 ans. Elle intègre le Cada six mois plus tard, avec son fils, qu'elle élève seule. Début 2011, tous deux sont placés sous la protection de l'Ofpra. Désireuse de stabiliser sa situation au regard de l'emploi et du logement et ne voulant pas être tributaire des prestations sociales, Madame X. a été très active pour réunir toutes les conditions nécessaires à son intégration en France. Ainsi, moins de deux mois après l'obtention de son statut, elle a signé un CDI en tant que femme de chambre. Elle a également su mobiliser son réseau afin de trouver un mode de garde pour son fils, alors âgé de 2 ans. Plusieurs demandes de logement pérenne dans le parc locatif social ont été introduites par le Cada. Fin 2011, Madame X. a ainsi obtenu un appartement dans le parc locatif social. A long terme, elle souhaiterait réaliser un projet qui lui tient à cœur : se former et travailler dans le domaine de la pâtisserie.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : 15, dont 5 dans le parc public et 10 dans le parc privé

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 27 ménages hébergés, soit 62 personnes (34 adultes et 28 enfants) :
21 ménages réfugiés, soit 48 personnes, 5 ménages BPS soit 10 personnes,
1 ménage régularisé, soit 4 personnes.
- Personnes sorties : 9 ménages sortis, soit 13 personnes (9 adultes et 4 enfants) :
7 ménages réfugiés, soit 11 personnes, 2 ménages BPS, soit 2 personnes.
- Durée moyenne d'accompagnement : 17 mois

Type de sortie du logement-relais

- 9 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : Parc public : 7 ménages soit 11 personnes (7 adultes et 4 enfants) dont :
- 6 ménage, soit 10 personnes (6 adultes et 4 enfants) par le biais des accords co

- 1 ménage, soit 1 personne par le biais de demandes directes auprès des bailleurs :
Parc privé conventionné (1 % patronal) : 1 ménage soit 1 personne

- Temporaire : Parc public
- Autre : 1 ménage, soit 1 personne en FJT

- Origine des ménages hébergés :

- Le Cada France terre d'asile de Stains : 17 ménages, soit 28 personnes
- Cada France terre d'asile de Saint-Denis : 8 ménages, soit 27 personnes
- Autre structure du département : 1 ménage, soit 4 personnes
- Autre structure France terre d'asile (DPHRS) : 1 ménage, soit 3 personnes

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 5 personnes étaient en emploi à la date de la sortie
- Type de contrat : 4 personnes en CDI, 1 personne en Intérim
- Secteurs d'activité : restauration, hôtellerie, sécurité

Accompagnement vers une formation

- 2 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif
- Formation qualifiante : 2 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (1 personne en petite enfance et 1 en BTP)

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

L'équipe insertion du Cada a mis en place plusieurs ateliers sur, notamment, la recherche d'emploi, la situation du logement en France, la mobilité géographique, les économies d'énergie et la gestion administrative. Par ailleurs, le partenariat avec l'Office public de l'habitat du 93 s'est poursuivi. Ainsi fin 2011, l'Office public habitat a proposé 5 logements en bail direct pour des réfugiés sortant du dispositif Reloref. Ces derniers ont bien été attribués, mais la sortie effective des ménages concernés ne se fera qu'en début d'année 2012.



94 VAL-DE-MARNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Créteil

Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRÉTEIL

- Nombre total de places Cada dans le département : **270**
- Date d'ouverture du Cada : **1er janvier 1991**
- Modalité d'hébergement : **structure collective**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **170**
- Nombre de personnes présentes : **273**
- Nombre de personnes entrées : **109**
- Nombre de personnes sorties : **101**
- Taux d'occupation du Cada : **97,93 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **60 en personnes ont obtenu une protection internationale. Cela représente 24 dossiers de réfugié statutaire et 5 de protection subsidiaire.**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **60,78 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	52 personnes
Guinée :	14 personnes
Bangladesh :	9 personnes
Congo :	9 personnes
Sri-Lanka :	6 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

L'année 2011 a été marquée par la commémoration des 40 ans de France terre d'asile et des 60 ans de la signature de la convention de Genève. Un concert de Miguel Angel Estrella a été organisé à l'auditorium de Créteil, réunissant plus de 200 personnes. Afin de mieux coordonner nos actions, nous avons organisé le Cada-Transit, en deux entités distinctes. Chaque service a des objectifs, un projet ainsi qu'un budget à part. Nous avons aussi réorganisé l'apprentissage du français au sein de l'établissement : des modules de trois mois ont été mis en place afin de faciliter l'assiduité des résidents et à l'issue de la formation proposée, les résidents passent le Diplôme initial de langue française. Plus de quinze familles ont obtenu le diplôme. Il y a 100% de réussite. Il est à noter que deux de nos résidents, sur des sessions différentes, ont obtenu les meilleurs résultats de la région Ile-de-France.

Centre de transit

Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRETEIL

- Nombre total de places Cada dans le département : **270 places**
- Date d'ouverture du Centre de transit : **1975**
- Modalité d'hébergement : **structure collective**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **80 places**
- Nombre de personnes présentes : **379 personnes**
- Nombre de personnes entrées : **330 personnes**
- Nombre de personnes sorties : **318 personnes**
- Taux d'occupation du Cada : **64,47 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) :
En personnes : 37 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire
En dossier : 32 statuts de réfugié et 1 protection subsidiaire
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et Cnda) : **100 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 : **Irak : 53, Bangladesh : 52, Russie : 33, Congo : 29, Arménie : 18**

Activité de la PLF en 2011

Le début de l'année a été marqué par la poursuite de l'accompagnement du groupe de personnes irakiennes blessées lors de l'attentat qui a frappé Bagdad le 31 octobre 2010. Une série de mesures prophylactiques a dû être mise en place à cause de l'apparition d'une bactérie immunorésistante. Deux unités de vie ont ainsi dû être réservées uniquement à l'hébergement des blessés graves, ce qui a temporairement diminué la capacité d'accueil du transit et explique le chiffre bas du taux d'occupation de l'année.

Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants de Créteil

22 rue Viet - 94000 CRETEIL

- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2010 : **2894 personnes**
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées :
Côte d'Ivoire : 402 personnes
Bangladesh : 317 personnes
Pakistan : 317 personnes
Guinée : 218 personnes
Sri Lanka : 191 personnes
Congo : 59 personnes
- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada :
31/12/2011 : 2 606 personnes
- Nombre et profil des demandeurs d'asile admis en Cada : **218 personnes ont été orientées vers un Cada**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **23 personnes sous procédure Dublin**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cparn : **2 119 dossiers CMU/ AME et**

renouvellements effectués par la PLF ou par un agent de la CPAM présente sur le site de la PLF

- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **1 253 dossiers orientations vers le Pôle Emploi pour une ouverture de l'ATA.**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **395 demandeurs d'asile ont bénéficié d'un accompagnement Ofpra et Cnda.**

Activité de la PLF en 2011

Au 1er janvier 2011, la Plateforme de Créteil a signé une convention avec la préfecture du Val-de-Marne, renforçant notre partenariat afin de développer un véritable service public de l'asile. Nous continuons à travailler pour créer des conditions d'accueil de qualité malgré des moyens ne correspondant pas à la réalité des besoins. Cependant, une enquête a été effectuée en direction des usagers pour connaître leur opinion à propos de l'accueil reçu à la plate-forme : plus de 84 % des personnes interrogées sont satisfaites.

Dispositif HUDA

- Type d'hébergement : **Hébergement en hôtel**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **250**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **569**

• Principales nationalités :

Guinée :	109
Congo :	52
Russie :	38
Côte d'Ivoire :	37
Bangladesh :	18
Srilanka :	17

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **10 déboutés, 1 bénéficiaire de la protection subsidiaire, 2 réfugiés statutaires, 69 demandeurs d'asile en recours devant la Cnda, 153 demandeurs d'asile en procédure à l'Ofpra, 5 demandeurs d'asile sous procédures Dublin et 6 procédures prioritaires.**
- Durée moyenne de séjour : **Le délai moyen d'un séjour est de 326 jours, soit environ 11 mois.**
- Nombre de sorties : **323**
- Motifs de sortie : **218 personnes ont été orientées vers un Cada, 90 sorties après une fin de procédure (statutaires ou déboutés), 1 réadmission Dublin, 14 personnes sorties pour non respect du règlement intérieur.**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **22 ménages soit 75 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **12 ménages soit 37 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **4,1 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **12 ménages soit 37 personnes**
- Pérenne : **1 ménage en bail direct dans le parc privé**
- Temporaire : **1 ménage soit 4 personnes en logement Reloref 10 ménages soit 31 personnes en CPH**

Type d'emploi à la sortie

- **10 personnes étaient en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **3 CDI, 4 en CDD de moins de 6 mois, 1 en interim et 2 en contrat aidé.**
- Secteurs d'activité : **Restauration, aide à la personne et bâtiment.**

Accès à une formation

- **15 personnes ont bénéficié de cours de français dans le cadre du CAI**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **5 ménages**
- Territoires d'installation : **Haute-Vienne, Tarn, Pyrénées-Atlantiques et Aude**

Pôle insertion de Créteil

Centre Provisoire d'Hébergement - CPH Centre Miguel Angel ESTRELLA

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **46 ménages soit 152 personnes (68 adultes et 84 enfants)**
- Personnes sorties : **19 ménages soit 63 personnes (29 adultes et 34 enfants)**
- Durée moyenne d'accompagnement : **14,8 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **19 ménages sont sortis du CPH**
- Pérenne : **9 ménages soit 38 personnes ont obtenu un logement dans le parc public : 3 ménages (12 personnes) par le biais de DALO 3 ménages (13 personnes) par le biais du contingent préfectoral 3 ménages (13 personnes) par le biais du contingent bailleur**
- Temporaire : **9 ménages soit 38 personnes ont obtenu un logement dans le parc public : 3 ménages (12 personnes) par le biais de DALO 3 ménages (13 personnes) par le biais du contingent préfectoral 3 ménages (13 personnes) par le biais du contingent bailleur**
- Autre : **2 ménages (4 personnes) sont sortis en solution personnelle : Une femme et ses enfants sont partis en Angleterre rejoindre l'époux de Madame. Une personne est sortie en solution individuelle (hébergement amical)**

Type d'emploi à la sortie

- **13 personnes étaient en emploi au moment de la sortie**
- Type de contrat : **9 CDI, 1 CDD, 2 contrats aidés (CDI, CUI), 1 personne en création d'entreprise**
- Secteurs d'activité : **3 dans le bâtiment, 4 dans le commerce/service, 1 en manutention, 3 en restauration, 2 dans le service à la personne**

Accès à une formation

- **11 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif**

- Formation qualifiante : **1 personne est entrée en formation qualifiante (Maçonnerie)**
- Formation linguistique : **6 personnes ont accédé à une formation FLE Ofii, 4 personnes à une formation FLE à visée professionnelle hors Ofii**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **3 ménages soit 12 personnes**
- Territoires d'installation : **Moselle, Aube et Angleterre**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

L'insertion par le logement reste l'objectif principal de l'accompagnement au sein du Pôle Insertion. Dans le parc public, la demande extrêmement forte de logements en région Ile-de-France a un effet défavorable sur les délais d'attribution. Ce phénomène est encore plus prégnant pour les familles nombreuses, les familles bénéficiaires des minimas sociaux et bénéficiaires de la protection subsidiaire. Avec la mise en place des SIAO, beaucoup d'interrogations restent en suspens quand à la gestion des attributions. Néanmoins, afin de permettre un accès plus facile au logement, nous privilégions toujours la recherche d'emploi afin de stabiliser la situation des familles, l'objectif étant que les revenus soient suffisamment importants pour que la famille puisse répondre aux exigences des bailleurs et assumer seule les charges liées à ce premier logement.

Dipositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **16 logements -relais, dont 13 loués toute l'année et 3 loués une partie de l'année**
Sur les 13 logements-relais loués toute l'année, 5 le sont dans le parc privé et 8 dans le parc public
Les 3 logements-relais loués une partie de l'année l'étaient dans le parc privé.
- Convention ASLL : **Oui, tous les ménages hébergés en logements-relais ont fait l'objet d'un accompagnement financé par les mesures ASLL.**
- Personnes hébergées (préciser statut administratif : réfugiés, BPS, réinstallés, régularisés...) : **20 ménages hébergés soit 86 personnes, (32 adultes et 54 enfants)**
- Personnes sorties (préciser statut administratif : réfugiés, BPS, réinstallés, régularisés...) : **7 ménages, dont une famille monoparentale, sont sortis du dispositif soit au total 35 personnes (13 adultes et 22 enfants)**
Sur les 13 adultes sortis du dispositif :
6 sont réfugiés statutaires
7 sont régularisés
- Durée moyenne d'accompagnement : **27 mois et 5 jours soit au total 815 jours en moyenne**

Type de sortie du logement-relais

- **6 ménages + une personne seule ont obtenu un logement**
- Pérenne : **4 ménages (23 personnes) dans le parc public :**
par le biais des accord collectifs : **1 ménage (7 personnes)**
par le biais du contingent DALO : **2 ménages (11 personnes)**
par le biais d'Action logement (1 % logement locatif) : **1 ménage (4 personnes)**
Parc privé conventionné : **1 personne seule**
- Temporaire : **2 ménages (10 personnes) sont sortis en logement temporaire (SOLIBAIL)**

- Origine des ménages hébergés :

Centre de Créteil :	8 ménages
Cada FTDA de l'Orge (91) :	2 ménages
Cada AFTAM ROISSY EN BRIE (77) :	1 ménage
Cada PSTI L'HAY LES ROSES (94) :	2 ménages
Cellule CACHAN :	3 ménages
CHRS ARAPEJ :	1 ménage
Cada FTDA de Vendôme (41) :	1 ménage
Cada de Bercy :	1 ménage
Ofii :	1 ménage

Type de sortie du logement-relais

- **10 personnes étaient en emploi à la date de la sortie**
- Type de contrat : **9 personnes en CDI et 1 personne en contrat intérim**
- Secteurs d'activité : **2 dans l'informatique, 2 dans l'hôtellerie, 1 dans la restauration, 3 dans l'entretien, 1 dans la manutention, 1 dans le bâtiment**

Accompagnement vers une formation

- **4 personnes ont eu accès à une formation durant ou la sortie du dispositif**
- Formation linguistique : **4 personnes ont accédé à une formation FLE Ofii et 3 d'entre elles ont poursuivi sur une formation FLE à visée professionnelle hors Ofii**

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLES ETRANGERS

Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile (CAOMIDA)

Centre Stéphane HESSEL

23, Boulevard de la Gare - 94470 Boissy-Saint-Léger

- Date d'ouverture de la structure : **19 septembre 1999**
- Nombre de places : **33 dispositif Etat - 7 convention avec le Conseil général**
- Nombre de mineurs suivis sur l'année et durée de prise en charge : **57**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **17**
- Principales nationalités : **afghane, congolaise (RDC), guinéenne, sri lankaise, bangladaise**
- Répartition par sexe : **6 % de filles - 94 % de garçons**
- Nombre de demandes d'asile déposées : **26**
- Nombre de protections internationales accordées : **15 sur 21 décisions**

Activité de l'établissement 2011

Le Centre a accueilli 27 mineurs isolés étrangers alors que 30 ont été orientés vers une formation professionnelle. Une moyenne de 74 entretiens mensuels se sont déroulés entre les intervenants sociaux et les jeunes. 71 % des décisions (Ofpra/CNDA) ont donné droit à une protection internationale. 28 jeunes ont suivi la classe de FLE. Le psychologue a effectué 225 entretiens avec les jeunes. Tous les jeunes du Caomida ont bénéficié d'une orientation scolaire ou professionnelle à leur sortie du Centre.

95 SARCELLES

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT
DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Sarcelles

Centre commercial n° 2 Boulevard Maurice Ravel
95200 SARCELLES

- Nombre total de places Cada dans le département : **545**
- Date d'ouverture du Cada : **1 septembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Extension au cours de l'année : **15**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **65**
- Nombre de personnes présentes : **110**
- Nombre de personnes entrées : **60**
- Nombre de personnes sorties : **44**
- Taux d'occupation du Cada : **90,44 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **17 décisions positives dont 2 protections subsidiaires soit 22 personnes.**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **51,52 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Congo :	17 personnes
Géorgie :	7 personnes
Afghanistan :	6 personnes
Arménie :	6 personnes
Soudan :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

L'année 2011 a été marquée par l'extension du Cada qui est passé d'une capacité de 50 à 65 places. Pour accueillir ces 15 nouveaux résidents, en majorité des isolés, deux appartements supplémentaires se sont ajoutés au parc du Cada.

L'équipe du Cada a également travaillé à la mise en place de nouveaux partenariats dans le cadre du PGAA et notamment avec les associations locales. Comme depuis plusieurs années, le début de l'été a été l'occasion d'organiser un barbecue permettant à chacun de se retrouver dans un cadre détendu. De nombreux ateliers et des sorties ont été organisés, dans le but de développer, dans chaque domaine, l'autonomie des personnes accueillies.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **22 personnes soit 17 ménages**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **17 personnes soit 11 ménages**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **130 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- 12 ménages soit 21 personnes
- Pérenne : **1 ménage soit 3 personnes ont obtenu un logement dans le parc privé**
- Temporaire : **3 ménages soit 9 personnes en CPH**
5 ménages soit 6 personnes en ALT
2 ménages soit 2 personnes en CHRS
- Autre type de sortie : **1 ménage soit 1 personne en hébergement d'urgence (115)**

Type d'emploi à la sortie

- **3 personnes étaient en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **3 personnes en CDD de moins de 6 mois**
- Secteurs d'activité : **Ouvrier maraîcher, agent d'entretien, garde d'enfants**

Accès à une formation

- **11 personnes ont eu accès à une formation**
- formation qualifiante : **2 personnes sont entrées en formation qualifiante (1 personne en CAP installateur sanitaire et 1 en BAFA)**
- Formation linguistique : **10 personnes ont obtenu une formation en FLE**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **3 ménages, soit 9 personnes**
- Territoires d'installation : **13 ménages soit 20 personnes dans le Val d'Oise (95), 1 ménage soit 1 personne en Seine-et-Marne (77), 1 ménage soit 4 personnes en Pyrénées-Atlantique, 1 ménage soit 4 personnes dans le Doubs (25), 1 ménage soit 1 personne dans les Bouches-du-Rhône (13)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

L'année a été marquée par la mise en place dans le département du SIAO, ce dispositif qui regroupe désormais la majorité des places en hébergement a profondément changé les méthodes de recherches de solutions de sortie pour les réfugiés. Malgré cette nouveauté, les délais d'attente restent très longs et le manque de places est criant. En outre, le Cada participe activement au « Réseau des partenaires » qui regroupe les acteurs sociaux de Garges et de ses environs. De nombreuses rencontres ont lieu et notamment le « Petit déjeuner des partenaires », occasion de rencontres et d'échanges, ils permettent de nouer des contacts avec l'ensemble des acteurs locaux.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur B., de nationalité afghane, est arrivé mineur en France en 2009. Après un parcours très éprouvant, il est conduit dans un foyer spécialisé pour l'accueil des mineurs, avant d'arriver au Cada en février 2011, à sa majorité. Il obtient le bénéfice de la protection subsidiaire 6 mois plus tard et s'engage alors immédiatement dans un CAP en alternance en tant qu'installateur sanitaire dans le bâtiment. A ce jour, il est apprenti et particulièrement investi dans son travail. Il bénéficie d'un logement dans un foyer de jeunes travailleurs, qui lui permet d'acquérir une certaine stabilité, bienvenue après un passage dans 3 structures d'hébergement différentes en trois années de présence en France. Ce jeune a su nouer des liens avec de nombreuses personnes en France, malgré une arrivée récente, et avec une quasi-autonomie financière acquise grâce à sa motivation et son implication dans sa recherche de formation qualifiante, il peut désormais réellement commencer à se reconstruire en France.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : 2 dans le parc public
- Convention ASLL : Il existe une convention triennale 2010-2012 au titre de l'accompagnement social lié au logement financé par le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Le nombre de mesures financées est passé de 7 à 5 au cours de l'année 2011.

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 11 ménages soit 20 personnes
- Personnes sorties : 5 ménages soit 8 personnes
- Durée moyenne d'accompagnement : 8,32 mois

Type de sortie du logement-relais

- 5 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 4 ménages soit 7 personnes dans le parc public dont :
 - 2 ménages soit 3 personnes par le biais des accords collectif
 - 1 ménage soit 1 personne par le biais du contingent préfectoral
- Temporaire : 1 ménage soit une personne en CHRS
- Origine des ménages hébergés :
 - 11 ménages soit 20 personnes hébergées en 2011:
 - Cada France terre d'asile du département : 4 ménages soit 5 personnes,
 - Autre Cada : 4 ménages soit 5 personnes,
 - Autre structure du département : 3 ménages soit 10 personnes.

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 4 personnes étaient en emploi à la sortie
- Type de contrat : 4 CDI
- Secteurs d'activité : Agent d'entretien, hôtesse de caisse, agent à domicile, agent de sécurité

Accompagnement vers une formation

- 7 personnes ont eu accès à la formation durant ou à la sortie du dispositif
- Formation qualifiante : 4 personnes sont entrées en formations qualifiantes (2 personnes en service d'aide à la personne, 1 en Bafa et 1 en électricité)
- Formation linguistique : 3 personnes ont obtenu une formation en FLE

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Le dispositif Reloref a vu en 2011 sa capacité diminuer avec le déconventionnement d'un appartement. Certaines difficultés ont été notées particulièrement liées à la fermeture du bureau du logement de la Mairie de Sarcelles ce qui a entraîné d'importants délais d'attente pour les demandes de logement social, de véritables parcours d'insertion réussis ont toutefois pu être réalisés. L'équipe a participé à la mise en place du SIAO Insertion et les places dites « Reloref » seront intégrées dans peu de temps à ce dispositif départemental.

48 LOZÈRE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Chambon-le-Château

Route de Chapeauroux - 48600 CHAMBON-LE-CHÂTEAU

- Nombre total de places Cada dans le département : **40**
- Date d'ouverture du Cada : **1er octobre 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **40**
- Nombre de personnes présentes : **63**
- Nombre de personnes entrées : **23**
- Nombre de personnes sorties : **23**
- Taux d'occupation du Cada : **98,99 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **13 personnes ont obtenu le statut de réfugié, soit 4 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **66,67 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	11 personnes
Kosovo :	6 personnes
Ex-Yougoslavie :	3 personnes
Chine :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Divers ateliers ont été animés au sein du centre tout au long de cette année, notamment sur la découverte de la France, la santé, la parentalité, la scolarité, les accidents domestiques, etc.

Des interventions extérieures comme celle de la Prévention routière ont permis d'informer l'ensemble des résidents, en complément de rencontres sur site, comme à l'ANPAA, qui ont permis de mieux les sensibiliser.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **2 ménages réfugiés soit 13 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **2 ménages réfugiés soit 13 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **44 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- 1 ménage soit 7 personnes
- Pérenne : 1 ménage soit 7 personnes est sorti dans le parc privé

- Temporaire : **1 ménage soit 6 personnes en ALT**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **Pas de mobilité géographique, tous les ménages sont restés dans la même région.**

Partenariats développés

Grâce au projet Reloref, les familles peuvent bénéficier de la GRL (Garantie des risques locatifs), ce qui limite les obstacles liés à la recherche de logement.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **1 logement dans le parc public**
- Convention ASLL : **non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **2 ménages hébergés soit 10 personnes dont 1 ménage réfugié de 6 personnes et un ménage bénéficiaire de la protection subsidiaire soit 4 personnes**
- Personnes sorties : **1 ménage soit 4 personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire**
- Durée moyenne d'accompagnement : **4,5 mois**

Type de sortie du logement-relais

- 1 ménage a obtenu un logement autonome
- Pérenne : **1 ménage soit 4 personnes dans le parc privé**
- Origine des ménages hébergés : **2 ménages hébergés soit 10 personnes du Cada de France terre d'asile du département**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 1 personne sans emploi

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Au niveau de l'insertion, compte tenu du faible nombre de ménages réfugiés, la réalisation d'ateliers individuels sur l'insertion est privilégiée. Au niveau local, un travail de partenariat avec une antenne du Conseil général est mis en place. Nous orientons les ménages vers une association de mission d'intérim. Toutefois, la grande difficulté est l'accès à la formation linguistique (peu de sessions par an et trop éloignées géographiquement). La possibilité de l'accès à la GRL (Garantie des risques locatifs) est un avantage considérable lors de la recherche de logement dans le parc privé.

32 GERS

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada Tramera d'Auch

3, quai des maronniers - 32000 AUCH

- Nombre total de places Cada dans le département : **50**
- Date d'ouverture du Cada : **14 février 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **50**
- Nombre de personnes présentes : **91**
- Nombre de personnes entrées : **40**
- Nombre de personnes sorties : **2**
- Taux d'occupation du Cada : **100,60 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **11 statuts de réfugiés et 4 protections subsidiaires, soit 6 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **20 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Arménie :	13 personnes
Kosovo :	18 personnes
Russie :	9 personnes
Chine :	1 personne

Activité au sein du Cada en 2011

La baisse des financements au niveau local a conduit à une contraction drastique du dispositif d'hébergement des primo-arrivants et déboutés de l'asile. Un accueil orienté vers la région et une politique ponctuelle de régularisation rapide ont contribué à réduire le nombre d'appartements ou de nuitées consacré à ces deux missions d'hébergement. Pour 2012, la problématique de sortie de Cada pour les déboutés de l'asile reste posée.

L'insertion des familles installées en ville se heurte aux difficultés rencontrées sur le reste du territoire national. Plusieurs facteurs freinent l'intégration : l'habitat social ne favorise pas la mixité, les projets nationaux d'intégration sont inexistant, l'organisation inter-administrative démobilitise les plus motivés, l'ethnocentrisme reste la tendance forte. À cela s'ajoute la crise économique qui limite le processus d'insertion et fait naître des tensions locales. Un comité de prévention a été créé en 2011, afin de pallier au découragement du secteur social, à travers une réflexion collective sur le vivre ensemble.

Le Cada a mis en place plusieurs partenariats en s'impliquant dans les activités inter-associatives avec Amnesty, la Fnars et l'association Regar. En parallèle, en 2011, le Cada a favorisé les prestations-conférences ciblées en vue d'informer et faire connaître le domaine de l'asile à des populations jusqu'alors non sensibilisées (centres de formations, assistantes sociales ou infirmiers, personnels de santé libéral et public, service jeunesse et animation départementale, journées citoyennes au sein des lycées, associations spirituelles...).

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **3 ménages hébergés soit 15 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **2 ménages sortis soit 10 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **4 mois et 14 jours**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages soit 10 personnes**
- Pérenne : **2 ménages soit 10 personnes sont sortis en parc public HLM.**

Accès à une formation

- **6 personnes ont eu accès à une formation.**
- Formation linguistique : **6 personnes ont eu une formation en FLE.**

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **1 ménage soit 6 personnes**
- Territoires d'installation : **L'Allier (03)**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

A été notamment travaillée en 2011 l'implication des résidents dans les différents événements organisés dans le Gers concernant l'insertion professionnelle: Forum de la viticulture (15 mars), bourse de l'emploi saisonnier (11 mai) organisée à la préfecture, forum emploi avec le partenariat mis en place avec un abattoir pour des contrats saisonniers, visite d'un abattoir, groupes de paroles sur la recherche de travail, participation aux réunions trimestrielles organisées par le bureau territorial du Gers présentant les différentes actions de formation dans le département, partenariat avec une exploitation agricole spécialisée dans la plantation de tabac.

Partenariats développés

Dans le cadre de la mobilité géographique un partenariat a été mis en place avec une conseillère sociale d'Allier Habitat, pour la constitution et le suivi d'un dossier logement. Un partenariat avec le centre social de Vichy pour le passage de relais avec l'assistante sociale, ainsi qu'un partenariat avec la CAF de Vichy pour la mise en place des différentes aides financières accordées à la famille rejoignant, ont été mis en place.

62 PAS-DE-CALAIS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Bureau d'information de France terre d'asile/ UNHCR à Calais

5, rue de Vic - 62100 CALAIS

Le bureau a déménagé en avril 2012 :

37, rue de Thermes - 62100 CALAIS

- Date d'ouverture du dispositif : **Juin 2009**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **215 personnes**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **95**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **171 dossiers Ofpra**

Activité de la plate-forme en 2011

L'année 2011 a vu l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile due au placement en procédure prioritaire des personnes ayant des empreintes illisibles. En novembre 2011, l'Ofpra a rejeté systématiquement sans convocation un grand nombre de demandeurs d'asile dans cette situation.

La pression policière sur les migrants présents à Calais a continué en 2011.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence sont saturés ce qui entraîne une présence importante de demandeurs d'asile dans les squats et campements à Calais.

Outre les activités d'information des migrants sur les procédures d'asile et d'accompagnement des demandeurs d'asile présents sur le littoral Nord, diverses rencontres de coordination et d'information ont été menées avec les associations et autorités locales.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Projet « Protéger les enfants en mouvement »

67, rue des quatre coins - 62100 CALAIS

- Date d'ouverture du dispositif : **1er juillet 2011**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **116 mineurs isolés étrangers rencontrés et informés sur leurs droits, dont 25 accompagnés vers les douches des associations locales. 42 kits d'hygiène et 62 goûters ont été distribués, 32 activités récréationnelles organisées, 7 accompagnements vers un médecin, 4 accompagnements vers un foyer pour mineurs.**
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées : **Afghanistan : 67 %**
Autres nationalités (iraniens, érythréens, soudanais...) : 2 %
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **5 dossiers Ofpra préparés (pas de décision obtenue)**

Activité du bureau en 2011

Dans le cadre du projet Fonds européen pour les réfugiés coordonné par le HCR Italie, France terre d'asile a mis en place un accueil de jour mobile intervenant sur les différents camps du littoral Nord afin d'apporter une première assistance aux mineurs isolés étrangers. L'équipe mobile intervient pour remettre un kit d'hygiène, un goûter et des informations sur leurs droits aux mineurs isolés rencontrés. Une orientation vers les acteurs associatifs (douche, repas...) ou vers les institutions (médecins, foyers, police aux frontières) est effectuée par l'équipe mobile.

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) du centre de rétention administrative de Coquelles

Boulevard du Kent - BP 72 - 62903 COQUELLES

Le centre de rétention administrative de Coquelles est situé au sein même de l'hôtel de police en face du centre commercial où de nombreux touristes britanniques font leurs achats. Le CRA de Coquelles est divisé en trois zones : la zone rouge destinée aux femmes, les zones bleue et verte, destinées aux hommes. Si le CRA est peu rempli, seule la zone bleue est habitée, sauf en cas de tensions entre les personnes retenues. Les personnes retenues peuvent circuler librement dans la zone de vie. Elles doivent demander à la police si elles veulent accéder aux bureaux de France terre d'asile, de l'Ofii ou à l'infirmerie. Les intervenants de France terre d'asile ont libre accès aux zones de vie et disposent de badges à cet effet.

- Capacité : **79 places**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **2**
- Nombre de personnes retenues en 2011 : **1065 hommes - 35 femmes**
- Taux d'occupation au 30 juin 2011 : **42 %**

• Nationalités les plus représentées :

Albanie :	304
Iran :	124
Afghanistan :	112
Viêtnam :	80
Soudan :	71

- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **Réadmission Schengen (343), OQTF sans délais de départ volontaire (315), Réadmission Dublin (270), Ex-APRF (134), ITF (14)**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **42,36 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **1100 personnes rencontrées 1102 informations individuelles**
- Nombre de recours effectués : **615 recours contentieux devant le tribunal administratif contre une mesure d'éloignement 107 appels devant la Cour d'appel contre l'autorisation de prolongation du maintien en rétention**
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	20,36 %
annulation par le juge administratif	22,45 %
exécution de l'éloignement	42,36 %
assignation à résidence	0,27 %
expiration délai légal	0,55 %
décision préfectorale	0,11 %
autre	13,90 %

49 MAINE-ET-LOIRE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada d'Angers

2, rue Guillaume Lekeu - 49100 ANGERS

Antenne de Saumur :

22, place Saint Pierre 49400 SAUMUR

- Nombre total de places Cada dans le département : **260**
- Date d'ouverture du Cada : **1^{er} décembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **140**
- Nombre de personnes présentes : **219**
- Nombre de personnes entrées : **82**
- Nombre de personnes sorties : **80**
- Taux d'occupation du Cada : **98,79 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **27 statuts de réfugié et 2 protections subsidiaires, soit 14 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **48,28 %**

- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	17 personnes
Arménie :	16 personnes
Soudan :	13 personnes
Tchad :	8 personnes
Kosovo :	8 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

À l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'association France terre d'asile, et de ses dix ans de présence sur le département du Maine-et-Loire, nous avons ponctué cette riche année 2011 par de nombreuses manifestations. Ainsi, France terre d'asile a participé aux forums associatifs des villes d'Angers et de Saumur, contribué au temps fort de la Place solidarité et organisé en lien avec la mairie d'Angers et la Coordination migrants, la journée mondiale des réfugiés avec la présence d'artistes musicaux tels que Joss, Rabia Jabrane et Manafina. Nous avons également, en partenariat avec le club Anjou presse, organisé un colloque pour soutenir la Maison des journalistes.

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **2005**
- Type d'hébergement : **appartements en cohabitation**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **202 au 31 décembre 2011**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **302 personnes hébergées**

- Principales nationalités :

Somalie :	44 personnes
Erythrée :	30 personnes
Soudan :	18 personnes
Kosovo :	17 personnes
Russie :	13 personnes

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **60 demandeurs d'asile placés en procédure prioritaire, 49 réfugiés, 4 bénéficiaires de la protection subsidiaire, 80 demandeurs d'asile avec APS.**
- Durée moyenne de séjour : **381 jours**
- Nombre de sorties : **128 personnes soit 83 ménages**
- Motifs de sortie : **15 personnes ont été orientées vers un Cada, 5 ont demandé une aide au retour volontaire, 46 personnes sont parties sans laisser d'adresse (procédure prioritaire avec rejet Ofpra), 26 personnes ont intégré un logement autonome et 11 personnes ont intégré un logement temporaire.**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **28 personnes soit 6 ménages**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **28 personnes soit 6 ménages**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **5,6 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **28 personnes soit 6 ménages ont obtenu un logement autonome**
- Pérenne : **L'accord collectif départemental du Maine-et-Loire permet aux personnes réfugiées statutaires de bénéficier d'une sortie vers le parc social grâce à la mise à disposition de logements par tous les bailleurs sociaux.**

Type d'emploi à la sortie

- **1 personne**
- Type de contrat : **Intérim d'insertion (agrément de 2 ans)**
- Secteurs d'activité : **Environnement (tri de déchets)**

Accès à une formation

- Formation linguistique : **10 personnes ont obtenu une formation en FLE**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sortis dans le cadre de la mobilité géographique : **aucun**

Exemple de parcours d'insertion réussi

La famille P. d'origine érythréenne, est arrivée en France en juillet 2009. Le couple a intégré le Cada en décembre 2009 et obtenu le statut en décembre 2010. Ils ont signé le contrat d'accueil et d'intégration et ont obtenu une dispense de cours de français langue étrangère (FLE) en raison d'une bonne maîtrise de la langue. Cependant, ils ont pu se faire prescrire 250 heures chacun de cours de français pour les personnes de niveau supérieur au Diplôme d'études en langue française (DELF). Quant à l'insertion professionnelle, Monsieur a travaillé comme saisonnier en viticulture en mai 2011, puis a enchaîné un contrat d'intérim d'insertion (agrément de 2 ans) comme agent de tri. Madame se

consacre à l'éducation de leur enfant né en 2011. L'accompagnement s'est terminé lorsque la famille a obtenu un logement social auprès d'un bailleur social du département.

Dispositif CAP Intégration

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **48 personnes ayant la protection internationale soit 42 ménages**
- Personnes sorties : **27 personnes ayant une protection internationale soit 23 ménages**
- Durée moyenne d'accompagnement : **5, 2 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **12 ménages soit 21 personnes**
- Pérenne : **2 personnes soit 2 ménages sont sorties dans le parc public via l'accord collectif départemental 80**
- Temporaire : **20 ménages soit 4 ménages à l'Adoma (5 personnes), 4 ménages en CHRS (4 personnes), 3 ménages en FJT (3 personnes), 3 ménages en ALT (5 personnes), 6 ménages (5 personnes) en dispositif Reloref**
- Autre type de sortie : **1 ménage soit 2 personnes**

Type d'emploi à la sortie

- Type de contrat : **1 CDI, 3 contrats aidés, 1 interim et 3 CDD de 3 mois**

Accès à une formation

- Formation linguistique : **43 personnes ont obtenu une formation FLE**
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sortis dans le cadre de la mobilité géographique : **4 personnes ont quitté le département**
- Territoires d'installation : **La Mayenne (53), la Loire Atlantique (44) et le Nord (59).**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Différents ateliers ont eu lieu en 2011 comme par exemple, autour de la recherche de logement, des économies d'énergie via un partenariat avec l'association Alizé, les amendes SNCF, le rôle des administrations, une information collective sur la mobilité géographique. Les usagers étaient présents à diverses manifestations dans la ville d'Angers (Place solidarité, journée des réfugiés, made in Angers, exposition photo,...). Les principales difficultés rencontrées en 2011 ont été la non maîtrise de la langue, les problématiques liées au regroupement familial (investissement difficile de l'usager qui attend sa famille et des arrivées de familles nombreuses avec un parc de logement non adapté). Le manque de places disponibles en hébergement temporaire à Angers et le manque de propositions HLM malgré l'Accord collectif départemental 80.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur N. est érythréen. Entré en France en juillet 2010, il a obtenu le statut de réfugié en novembre 2010. Il a intégré le dispositif CAPI en janvier 2011. Monsieur était instituteur en Erythrée, ce qui a facilité son apprentissage de la langue, il a d'ailleurs été dispensé de cours de français dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration. Dès le mois de février, Monsieur a déposé une demande HLM ainsi qu'une demande pour bénéficier de l'accord collectif départemental 80. Il a également débuté des recherches

de logement dans le parc privé en parallèle. Dans le cadre de l'accompagnement professionnel, un travail sur le projet professionnel et son curriculum vitae a été effectué, ainsi que des tests d'orientation. Un positionnement vers le domaine de la restauration a été envisagée. Parallèlement, plusieurs démarches ont été faites pour la saison agricole. Monsieur a été recruté en septembre 2011 pour la cueillette des pommes, contrat qui a duré 4 mois. Il enchaîne depuis les missions d'intérim. Une proposition de logement social lui a été faite en novembre 2011, logement qu'il a intégré quelques semaines plus tard. L'accompagnement CAPI s'est terminé en novembre 2011.

CERF Angers

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes accompagnées : **105 personnes**
- Personnes sorties : **105 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **2 heures / mois / personnes**
- Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées : **accompagnement socio-professionnel**

Résultats de l'accompagnement délivré

Emploi

- **60 personnes sont sorties du dispositif en 2011**
- Type de contrat : **1 en CDI, 7 en CDD de 6 mois ou plus, 2 en Intérim, 18 en contrat aidé, 3 en ETTI.**
- Secteurs d'activité : **Mécanique, espaces verts, nettoyage, agriculture, manutention, collecte de déchets, manutention**

Formation

- **19 personnes ont accédé à une formation**
- Formation qualifiante : **3 personnes sont entrées en formation qualifiante (couture, plaquiste, agent de propreté et d'hygiène)**
1 personne est entrée en formation pré-qualifiante (bâtiment)
- Formation linguistique : **15 personnes ont entamé une formation FLE ou compétences clés (apprentissage du français et des mathématiques)**

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur J., un jeune homme de nationalité tchadienne, est arrivé en France en 2010, après avoir obtenu le statut de réfugié en Italie. Après de nombreuses démarches auprès de la préfecture, il obtient le transfert de son statut de réfugié en France au début de l'année 2011. Monsieur avait une expérience professionnelle dans le domaine de la mécanique et souhaitait s'insérer professionnellement dans ce domaine. Nous l'avons alors orienté vers une évaluation en milieu de travail pour valider son projet. Celle-ci effectuée, il a été recruté en CDD d'un mois dans la même entreprise. Il a décroché par la suite plusieurs entretiens, dont un au sein d'un garage solidaire, étape qui lui a permis d'évaluer les formations nécessaires à son intégration. Il est dans un premier temps, recruté dans cette structure pour un remplacement d'un mois puis un contrat d'insertion a été conclu en octobre 2011 pour 4 mois renouvelable jusqu'à 2 ans. Ce contrat lui a notamment permis de mettre en oeuvre des démarches visant à l'obtention d'un logement pérenne. Après un passage par un logement-relais Reloref pendant quelques mois, une proposition de logement social lui a été faite et son bail devrait être signé début 2012.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **8 logements dans le parc public**
- Convention ASLL : **Une convention existe, à raison d'un financement de 20 mois mesures par an. Un dossier doit être complété concernant la situation du ménage et doit être envoyé au Conseil général, qui valide ou non la demande.**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **20 ménages soit 23 personnes hébergées**
- Personnes sorties : **Sur les 20 ménages, 19 ménages ont le statut de réfugié et 1 ménage bénéficie de la protection subsidiaire.**
- Durée moyenne d'accompagnement : **8 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **Sur les 11 ménages sorties, 8 ont obtenu un logement autonome, 2 ont intégré un FTM et 1 a été hébergé par un tiers.**
- Pérenne :
Parc public : 7 ménages (tous inscrits à l'Accord collectif départemental - ACD 80), Parc privé : 1 ménage
- Temporaire : **2 ménages en FTM**
- Autre : **1 ménage : solution personnelle**
- Origine des ménages hébergés :
L'ensemble des personnes hébergées provient du département du Maine-et-Loire : 9 ménages proviennent du Cada de France terre d'asile à Angers, 3 ménages proviennent d'associations ayant des logements pour demandeurs d'asile, 8 ménages proviennent du Service d'accueil et d'accompagnement spécifique d'Angers (Abris de la providence).

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **7 personnes**
- Type de contrat : **2 CDD de 6 mois et 5 contrats aidés**
- Secteurs d'activité : **maraîchage, arboriculture, espaces-verts, maçonnerie, mécanique**

Accompagnement vers une formation

- Formation linguistique : **12 personnes ont obtenu une formation en FLE**
- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : **aucun ménage n'est sorti en 2011.**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Comme les années précédentes, le pôle insertion a développé des ateliers collectifs afin de favoriser la communication d'informations importantes auprès de nos usagers. Nous avons ainsi proposé un atelier mobilité avec le soutien d'un bénévole sur trois séances afin de permettre aux réfugiés de se déplacer en vélos qu'ils ont eux mêmes réparés. Un atelier mobilité géographique (lien emploi/logement) ainsi que des visites d'entreprises dans le cadre de « made in Angers » ont été mis en place.

53 MAYENNE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Mayenne

5, quai de la République - 53100 MAYENNE

Antenne de Laval

44 rue de la Paix - 53000 LAVAL

- Nombre total de places Cada dans le département : **100**
- Date d'ouverture du Cada : **7 janvier 2002**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **100**
- Nombre de personnes présentes : **171**
- Nombre de personnes entrées : **71**
- Nombre de personnes sorties : **71**
- Taux d'occupation du Cada : **100,70 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **7 statuts et 1 protection subsidiaire**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **22,22 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Russie :	39 personnes
Azerbaïdjan :	9 personnes
Angola :	7 personnes
Guinée :	5 personnes
Chine :	4 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

L'ensemble des professionnels de France terre d'asile en Mayenne a pu bénéficier d'une formation aux gestes de premiers secours assurée par le Service départemental d'incendie et de secours de la Mayenne.

Dans un souci de développement de notre partenariat régional, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins des demandeurs d'asile, nous avons participé à un colloque à Nantes « se comprendre pour se soigner » organisé par l'association Santé migrants de Loire-Atlantique (Asmala), nous avons pu faire remonter nos difficultés locales et notamment la problématique de l'interprétariat médical totalement inexistant sur notre département. Nous faisons également partie d'un groupe de travail et de réflexion qui regroupe plusieurs Cada de la région afin de faire remonter nos difficultés à l'Agence régionale de santé. Au niveau local, nous travaillons à l'élaboration d'un projet de documents médicaux traduits avec l'association des Chirurgiens de la Mayenne qui faciliteront les diagnostics médicaux des praticiens du département.

Service de domiciliation

44, rue de la Paix - 53000 LAVAL

- Date d'ouverture du dispositif : **1er septembre 2004**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **145**

• Nombre et nationalité des personnes domiciliées :	
Guinée :	65 personnes
Chine :	10 personnes
RDC :	8 personnes
Russie :	4 personnes
Azerbaïdjan :	4 personnes

- Nombre des demandeurs d'asile admis en Cada : **45 personnes**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **5 personnes**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cpm : **123**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **123**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **91 dossiers Ofpra et 32 recours ont été faits**

Activité de la plate-forme en 2011

Une convention de partenariat régional garantissant un service de premier accueil des demandeurs d'asile sur chaque département de la région a été signée pour la deuxième année consécutive entre les associations suivantes :

- Département 44 : St Benoit Labre
- Département 72 : L'Horizon
- Département 35 : Passerelle
- Département 49 : L'Abri de la providence
- Département 53 : France terre d'asile

Il existe cependant des incertitudes sur l'avenir de ce service,

En lien avec le Conseil général de la Mayenne, nous avons mis en place un protocole dans le dépistage de la tuberculose avec le Centre lutte anti-tuberculeuse (CLAT) destiné à tous les demandeurs d'asile accueillis sur le département.

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **1er octobre 2010**
- Type d'hébergement : **appartements éclatés sur les trois villes principales du département :**
Laval : **11 appartements**, Château-Gontier : **10 appartements**, Mayenne : **5 appartements**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **104**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **125**

• Principales nationalités :	
Russie :	42 personnes
Guinée :	5 personnes
Azerbaïdjan :	5 personnes
Kosovo :	5 personnes
Arménie :	4 personnes

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **toutes les personnes hébergées sur l'Huda en Mayenne sont en procédure**

normale et donc toutes en attente d'une place Cada.

- Durée moyenne de séjour : **197 jours**
- Nombre de sorties : **40**
- Motifs de sortie : **16 orientations Cada, 24 fins de procédure**

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

Cada de Mayenne

5, quai de la République - 53100 MAYENNE

Antenne de Laval

44 rue de la Paix - 53000 LAVAL

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **7 ménages hébergés soit 28 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **6 ménages sortis soit 25 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **2,5 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **4 ménages soit 16 personnes**
- Pérenne : **2 ménages soit 11 personnes dans le parc public**
- Temporaire : **2 ménages soit 5 personnes en ALT**
- Autre type de sortie : **2 ménages soit 9 personnes**

Type d'emploi à la sortie

- **1 personne était en emploi à la sortie du Cada**
- Type de contrat : **1 personne en intérim**
- Secteurs d'activité : **Agroalimentaire**

Accès à une formation

- **3 personnes ont eu accès à une formation**
- Type de contrat : **1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée**
- Formation linguistique : **2 personnes ont obtenu une formation FLE**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Participation à la journée sur l'emploi à Laval, rencontre directe avec les entreprises (job dating...).

Informations collectives sur la recherche d'emploi en Mayenne.s

Activité d'insertion de l'HUDA

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 5 ménages réfugiés soit 19 personnes.
- Personnes sorties : 2 ménages soit 8 personnes
- Durée moyenne d'accompagnement : 30 jours

Type de sortie

Vers le logement

- Temporaire : 1 ménage soit 4 personnes en ALT
- Autre : 1 ménage soit 4 personnes

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : 3 logements dans le parc privé
- Convention ASLL : Non

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : 8 ménages soit 25 personnes
- Personnes sorties : 6 ménages soit 21 personnes
- Durée moyenne d'accompagnement : 5,3 mois

Type de sortie du logement-relais

- 6 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 ménages soit 13 personnes dans le parc public
- Temporaire : 1 ménage soit une personne en résidence sociale
1 ménage soit 3 personnes en Cada
- Autre : 1 ménage soit 4 personnes
- Origine des ménages hébergés : Structures France terre d'asile du département

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 4 personnes étaient en emploi à la sortie
- Type de contrat : Intérim : 2 personnes - Contrat aidé : 2 personnes
- Secteurs d'activité : Agroalimentaire, ménage, laveur de vitre, environnement

Accompagnement vers une formation

- 3 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif
- Formation linguistique : 3 personnes

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Dans le cadre du projet Reloref, les personnes hébergées en logement-relais en recherche d'emploi ont participé à la journée de l'emploi, une opportunité pour rencontrer directement les entreprises par le biais du « job dating ».

Projet « APRES »

- Nombre de personnes prises en charge par type de public : Parc privé : 63 personnes - 17 familles - Parc public : 101 personnes - 23 familles
- Public concerné : Toute personne migrante en situation régulière, quelque soit leur composition familiale et leur origine, installées dans des logements non décents ou insalubres ou récemment installées dans le parc public ou privé et ayant besoin d'un accompagnement social spécifique à leur situation.
- Durée moyenne d'accompagnement : Parc privé : 5,7 mois - Parc public : 2,5 mois
- Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées : Prestation d'intermédiation locative dans le logement ou d'accompagnement à l'accession à un habitat de qualité, aide à la gestion de la vie quotidienne, aide à la gestion budgétaire, aide à l'accès et/ou au rétablissement des droits, orientation pour l'insertion professionnelle, aide pour la prise de rendez-vous médicaux, aide à la recherche d'un logement, accompagnement pour l'accès au logement, aide à l'appropriation du logement, aide à l'intégration dans l'environnement

Résultats de l'accompagnement délivré

Logement / hébergement

- Pérenne : Laval Agglomération nous a confié l'accompagnement de 17 familles repérées en situation difficile dans le parc privé
 - 6 familles ont été relogées dans le parc public
 - 4 familles ont été relogées dans le parc privé
 - 2 familles ont été relogées par le biais de dispositifs adaptés (CCAS, logement thérapeutique)
 - 5 familles sont encore en cours d'accompagnement.

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Des partenariats ont été développés tout au long de l'année 2011 avec le Conseil général, les Antennes solidarité, le CCAS de Laval, la CAF, l'Agence régionale de santé, Habitat et Développement, l'ADIL, Emmaüs, le Secours populaire, le Secours catholique et les Restaurants du coeur...



60 OISE

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Creil

7, rue des Usines - 60100 CREIL

- Nombre total de places Cada dans le département : **519**
- Date d'ouverture du Cada : **1er juillet 1995**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **100**
- Nombre de personnes présentes : **180**
- Nombre de personnes entrées : **82 personnes**
- Nombre de personnes sorties : **83 personnes**
- Taux d'occupation du Cada : **98,72 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **19 réfugiés statutaires et 5 protections subsidiaires soit 21 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **32 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

RDC :	38 personnes
Nigeria :	8 personnes
Cameroun :	3 personnes
Congo :	3 personnes
Côte d'Ivoire :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Un service de domiciliation dans la Somme, géré par l'Aftam, et un autre dans l'Aisne, géré par la Croix-rouge française ont été ouverts au cours de l'été 2011. Cela a permis une répartition des flux organisée par la plate-forme régionale. Les flux ont été répartis par le préfet ainsi : 60 % pour l'Oise, 25 % pour la Somme et 15 % pour l'Aisne.

En conséquence de la réduction de 4,4 % de notre dotation globale de fonctionnement, l'équipe a été réduite d'un poste d'intervenant social à compter du mois de juin. De ce fait, nous avons dû revoir à la baisse certaines prestations notamment celles touchant à l'animation et à la vie du centre.

Tout au long de l'année, divers ateliers ont été proposés aux usagers autour des thématiques suivantes : présentation de la France, la santé, la vie quotidienne et l'accès à la culture.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **24 ménages soit 27 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **19 ménages soit 21 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **3,1 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- 19 ménages, soit 21 personnes
- Pérenne : 1 ménage, soit 1 personne (HLM)
- Temporaire : 15 ménages, soit 17 personnes
 - 1 ménage soit 2 personnes en ALT (Reloref)
 - 1 ménage soit 1 personne en sous location bail glissant
 - 12 ménages soit 13 personnes en résidence sociale
 - 1 ménage soit 1 personne en logement temporaire autre
- Autre type de sortie : 3 ménages sortis chez un tiers, soit 3 personnes

Type d'emploi à la sortie

- 4 personnes sorties en emploi
- Type de contrat : 2 personnes en CDI
 - 1 personne en CDD temps partiel
 - 1 personne en intérim
- Secteurs d'activité : BTP, art et spectacle, industrie automobile

Accès à une formation

- 3 personnes ont eu accès à une formation
- Formation qualifiante : 1 personne est entrée en formation qualifiante rémunérée en BTP
- Formation linguistique : 2 personnes ont obtenu une formation FLE
- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sortis dans le cadre de la mobilité géographique : aucun ménage n'est sorti dans le cadre de la mobilité géographique.

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Le centre a participé au « printemps de l'industrie » : visites d'entreprises de l'Oise (Paris Caramel, Onyline Cosmétiques, Promeo Formation).

Divers ateliers ont été proposés aux personnes bénéficiaires d'une protection internationale afin de faciliter leur parcours d'insertion : présentation de la France, techniques de recherche d'emploi, le logement en France, des ateliers de sensibilisation au tri des déchets, d'information et d'échange sur le budget, les impôts, des ateliers sur la santé.

A noter qu'à compter du mois de juin, nous avons dû interrompre les cours de FLE que nous dispensons en interne suite à la suppression d'un poste d'intervenant social. Cela est dommageable pour ce public en phase d'insertion car l'accès à des cours de FLE dans le cadre du CAI est insuffisant, ainsi que le nombre d'heures de formation allouées, pour permettre à des réfugiés non francophones de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle dans de bonnes conditions. Les bénéficiaires d'une protection internationale que nous accompagnons sont attachés au bassin creillois car ils y ont leurs repères et parce que la ville de Creil est proche de la région parisienne et bien desservie par les transports en commun. De ce fait, ils sont, en général, peu motivés par une mobilité géographique. C'est la raison pour laquelle nous organisons des ateliers collectifs afin de les sensibiliser à cette opportunité.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur M., 33 ans, de nationalité congolaise, est entré en France en 2009. Il a été admis dans le Cada deux mois plus tard et a obtenu le statut de réfugié à la CNDA début 2011. Grâce à un compatriote de la communauté congolaise, Monsieur M. a rapidement trouvé du travail. Seulement deux mois après la reconnaissance de son statut, il a été embauché en CDI par une entreprise située en

région parisienne, en tant qu'ouvrier non qualifié en électricité. Sa recherche d'emploi a été facilitée par le fait qu'il était francophone et qu'il avait déjà travaillé dans ce secteur dans son pays d'origine. Dès son contrat de travail signé, il a déposé des demandes de logement social auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux de l'Oise et l'un d'eux lui a attribué un logement social sur Creil, avant la fin de sa prise en charge par le Cada. Monsieur M. pourra ainsi accueillir sa concubine et ses enfants dans de bonnes conditions.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **3 dans le parc privé**
- Convention ASLL : non

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **6 ménages hébergés, soit 15 personnes**
- Personnes sorties : **3 ménages, soit 8 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **9,6 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **3 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **2 ménages soit 7 personnes sont sortis dans le parc public (HLM) dont un ménage par le biais du DALO**
- Temporaire : **1 ménage soit 1 personne en FJT**

- Origine des ménages hébergés : **6 ménages, soit 15 personnes**
 Cada FTDA du département : **1 ménage**
 Autre structure du département : **4 ménages**
 Autre structure FTDA : **1 ménage**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **3 personnes étaient en emploi à la date de la sortie**
- Type de contrat : **1 CDI, 1 CDD (temps partiel), 1 Contrat aidé (CUI)**
- Secteurs d'activité : **BTP, vente, art et spectacle**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Divers ateliers ont été proposés aux personnes prises en charge dans ce dispositif autour des thématiques liées à l'insertion (présentation de la France, les techniques de recherche d'emploi, le logement en France), à la vie quotidienne et à la santé.

L'accès à l'emploi et/ou à la formation n'est pas facile pour les familles monoparentales avec des enfants en bas âge car l'accès à un mode de garde est difficile dans la ville de Creil. Ces familles doivent souvent trouver des solutions d'attente auprès de leur entourage ce qui n'est pas toujours possible.

Nous avons maintenu le partenariat avec Tandem immobilier, une agence immobilière à vocation sociale, dont nous recevons les offres de logements. Les personnes pouvant accéder à un logement autonome et ayant les ressources nécessaires sont orientées vers une information collective en vue de leur inscription et de la constitution de leur dossier de demande de logement. A la suite de cette inscription, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement pour leurs démarches de recherche de logement par l'AIVS et participer à divers ateliers proposés par celle-ci. Un nouveau partenariat a été mis en place avec le Logement francilien (voir activité insertion).

79 DEUX-SÈVRES

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Niort - Centre MAHYAR MONSHIPOUR KERMANI

55, rue Tartifume - 79000 NIORT

- Nombre total de places Cada dans le département : **100**
- Date d'ouverture du Cada : **17 février 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **100**
- Nombre de personnes présentes : **148**
- Nombre de personnes entrées : **56**
- Nombre de personnes sorties : **56**
- Taux d'occupation du Cada : **97,74 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **13 statuts de réfugiés et 5 protections subsidiaires**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **57,14 %**
- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Arménie :	26 personnes
Azerbaïdjan :	9 personnes
Congo :	5 personnes
Turquie :	5 personnes
Guinée :	3 personnes
Ukraine :	3 personnes
Irak :	3 personnes

Activité au sein du Cada en 2011

Nous avons organisé la fête du Cada en février 2011, participé à la journée mondiale du réfugié et poursuivi les partenariats avec les associations caritatives. De nombreux ateliers collectifs ont été mis en place : santé, scolarité, insertion, FLE, art-thérapie, informatique, etc. Nous avons également organisé des « ateliers vélo » avec l'association Vent d'Ouest, ainsi que l'atelier Anios en partenariat avec la mairie de Niort.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **10 ménages soit 34 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **10 ménages soit 34 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **3,5 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- 10 ménages soit 34 personnes ont obtenu un logement
- Pérenne : 4 ménages soit 17 personnes en parc public
- Temporaire : 4 ménages soit 15 personnes en ALT (Reloref)
1 ménage soit une personne au FJT
- Autre type de sortie : 1 ménage soit une personne non renseigné

Accès à une formation

- 9 personnes ont eu accès à une formation
- Formation linguistique : 9 personnes en formation FLE

- Nombre de ménages (et nombre de personnes) sortis dans le cadre de la mobilité géographique : **1 ménage soit 3 personnes**
- Territoires d'installation : **Seine-Maritime**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Le Cada a organisé un atelier collectif logement qui portait sur les montants des loyers, les aides au logement, l'assurance habitation, les démarches administratives et la gestion du budget. Une convention a été signée avec le bailleur social SA HLM. En ce qui concerne l'emploi, le Cada travaille en partenariat avec les structures d'insertion locales, notamment les chantiers d'insertion. Une convention locale avec le Pôle emploi a également été signée.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **4 dans le parc public**
- Convention ASLL : **Non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **8 ménages hébergés soit 36 personnes**
- Personnes sorties : **4 ménages soit 18 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **7,32 mois**

Type de sortie du logement-relais

- 3 ménages ont obtenu un logement
- Pérenne : 3 ménages soit 15 personnes dans le parc public
- Autre : 1 ménage soit 3 personnes chez un tiers

- Origine des ménages hébergés : 6 ménages, soit 28 personnes du Cada de Niort.
1 ménage soit 5 personnes d'un Cada de la région. 1 ménage, soit 3 personnes d'un Cada de Paris

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 1 personne
- Type de contrat : 1 CDD de moins de 6 mois
- Secteurs d'activité : **commerce**

Accompagnement vers une formation

- 6 personnes
- Formation linguistique : 6 personnes en FLE

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique :
1 ménage soit 3 personnes
- Territoires d'installation : Seine-Saint-Denis

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Des conventions ont été mises en œuvre avec les bailleurs sociaux. Des partenariats étroits avec les structures d'insertion, notamment les chantiers d'insertion, et une Convention locale avec le Pôle emploi ont également été menés.

05 HAUTES-ALPES

→ ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Gap

3, rue de Valserrès - 05000 GAP

- Nombre total de places Cada dans le département : **50**
- Date d'ouverture du Cada : **1er septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **50**
- Nombre de personnes entrées : **40 personnes**
- Nombre de personnes sorties : **42 personnes**
- Taux d'occupation du Cada : **101,44 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **12 réfugiés statutaires soit 5 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **18,52 %**

- Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

Nigeria :	2 personnes
Russie :	15 personnes
Kosovo :	12 personnes
Bangladesh :	6 personnes
Arménie :	2 personnes

Événements majeurs de l'année

45 ateliers ont été proposés aux résidents sur des thèmes divers dont la santé, l'emploi et le logement en France, la procédure d'asile, la prévention routière, des visites culturelles et des visites d'entreprises. Un partenariat avec le centre social de la ville de Veynes a été signé. Une journée portes ouvertes a eu lieu lors de la journée mondiale du réfugié le 20 juin 2011. Des séances de FLE (4 heures chaque semaine) et des aides aux devoirs ont été conduites par 16 bénévoles.

Dispositif HUDA

- Date d'ouverture du dispositif : **1er janvier 2006**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **65 personnes**

- Nombre et profil des personnes domiciliées :
- | | |
|---------------|--------------|
| Russie : | 32 personnes |
| Arménie : | 18 personnes |
| Kosovo : | 6 personnes |
| Syrie : | 2 personnes |
| Azerbaïdjan : | 2 personnes |
| Ouzbékistan : | 2 personnes |
| Pakistan : | 1 personne |
| Afghanistan : | 1 personne |
| Tunisie : | 1 personne |

- Nombre et profil des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada : **19 personnes**
- Nombre de personnes sous procédure Dublin : **3 personnes**
- Nombre d'accompagnement pour démarches Cnam : **31 dossiers**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **23 dossiers**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **36 personnes ont été accompagnées pour la constitution de 26 dossiers Ofpra et 10 dossiers CNDA**

Dispositif APPUR-HOTUR

- Date d'ouverture du dispositif : **15 septembre 2005**
- Type d'hébergement : **Hébergement en 3 appartements complété par un hébergement en hôtel.**
- Nombre de places d'hébergement d'urgence : **14**
- Nombre de personnes hébergées sur l'année : **44 personnes**

- Principales nationalités :

Russie :	24
Arménie :	9
Kosovo :	6
Syrie :	2

- Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2011 : **1 réfugié, 10 en attente d'une place en Cada, 5 sous APS, 2 procédures Dublin**
- Durée moyenne de séjour : **244 jours**
- Nombre de sorties : **27**
- Motifs de sortie : **12 orientations Cada, 1 réadmission Dublin, 7 fins de procédure, 4 aides au retour volontaire, 1 transfert et 2 départs sans laisser d'adresse.**

Aide administrative et juridique auprès étrangers (PAAJE)

- **Nombre d'interventions :**

190 personnes ont été reçues soit pour une information/orientation, soit en accompagnement dont 59 personnes dans le cadre du regroupement familial, ce qui représente en tout 1 056 rendez-vous.

- Juridique : **245 interventions**
- Administratif : **243 interventions**
- Santé : **199 interventions**
- Logement/hébergement : **142 interventions**
- Accompagnement/social : **132 interventions**

Principales activités réalisées liées à l'accueil des étrangers

Les 245 conseils juridiques ont concerné les titres de séjour, les visas, la naturalisation, les mariages-pacs, les mineurs étrangers isolés, les regroupements familiaux, les demandes d'asile.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **3 ménages hébergés soit 12 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **2 ménages sortis soit 7 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **2,7 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **2 ménages sortis soit 7 personnes**
- Temporaire : **2 ménages sortis soit 7 personnes, avec une solution personnelle.**
1 ménage soit une personne au FJT

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Plusieurs activités ont été mises en place pour l'insertion: 3 visites d'entreprises, une animation sur la recherche d'emploi, deux sur la déclaration de revenus, et une animation sur l'accompagnement à la scolarité des enfants. Par ailleurs, le centre est un centre ressource pour les acteurs locaux. Il a été sollicité à de nombreuses reprises pour des informations, des conseils ou des accompagnements en matière d'intégration des populations étrangères, en accord avec les institutions.

Partenariats développés

Le partenariat avec l'OPH 05 a été développé par l'intermédiaire des conseillères sociales de même que l'implication au sein du SIAO dont nous sommes membres et l'orientation du public accueilli en ALT par cette structure. Un document d'évaluation annuelle de l'accompagnement social lié au logement qui correspond aux attentes du Conseil général a été proposé. Des contacts ont eu lieu tout au long de l'année avec l'équipe PRIM et une rencontre s'est déroulée à Toulon avec le référent PRIM.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur V. est un homme isolé et célibataire de 28 ans, réfugié, de nationalité arménienne. Il est entré en France en 2008, puis entré en Cada en 2009. A l'issue d'une longue procédure de demande d'asile, il a finalement obtenu le statut de réfugié, après avoir grandement mis à profit cette période pour apprendre le français. Sorti du Cada avec une solution d'hébergement chez un tiers et une maîtrise du français d'un niveau très avancé, il est aujourd'hui auto-entrepreneur dans la vente de voitures d'occasion. Il a obtenu un logement dans le parc social. C'est un jeune homme qui a fait, tout au long de son parcours au Cada, preuve d'une autonomie certaine et qui a su mobiliser son réseau relationnel pour mener à bien ses projets d'intégration, le tout dans un temps très court.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **3 logements mobilisés dont 1 dans le parc public et 2 dans le parc privé**
- Convention ASLL : **Tous les ménages hébergés en logements-relais ont bénéficié d'un accompagnement financé par des mesures ASLL.**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **5 ménages soit 20 personnes**
- Personnes sorties : **3 ménages sortis soit 11 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **5 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **3 ménages sortis soit 11 personnes**
- Pérenne : **2 ménages dans le parc public soit 9 personnes dont 1 ménage par le biais des accords collectifs et 1 ménage par le biais de la demande classique.**
- Temporaire : **1 ménage, soit 2 personnes en logement-relais**
- Origine des ménages hébergés : **Cada France terre d'asile de Gap**

Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- **1 personne était en emploi à la date de sortie**
- Type de contrat : **1 personne était en CDI à la date de sortie**
- Secteurs d'activité : **restauration**

Accompagnement vers une formation

- **3 personnes ont eu accès à une formation FLE**
- Formation linguistique : **3 personnes ont obtenu une formation FLE**

Activités de l'année 2011 liées au dispositif

Localement, les possibilités d'hébergement de familles nombreuses (3 à 4 enfants) se sont taries. Une réduction des budgets a notamment amené la suppression d'un appartement ALT géré par une autre association et pouvant accueillir une famille avec au moins 2 enfants. Nos logements relais deviennent la seule solution temporaire d'hébergement possible pour les familles sortant du Cada à Gap et plus généralement dans les Hautes-Alpes.

83 VAR

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Cada de Toulon

19, rue Paul Lendrin - 83000 TOULON

- Nombre total de places Cada dans le département : **60**
- Date d'ouverture du Cada : **1er juin 2003**
- Modalité d'hébergement : **structure éclatée**
- Capacité agréée au 31/12/2011 : **60**
- Nombre de personnes entrées : **77**
- Nombre de personnes sorties : **36**
- Taux d'occupation du Cada : **82,11 %**
- Nombre de statuts reconnus et protections subsidiaires accordées (en personnes et en statuts) : **10 réfugiés statutaires soit 5 dossiers**
- Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) : **25 %**

• Principales nationalités des personnes entrées en 2011 :

RDC :	5 personnes
Géorgie :	4 personnes
Serbie :	3 personnes
Arménie :	3 personnes
Guinée :	1 personne

Evénements majeurs de l'année

La centre a participé au pique-nique républicain pour les droits et la citoyenneté le dimanche 22 mai à la Seyne-sur-Mer, regroupant les associations signataires du pacte pour les droits et la citoyenneté. Cette journée sur le thème de la résistance aura réuni près de 400 personnes.

→ INTEGRATION - EMPLOI - LOGEMENT

Activité d'insertion du Cada

- Nombre de réfugiés et de bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergés : **7 ménages soit 20 personnes**
- Nombre de réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire sortis : **5 ménages soit 14 personnes**
- Durée moyenne d'hébergement entre obtention du statut et sortie : **5,4 mois**

Type de sortie

Vers le logement

- **5 ménages soit 14 personnes ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 ménage soit 2 personnes dans le parc privé**
- Temporaire : **2 ménages soit 7 personnes en ALT (Reloref) 1 ménage soit 4 personnes en maison relais**

- Autre type de sortie : **1 personne en solution personnelle**

Accès à une formation

- **5 personnes ont eu accès à la formation.**
- Formation qualifiante : **1 personne en formation cariste et 1 personne en formation auxiliaire de vie**
- Formation linguistique : **3 ménages en formation en FLE**

Activités de l'année 2011 liées à l'insertion

Une convention de partenariat a été signée avec l'association AVAF (Association varoise d'accueil familial).

Partenariats développés

Au cours de l'année 2011, un nouveau partenariat avec une agence immobilière privée a été instauré. Le partenariat avec une maison-relais s'est approfondi. Le Cada dispose aujourd'hui de partenariats avec le CHV Moissons nouvelles, le MLH Le Beausset (Maison des frères), deux agences immobilières (Agence immobilière Equinox Toulon et Cabinet Immo 2 M Toulon), ainsi qu'avec l'Institut pour le développement de l'emploi et de la formation (IDEF).

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur V. est un homme isolé et célibataire de 28 ans, réfugié, de nationalité arménienne. Il est entré en France en 2008, puis entré en Cada en 2009. A l'issue d'une longue procédure de demande d'asile, il a finalement obtenu le statut de réfugié, après avoir grandement mis à profit cette période pour apprendre le français. Sorti du Cada avec une solution d'hébergement chez un tiers et une maîtrise du français d'un niveau très avancé, il est aujourd'hui auto-entrepreneur dans la vente de voitures d'occasion. Il a obtenu un logement dans le parc social. C'est un jeune homme qui a fait, tout au long de son parcours au Cada, preuve d'une autonomie certaine et qui a su mobiliser son réseau relationnel pour mener à bien ses projets d'intégration, le tout dans un temps très court.

Dispositif RELOREF

- Nombre de logements-relais sur l'année 2011 : **1 logement dans le parc privé**
- Convention ASLL : **Non**

Nombre de personnes prises en charge par type de public

- Personnes hébergées : **3 ménages soit 11 personnes**
- Personnes sorties : **2 ménages soit 7 personnes**
- Durée moyenne d'accompagnement : **1,5 mois**

Type de sortie du logement-relais

- **2 ménages ont obtenu un logement**
- Pérenne : **1 ménage soit 3 personnes en bail direct privé**
- Temporaire : **1 ménage soit 4 personnes en CHRS (famille régularisée)**
- Origine des ménages hébergés : **Cada France terre d'asile du département**

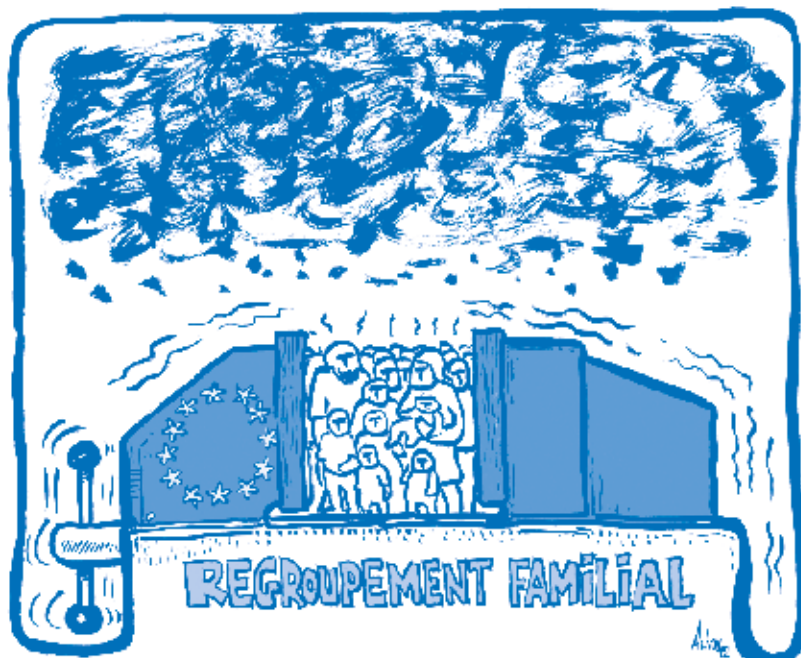
Type d'emploi à la sortie du logement-relais

- 1 personne
- Type de contrat : CDD Temps plein

Accompagnement vers une formation

- Formation qualifiante : 1 formation d'aide à domicile
- Formation linguistique : Tous les adultes hébergés en logements-relais ou en étant sortis passent le DILF (soit 5 personnes).

- Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique : 1 ménage soit 3 personnes
- Territoires d'installation : Alpes-Maritimes



III.
BILAN
FINANCIER
DE L'EXERCICE
2011

BILAN FINANCIER

BILAN AU 31 DECEMBRE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

ACTIF	2011			Rappel 2010
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
• ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Applications informatiques Siège	247 018,67	228 883,38	18 135,29	22 358,98
Sous-Total	247 018,67	228 883,38	18 135,29	22 358,98
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements Installations	2 477 267,79	1 964 874,58	512 393,21	451 604,92
Matériel de Transport	998 925,97	831 187,48	167 738,49	199 128,35
Mobilier Matériel de Bureau	2 523 070,63	1 969 923,35	553 147,28	625 364,20
Immobilisations corporelles en cours	2 712,53		2 712,53	14 564,66
Sous-Total	6 001 976,92	4 765 985,41	1 235 991,51	1 290 662,13
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôt Garantie versé Siège	26 277,94	0,00	26 277,94	35 913,80
Dépôt Garantie versé Cerf	0,00	0,00	0,00	20 914,95
Dépôt Garantie versé Domiciliation	16 569,16	0,00	16 569,16	16 165,03
Dépôt Garantie versé D.P.H.R.S.	98 935,01	0,00	98 935,01	131 459,66
Dépôt Garantie versé Centres	926 808,27	0,00	926 808,27	915 396,24
Sous-Total	1 068 590,38	0,00	1 068 590,38	1 119 849,68
TOTAL I (note 3.1)	7 317 585,97	4 994 868,79	2 322 717,18	2 432 870,79
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
• ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Stocks fin de période	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES D'EXPLOITATION				
FER	2 995 056,04	0,00	2 995 056,04	2 743 691,23
DDCS - CAF	80 171,27	0,00	80 171,27	178 081,16
DRTEFP	0,00	0,00	0,00	0,00
CONSEILS GENERAUX	384 758,61	0,00	384 758,61	278 341,11
Fournisseurs débiteurs	22 662,61	0,00	22 662,61	25 025,93
Formation Professionnelle	66 922,91	0,00	66 922,91	99 430,88
Débiteurs divers	1 279 009,78	79 861,52	1 199 148,26	1 232 125,77
Créances (note n°3.2)	4 828 581,22	79 861,52	4 748 719,70	4 556 696,08
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement (note n°3.3)	1 432 556,94	0,00	1 432 556,94	3 353 277,51
Disponibilités (note n°3.4)	10 045 846,15	0,00	10 045 846,15	6 094 695,27
Sous-Total	11 478 403,09	0,00	11 478 403,09	9 447 972,78
COMPTES DE REGULARISATIONS				
Charges constatées d'avance (note n°3.5)	253 620,12	0,00	253 620,12	272 019,75
Sous-Total	253 620,12	0,00	253 620,12	272 019,75
TOTAL III	16 560 604,43	79 861,52	16 480 742,91	14 276 688,61
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	23 878 190,40	5 074 730,31	18 803 460,09	16 709 559,40

BILAN AU 31 DECEMBRE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

PASSIF	2011	Rappel 2010
• FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
Activités Générales (excédent antérieur)	213 837,97	163 357,39
Résultat exercice Activités Générales	77 824,21	50 480,58
Formation (excédent antérieur)	248 519,53	245 080,81
Résultat exercice Formation	-12 381,97	3 438,72
Application Asyl (excédent antérieur)	142 965,19	142 965,19
Résultat exercice Application Asyl	0,00	0,00
Sous-Total	670 764,93	605 322,69
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds de roulement siège	22 966,78	22 966,78
Réserve renouvellement Immobilisations Siège	6 097,96	6 097,96
Subventions d'investissement Créteil	129 872,56	129 872,56
Subventions d'investissement Senlis	28 241,73	28 241,73
Subventions d'investissement Autres	273 658,44	273 658,44
Réserves de Trésorerie	547 689,46	511 128,26
Réserves de Trésorerie RELOREF Orge	28 341,83	
Réserves de compensation	2 654 432,13	2 431 042,44
Réserve Charges Amortissements	21 685,39	28 066,31
Sous-Total	3 712 986,28	3 431 074,48
REPORTS À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS		
Centres FTDA	1 711 177,56	2 257 911,50
Sous-Total	1 711 177,56	2 257 911,50
RÉSULTATS EXERCICE DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES (1)	2 471 642,81	1 180 200,79
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Subventions Equipement	3 176,76	19 637,93
Sous-Total	3 176,76	19 637,93
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	89 558,18	130 016,75
Sous-Total	89 558,18	130 016,75
TOTAL I (note 3.6)	8 659 306,52	7 624 164,14
• COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II	0,00	0,00
• PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n°3.7)	2 617 669,34	2 481 072,92
• FONDS DEDIES (note n°3.8)	2 048 072,20	1 744 665,69
TOTAL III	4 665 741,54	4 225 738,61
• DETTES (note n°3.9)		
Emprunts et dettes financières divers	52 152,72	52 366,01
Fournisseurs et comptes rattachés	1 597 707,86	1 801 896,50
Usagers et comptes rattachés	0,00	0,00
Frais de personnel et comptes rattachés	1 887 871,18	1 738 434,85
Charges fiscales & sociales à payer	1 393 621,95	728 315,48
Créditeurs divers	525 052,64	518 707,51
Charges à payer	21 798,68	19 084,73
Sous-Total	5 478 205,03	4 858 805,08
• COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (note n°3.10)	207,00	851,57
Sous-Total	207,00	851,57
TOTAL IV	5 478 412,03	4 859 656,65
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	18 803 460,09	16 709 559,40
(1) Dont résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	2 471 642,81	1 180 200,79

BILAN FINANCIER

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION			
70 - PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS		283 451,69	275 670,63
70610-Prestations Formation	20 118,94		46 285,50
70611-Prestations Formation AIVE			
70612-Prestations Formation Intra	61 710,00		74 850,00
70613-Prestations Formation Inter FTDA	27 640,64		33 000,00
70614-Prestations Formation Inter Autres	90 350,00		74 917,50
70620-Prestations Autres	15 287,52		11 184,14
70880-Ventes Publications FTDA	2 099,00		5 810,00
70881-Dons	58 415,04		20 945,99
70882-Adhésions/Cotisations/Abonnements	7 830,55		8 677,50
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		28 691 616,22	27 878 150,36
73160-Dotation Globale de fonctionnement	28 691 616,22		27 878 150,36
74 - SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS		19 072 447,11	17 240 091,36
74730-Participations Loyers	501 967,11		451 172,43
74731-Participations Loyers ALT	203 864,66		214 205,93
74735-Participations Diverses	607 814,82		258 032,04
74741-Participations Animations	4 464,47		6 052,19
74742-Participations Scolarité	111,70		967,96
74744-Participations Laverie	6 404,48		5 493,30
74745-Participations Cantine	16 721,33		13 204,88
74750-Avantages Nature	28 718,80		28 572,38
74780-Subventions Autres	6 086 187,05		2 006 552,16
74781-Subventions DDCCS	8 257 600,63		10 848 921,56
74782-Subventions CG	253 140,73		301 811,73
74783-Subventions CAF	602 451,33		642 104,80
74784-Subventions FER	1 624 500,00		1 602 000,00
74786-Subventions OFII	878 500,00		861 000,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		128 031,28	203 045,32
75800-Remboursements SS	-53 556,66		15 528,00
75800-Différences de réglemets	7 749,29		240,12
75810-Compléments Prévoyance	84 108,61		109 171,44
75850-Emplois Aidés/Rembt Salaires	89 730,04		78 105,76
78 - REPRISE DE PROVISIONS		1 248 549,40	1 047 201,32
78150-Reprise Amortissements et Provisions	1 248 549,40		1 047 201,32
79 - TRANSFERTS DE CHARGES		161 058,41	189 035,16
79100-Transfert de charges	161 058,41		189 035,16
TOTAL I		49 585 154,11	46 833 194,15
II - CHARGES D'EXPLOITATION			
60 - ACHATS		1 249 020,22	1 276 304,82
60611-Eau	123 617,29		121 501,77
60612-EDF GDF	274 277,57		270 181,65
60613-Chauffage(Fuel)	30 939,86		31 304,25
60622-Produits d'Entretien	41 430,37		25 200,26
60624-Fournitures de Bureau	270 182,18		264 317,24
60626-Matériel Hôtelier	382 895,55		442 197,00
60660-Fournitures Médicales	13 190,96		17 703,63
60680-Petit Matériel	112 486,44		103 899,02
61-SERVICES EXTERIEURS		17 321 019,53	16 600 834,64
61180-Hébergement Usagers	4 599 299,38		4 583 098,01
61220-Crédit Bail			
61320-Locations Immobilières	11 370 321,72		10 548 089,87
61550-Location de matériels et équipements	1 840,54		0,00
61550-Entretien Réparation Matériel	347 792,16		506 867,04
61560-Contrats de maintenance	745 565,89		704 136,58
61650-Assurances RC	51 529,59		73 860,79
61660-Assurances Matériels	81 569,56		74 552,21
61680-Assurances Multirisques	51 644,66		30 916,75
61820-Documents	44 857,83		54 623,01
61840-Cotisations	13 709,69		15 853,07
61850-Frais de Colloque, Séminaires, Conférences	12 888,51		8 837,31

BILAN FINANCIER

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		3 275 321,48	3 286 094,70
62110-Personnel Intérimaire	18 927,06		47 332,94
62210-Frais de recrutement	1 210,77		2 264,33
62260-Honoraires	148 549,53		242 895,55
62261-Interprétariat	358 910,66		412 736,40
62262-Commission ASSOFAF (6%)	1 207,16		2 756,03
62280-Divers partenaires	114 574,05		41 107,49
62281-Formations Complémentaires	6 229,64		33 602,68
62283-Prestations Médicales	30 159,98		26 717,18
62284-Prestations Autres	56 867,76		91 858,20
62285-Formation PAUF	103 959,41		143 528,14
62286-Formation CIF	600,00		
62300-Publicité Relations Publiques	16 763,96		33 990,65
62370-Publications FTDA	800,00		750,00
62371-Impressions	107 843,38		81 477,12
62380-Dons Etrennes	1 012,60		965,00
62420-Transports Usagers	394 873,23		342 541,66
62480-Transports Divers	2 941,77		4 305,32
62510-Frais de Dplct Personnel	185 813,68		209 372,01
62512-Frais de Dplct Intervenants	32 316,04		26 470,68
62512-Déplacements Administrateurs	1 815,33		1 822,34
62550-Frais de Déménagement	4 989,54		19 018,91
62570-Frais de Réceptions	28 541,88		24 823,68
62611-Frais de Timbres	105 239,50		109 135,06
62621-Frais de Téléphone	244 103,94		246 084,60
62622-Frais Internet	52 448,63		44 816,72
62700-Services Bancaires	5 092,16		12 280,36
62815-Prestations de Blanchissage	10 337,51		7 630,23
62820-Cantines Scolaires, Prestations Alimentaires	736 291,09		694 969,47
62830-Nettoyage des Locaux	269 869,80		248 323,07
62880-Autres prestations : gardiennage, Cachan	233 031,42		132 518,88
63-IMPOTS ET ASSIMILES		1 713 699,76	1 627 294,96
63110-Taxe sur Salaires	953 701,55		936 629,37
63310-Versement Transport	195 684,38		183 402,34
63330-Formation Professionnelle	293 361,01		280 397,53
63340-Effort Construction	51 828,56		50 170,72
63512-Taxes Foncières	163 020,53		117 616,85
63513-Taxe Habitation	7 008,99		694,00
63513-Taxe Ordure Ménagère	10 113,15		16 462,13
63513-Taxe sur les Bureaux	15 886,53		20 705,81
63580-Autres Impôts	23 095,06		21 216,21
64 - FRAIS DE PERSONNEL		17 426 635,71	16 611 052,83
64110-Rémunération Personnel Permanent	11 665 953,68		11 193 944,05
64118-Gratification Stagiaire	48 472,89		40 657,73
64280-Rémunération Personnel Médical	21 087,80		21 837,77
64510-Urssaf	2 980 709,06		2 799 768,15
64512-Mutuelle Vauban	74 367,18		68 588,16
64513-CGIC	53 532,35		54 992,04
64514-ASSEDIC	502 819,84		492 153,56
64518-CPM	1 005 736,62		963 941,10
64750-Médecine du Travail	48 486,12		59 025,99
64760-Tickets Restaurant	502 986,69		490 480,25
64761-Frais sur Tickets Restaurant	10 383,94		11 156,18
64780-Frais Transport C.O.	109 435,89		97 269,41
64784-Ceuvres Sociales Comité Entreprise	127 722,87		123 708,66
64850-Indemnités Licenciement	77 898,12		120 728,27
64880-Autres Charges Diverses	19 157,57		6 158,14
64881-Provisions pour Personnel	23 888,32		-45 561,23
64883-Congés Payés	153 996,75		112 204,60
65 - VIE SOCIALE		4 929 737,66	4 679 204,76
65560-Frais de Gestion			0,00
65710-Subventions vie sociale	4 972,00		1 929,67
65800-Charges Diverses	744,58		208,00
65810-Frais de Culte et d'inhumation	2 407,23		208,00
65820-Allocations Mensuelles de Subsistance (AMS)	4 178 303,05		4 047 160,06
65820-Tickets Services - Chèques Service	246 095,95		239 749,58
65820-Aides exceptionnelles	144 622,22		49 095,49
65881-Frais Administratifs	31 792,54		28 147,50
65882-Frais Vestiaire	53 670,96		40 479,96
65883-Frais Classe, Fournitures Scolaires	75 008,57		69 591,43
65884-Animation Vie du Centre	192 120,56		202 843,07

BILAN FINANCIER

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
68-DOTATIONS		2 118 081,34	1 853 774,59
68110-Dotations aux Amortissements	699 913,48		783 563,98
68150-Dotations aux Provisions	1 338 306,34		1 070 210,61
TOTAL II		48 033 515,70	45 934 561,30
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		1 551 638,41	898 632,85
III - PRODUITS FINANCIERS			
76 - PRODUITS FINANCIERS		39 465,23	29 237,77
76200-Produits Financiers	30 755,53		27 384,09
76210-CM Gestion	8 709,70		1 852,54
76880-Produits d'Arrondis de Conversion	0,00		1,14
TOTAL III		39 465,23	29 237,77
IV - CHARGES FINANCIERES			
66 - FRAIS FINANCIERS		10 184,32	0,00
66150-Intérêts Bancaires	10 184,32		
TOTAL IV		10 184,32	0,00
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		29 280,91	29 237,77
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)		1 580 919,32	927 870,62
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 717 582,90	1 094 120,17
77100-Produits Exceptionnels	66 801,44		50 521,46
77520-Cession d'Eléments d'Actif	6 041,60		7 959,50
77700-Quote Part Subventions/Résultat	13 334,17		40 189,13
77880-Excédent Affecté Gestion	1 631 405,69		995 450,08
78746-Reprise Provisions Réglementées			
TOTAL V		1 717 582,90	1 094 120,17
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		458 010,66	240 692,83
67100-Charges Exceptionnelles	255 432,11		49 902,10
67520-V.N.C. Immobilisations	15 755,09		21 710,95
67800-Reprise Déficit	186 823,46		169 079,78
68746-Dotations Provisions Réglementées			
TOTAL VI		458 010,66	240 692,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 259 572,24	853 427,34
TOTAL DES PRODUITS I + III + V		51 342 202,24	47 956 552,09
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI		48 501 710,68	46 175 254,13
SOLDE INTERMEDIAIRE		2 840 491,56	1 781 297,96
78 - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES		1 444 957,67	986 233,71
68 - ENGAGEMENTS A REALISER		1 748 364,18	1 533 411,58
RESULTAT (Excédent ou Déficit)		2 537 085,05	1 234 120,09

Annexes au bilan

Exercice clos le 31/12/2011

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

- 1.1 HYPOTHESES DE BASE
- 1.2 REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
- 1.3 METHODE DES COUTS HISTORIQUES
- 1.4 IMMOBILISATIONS
- 1.5 CREANCES D'EXPLOITATION
- 1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 1.7 FONDS ASSOCIATIFS
- 1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 1.9 FONDS DEDIES

2. COMPARAISON DU RESULTAT ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
- 3.2 CREANCES D'EXPLOITATION
- 3.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.4 DISPONIBILITES
- 3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.6 FONDS ASSOCIATIFS, REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS EXERCICE
- 3.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 3.8 FONDS DEDIES

- 3.9 DETTES
- 3.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 4.1 ANALYSE DES PRINCIPALES SUBVENTIONS ET DOTATIONS
- 4.2 ANALYSE DES FRAIS DE GESTION
- 4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

5. AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 PRODUITS A RECEVOIR
- 5.2 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE
- 5.3 CREDIT BAIL
- 5.4 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 5.5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
- 5.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- 5.7 ENGAGEMENT DIF
- 5.8 INFORMATION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- 5.9

6. DETAILS DES RESULTATS

- 6.1 TABLEAU DE PASSAGE
- 6.2 COMPTES ADMINISTRATIFS
- 6.3 ACTIVITES CONVENTIONNEES
- 6.4 PROJETS EUROPEENS

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation, à l'exception des provisions constituées pour faire face aux licenciements sur les activités conventionnées dont les financements ne sont pas assurés.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices.

Les charges liées à l'éventualité d'une dénonciation de conventions de fonctionnement des Cada avec les autorités de tutelle ne sont pas intégrées et représentent des sommes importantes en fonction des dispositions conventionnelles prévues pour le personnel.

1.2 REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations spécifiées par le Règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Une dérogation a cependant été apportée pour la recherche de l'image fidèle, les excédents et déficits antérieurs repris par les tiers financeurs sont portés en pied du compte de résultat, afin de neutraliser l'impact sur l'activité des financements qui les intègrent.

Les activités conventionnées de l'association font l'objet de comptes administratifs et comptes rendus financiers établis suivant des règles diverses, principalement

le décret 1010 du 22 octobre 2003. Si les options comptables retenues pour la production des comptes administratifs divergent de façon significative avec celles acceptables par le Plan Comptable Général et le règlement 99.01 du CRC, la comptabilité met en place un tableau de passage des comptes administratifs vers les comptes de l'association. Ces retraitements sont présentés dans le point 6.1.

1.3 METHODE DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux en euros courants.

1.4 IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées d'amortissement linéaires utilisées sont les suivantes :

- 2 ans logiciels informatiques
- 4 ans agencements, aménagements, installations
- 5 ans mobilier matériel de bureau
- 2 ans matériel informatique
- 4 ans matériel de transport neuf et 2 ans pour le matériel d'occasion

Immobilisations Financières

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

1.5 CREANCES D'EXPLOITATION

Conformément aux dispositions du plan comptable, les produits des dotations globales de fonctionnement et des subventions sont comptabilisés dès lors qu'ils sont accordés.

BILAN FINANCIER

Annexes

1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition sauf en cas de moins value latente à la clôture, auquel cas une provision est comptabilisée.

Les cessions sont évaluées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré.

1.7 FONDS ASSOCIATIFS

Ces postes sont constitués par affectation du résultat par décision de France Terre d'Asile concernant les fonds associatifs sans droits de reprise et en application de la réglementation en ce qui concerne les fonds associatifs sous contrôle des tutelles.

1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont créées pour couvrir les risques identifiés résultant de litiges, amendes, pénalités et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables.

1.9 FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont des fonds affectés par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés.

2. COMPARAISON DU RESULTAT ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Préambule

L'ensemble des activités conventionnées et non conventionnées s'établit après retraitement à 52 787 159,91 € de produits en hausse de 7,85 % par rapport à 2010. Cette augmentation est pour partie la conséquence de créations de places de Cada (226) intervenues courant 2010 et trouvant leur plein effet en 2011. Elle trouve également son origine dans la création de nouveaux dispositifs en faveur des mineurs isolés étrangers à Paris et dans la mise en place de dispositifs d'urgence (arrivée de ressortissants Tunisiens à la suite des événements du printemps arabe - mise à l'abri hivernale...). Il est à noter la délégation tardive de fonds (novembre 2011) qui a rendu très difficile une gestion équilibrée de certaines structures compte tenu de l'incertitude qui a prévalu tout au long de l'année sur la probabilité de ces fonds. Les charges progressent pour les mêmes raisons moins vite (5,33 %). Elles s'établissent à 50 250 074,86 €. La hausse provient de nouvelles locations immobilières, de la progression de leur coût et d'une augmentation globale de l'allocation mensuelle de subsistance versée aux demandeurs d'asile en Cada.

Le résultat des activités non conventionnées s'établit à 65 442,24 €. L'organisation de diverses manifestations à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de France terre d'asile a généré des produits à hauteur de 10 000 € destinés à des actions spécifiques en faveur des mineurs isolés étrangers.

L'activité liée aux structures Cada représente 55 % du périmètre de l'association. Le nombre de journées réalisées s'élève à 1 016 984 en 2011 contre 952 835 en 2010, soit une augmentation de 3.70 %, en y incluant l'activité du Caomida et du CPH.

Le nombre de salariés de l'association au 31 décembre 2011 est de 489 personnes soit 469 ETP.

Les comptes présentés de l'exercice 2011 sont positifs de 2 537 085,05 € contre 1 234 120,09 € pour l'exercice précédent.

Evènement le plus significatif ayant un impact sur les comptes

A la clôture du bilan 2011, la totalité des prestations engagées sur le Fonds Européen pour les Réfugiés s'élève à 2 995 056,04 €.

Dans l'attente du déroulement très long du processus de mise en paiement, notamment l'achèvement des différents contrôles diligentés par le FER sur ces activités, nous avons effectué des provisions pour risques de non paiement. Ces provisions sont de 1 091 160,12 € au 31 décembre 2011.

Présentation des principaux écarts entre les résultats 2010 et 2011.

Activités	Résultats 2010	Résultats 2011	Variations
Résultats Cada ⁽¹⁾	457 K€	1 043 K€	586 K€
Département Intégration ⁽²⁾	24 K€	153 K€	129 K€
SASA DOM, HAI, KIOSQUE ⁽³⁾	165 K€	25 K€	-140 K€
Hébergement Urgence (Hors Paris) ⁽⁴⁾	413 K€	246 K€	-167 K€
Retraitements de consolidation ⁽⁵⁾	-150 K€	431 K€	581 K€
Fonds propres ⁽⁶⁾	54 K€	65 K€	11 K€
Siège	120 K€	233 K€	113 K€
Dispositifs d'accueil régions	98 K€	197 K€	99 K€
Cerfs régions	36 K€	11 K€	-25 K€
A.L.T	29 K€	60 K€	31 K€
Autres	-12 K€	73 K€	85 K€
Total des variations	1 234 K€	2 537 K€	1303 K€

- (1) Les résultats de 2011 (+586 K€ par rapport à 2010 pour un total de 1 043 K€) sur les établissements Cada reflètent la délégation tardive de crédits de la part de l'autorité de tutelle (novembre 2011). Aussi l'ensemble des établissements a été placé sous contrainte tout au long de l'année 2011 (réduction d'effectifs, d'activités) et n'a bénéficié d'une délégation de crédits supplémentaires que très tardivement (levée de réserve de précaution en novembre 2011) rendant difficile toute prévision budgétaire fiable.
- (2) Le département intégration présente un résultat excédentaire pour 153 K€ provenant de 15 projets différents.
- (3) La baisse de l'excédent est liée à l'augmentation du nombre d'hébergés sur le HAI.
- (4) L'évolution du résultat est liée à un taux d'occupation en hausse sur les différents dispositifs.
- (5) cf tableau de passage 2011 en annexe 6.1 Retraitement de provisions.
- (6) L'évolution du résultat est due à l'émergence de nouvelles activités.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

BRUT	31/12/10	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/11
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	237 558,61	9 460,06		247 018,67
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements, installations	2 605 403,16	329 253,41	457 388,78	2 477 267,79
Matériel de transport	1 005 484,46	88 833,17	95 391,66	998 925,97
Matériel de bureau et inform	2 510 103,11	256 975,86	244 008,34	2 523 070,63
Immobilisation en cours	14 564,66		11 852,13	2 712,53
Sous-Total	6 135 555,39	675 062,44	808 640,91	6 001 976,92
• IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 119 849,68	50 196,69	101 455,99	1 068 590,38
TOTAL BRUT	7 492 963,68	734 719,19	910 096,90	7 317 585,97
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AMORTISSEMENTS				
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	215 199,63	13 590,16	-93,59	228 883,38
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements, installations	2 153 798,24	259 207,66	448 131,32	1 964 874,58
Matériel de transport	806 356,11	119 168,73	94 337,36	831 187,48
Mobilier Matériel de bureau	1 884 738,91	307 946,93	222 762,49	1 969 923,35
Sous-Total	4 844 893,26	686 323,32	765 231,17	4 765 985,41
TOTAL BRUT	5 060 092,89	699 913,48	765 137,58	4 994 868,79

3.2 CREANCES D'EXPLOITATION

SUBVENTIONS		ÉCHÉANCE
FER	2 995 056,04	indéterminée - voir point 2
CAF	80 171,27	moins d'un an
Conseils généraux	384 758,61	moins d'un an
ANAH	0,00	moins d'un an
DASES	502 554,80	moins d'un an
IMINIDCO	94 589,74	moins d'un an
OFII	173 300,00	moins d'un an
MIE UE EUROPE	82 645,20	moins d'un an
Clients Divers	134 765,05	moins d'un an
Fournisseurs débiteurs	5 092,97	moins d'un an
Fournisseurs Avances & Acomptes	17 569,64	moins d'un an
Clients Formation	40 038,86	moins d'un an
POLE EMPLOI	17,14	moins d'un an
Clients douteux	79 861,52	moins d'un an
Formation professionnelle	66 922,91	moins d'un an
Indemnités journalières et CPM	25 088,15	moins d'un an
Autres (produits à recevoir)	146 149,32	moins d'un an
TOTAL	4 828 581,22	

CREANCES D'EXPLOITATION (DEPRECIATION)

	VALEUR AU 31/12/11
Clients douteux Siège	1 190,00
Clients douteux Caomida	18 811,60
Clients douteux Département Formation	3 750,00
Usagers impécunieux	56 109,92
TOTAL	79 861,52

3.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (V.M.P.)

	VALEUR AU 31/12/11	ÉCHÉANCE
Epargne Solidaire 2	58 065,00	moins d'un an
Bons de caisse	0,00	moins d'un an
Obligations	55 170,00	moins d'un an
Epargne jour	1 296 516,94	moins d'un an
Parts Sociales	105,00	moins d'un an
Tonics plus	22 700,00	moins d'un an
TOTAL	1 432 556,94	

Il n'y a pas de plus value latente sur les VMP au 31.12.2011. Il s'agit de valeurs aux rendements et aux capitaux garantis hors marchés boursiers.

BILAN FINANCIER

Annexes

3.4 DISPONIBILITES

	MONTANT 2011	MONTANT 2010
HSBC Comité de Pau	112,67	213,94
CREDIT MUTUEL Siège et Centres	1 926 088,63	82 519,68
CREDIT MUTUEL livret	95 049,79	93 604,67
CREDIT MUTUEL livret Orange	7 724 833,52	5 415 624,81
CREDIT COOPERATIF Siège	52 166,08	110 142,88
CCP Siège et Centres	132 536,30	274 065,16
CREDIT AGRICOLE Hauts-de-Seine	56 803,57	54 399,94
CAISSE Siège et Centres	58 255,59	64 124,19
TOTAL	10 045 846,15	6 094 695,27

3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT
Loyers	17 676,73
AMS	141 291,70
Redevances, entretiens du matériel	26 503,94
Eau, Edf, France-télécom	10 951,60
Assurances	19 285,41
Documentations	7 457,13
Divers	30 453,61
TOTAL	253 620,12

3.6 FONDS ASSOCIATIFS, REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS

A - FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	RESULTAT < 2009	RESULTAT 2009	RESULTAT 2010	RESULTAT 2011	FIN EXERCICE
Recettes Propres	158 021,01	5 336,38	50 480,58	77 824,21	291 662,18
Formation	216 829,06	28 251,75	3 438,72	-12 381,97	236 137,56
Informatique	142 965,19	0,00	0,00	0,00	142 965,19
Sous-Total	517 815,26	33 588,13	53 919,30	65 442,24	670 764,93
B - FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE	
Fonds de roulement	22 966,78			22 966,78	
Réserves affectées à l'investissement	437 870,69			437 870,69	
Réserves de trésorerie	511 128,26	64 903,03		576 031,29	
Réserves de compensation	2 431 042,44	282 046,36	-58 656,67	2 654 432,13	
Réserves charges Amorts	28 066,31		-6 380,92	21 685,39	
Sous-Total	3 431 074,48	346 949,39	-65 037,59	3 712 986,28	
C - REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS EXERCICE DES ACTIVITES CONVENTIONNEES	REPORT A NOUVEAU			RESULTATS EXERCICE	
	DÉBUT D'EXERCICE	AFFECTATION EXERCICE	FIN EXERCICE		
Siège	120 097,82	-120 097,82		232 520,42	
Assises DAHA				-3 073,73	
Reloref	3 417,45	-3 417,45		41 500,63	
Observatoire	-1 672,37	1 672,37		17 857,42	
Domiciliation	-1 891,71	1 891,71		-12 697,39	
H.A.I.	166 070,60	-166 070,60		37 011,49	
KIOSQUE	995,70	-995,70		1 000,03	
PARA	18 043,42	-18 043,42		15 963,78	
DPHRS Paris	-394,01	394,01		1 956,44	
ALJ				-1 000,00	
CERF Paris	-16 478,57	16 478,57		-22 611,32	
CERF Régions	36 050,45	-36 050,45		10 702,49	
Dispositifs d'accueil Régions	97 708,63	-48 155,74	49 552,89	196 580,80	
HUDA	412 760,56	-412 760,56		245 570,97	
ANPE	-7 037,25	7 037,25		274,56	
Centres FTDA	456 753,90	-41 445,95	415 307,95	1 042 702,56	
ALT	29 399,32	-29 399,32		59 681,78	
PRIM	-19 911,10	19 911,10		5 941,33	
RESIDENCE SOCIALE	19 348,77	-19 348,77		21 739,26	
SIAO 75 EVAL	0,00			17 503,06	
METIS	-931,57	931,57		6 358,00	
REINSTALLEES	28 068,81	-28 068,81		65 690,54	
SAER	-13 117,74	13 117,74		39 532,00	
Projets Européens	2 919,68	-2 919,68		19 468,69	
Consolidation	-150 000,00	1 396 316,72	1 246 316,72	431 469,00	
Sous-Total	1 180 200,79	530 976,77	1 711 177,56	2 471 642,81	

Les retraitements de consolidation ne sont pas contrôlés par les tiers financeurs.

D - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (RECUES)				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil Cada subvention ADEME	4 883,10			4 883,10
Stains Cada subvention ADEME	75,00			75,00
Créteil Cada subvention ANAH	72 667,00		3 127,00	69 540,00
Stains Cada subvention ANAH	42 013,00			42 013,00
Chambon Cada subvention ANAH	50 000,00			50 000,00
Boissy subvention ANAH	8 682,00			8 682,00
Sous-Total	178 320,10	0,00	3 127,00	175 193,10
E - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (REPRISES EN RESULTAT)				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil Cada subvention ADEME	4 875,47			4 875,47
Stains Cada subvention ADEME	0,00			0,00
Créteil Cada subvention ANAH	69 117,88	504,75		69 622,63
Stains Cada subvention ANAH	42 013,00			42 013,00
Chambon Cada subvention ANAH	34 323,38	12 499,86		46 823,24
Boissy subvention ANAH	8 352,44	329,56		8 682,00
Sous-Total	158 682,17	13 334,17	0,00	172 016,34
TOTAL DES SUBVENTIONS NET DE REPRISE				

Les subventions d'investissements concernent des subventions reçues pour des travaux de rénovation des établissements. Elles sont reprises dans le compte de résultat pour le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice.

F - PROVISIONS REGLEMENTEES				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil CPH	10 173,11		1 667,00	8 506,11
Créteil Cada	1 416,76			1 416,76
Senlis Cada	0,00			0,00
Stains Cada	32 169,97		17 322,00	14 847,97
Boissy CAOMIDA	67 356,91		21 469,57	45 887,34
Chaumont	9 500,00			9 500,00
Niort	3 700,00			3 700,00
Siège	1 500,00			1 500,00
Périgueux	4 200,00			4 200,00
Sous-Total	130 016,75	0,00	40 458,57	89 558,18

La provision réglementée pour renouvellement des immobilisations peut être constituée lorsqu'un établissement ou service social ou médico-social perçoit de l'autorité de tarification une allocation anticipée (sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées en amont du programme d'investissement), destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La provision réglementée pour réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé a été constituée à hauteur de 18 900 €.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS	FIN EXERCICE
Cada/CPH	635 240,34	254 242,00	232 210,49	55 636,26	601 635,59
DISPOSITIFS D'ACCUEIL	589 489,25	278 919,84	310 952,35	-1 982,27	559 439,01
HUDA	83 154,54	108 906,49	185 630,29	-102 475,75	108 906,49
CERFS REGIONS	24 410,22	142 514,76	24 410,22		142 514,76
DEPARTEMENT INTEGRATION	642 464,03	564 782,61	542 978,18	-43 441,42	707 709,88
SASA DOM	427 431,58	485 249,10	354 597,70		558 082,98
ALT/RLS	0,00	101 237,96			101 237,96
URGENCE	1 895,64	27 622,85	1 895,64		27 622,85
FONDS PROPRES	48 466,43	44 618,43	43 466,43		49 618,43
CONSOLIDATION	-1 094 000,00	-1 545 469,00	-1 094 000,00		-1 545 469,00
SIEGE	1 101 975,56	860 497,82	631 240,68	45 423,70	1 285 809,00
OBSERVATOIRE	20 545,33	15 183,48	15 167,42		20 561,39
AUTRES (Logistique Cachan et Melun relais)	0,00				0,00
Sous-Total	2 481 072,92	1 338 306,34	1 248 549,40	-46 839,48	2 617 669,34

Les provisions pour le personnel représentent des indemnités de licenciement et de départ à la retraite pour couvrir la probabilité de non renouvellement des subventions au titre des activités conventionnées.

BILAN FINANCIER

Annexes

Au final les provisions sont constituées par :

	MONTANT
Les indemnités de départ à la retraite	113 K€
Les licenciements	764 K€
Risques F.E.R.	1 091 K€
Provisions pour trop perçu	215 K€
Provisions pour travaux	190 K€
Risques frais de siège	149 K€
Litiges	24 K€
Autres risques	72 K€
TOTAL	2 618 K€

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rendement financier, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement à des utilisations effectives.

Les autres mouvements concernent principalement les affectations de résultats en dotations aux provisions.

3.8 FONDS DEDIES

		DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Dam 27	projets européens		174 225,67		174 225,67
Gensen	projets européens		13 213,98		13 213,98
Protect	projets européens	13 917,15	28 990,43	13 917,15	28 990,43
Angers	ASLL		9 400,24		9 400,24
Mayenne	Logements Relais	3 231,11		3 231,11	0,00
	Dispo Accueil	207 220,08	100 000,00	207 220,08	100 000,00
	Huda		99 512,63		99 512,63
	Huda bis		14 112,08		14 112,08
Evreux	Logements Relais	43 133,03	33 244,43	43 133,03	33 244,43
Rouen	Logements Relais	126 728,56	100 245,15	126 728,56	100 245,15
	Para	20 507,98	21 303,46	20 507,98	21 303,46
	Accueil Dublin	14 869,30		14 869,30	0,00
	Accueil Hotels	87 534,82	69 617,69	87 534,82	69 617,69
Manche	Urgence	10 043,04	9 094,03	10 043,04	9 094,03
	Dom	72 956,95	85 772,25	72 956,95	85 772,25
	Relais-Insertion	77 556,40	42 533,88	77 556,40	42 533,88
Melun	Logements Relais	111 149,53	85 860,73	111 149,53	85 860,73
	Huda		261 574,34		261 574,34
Créteil	Cada	56 000,00			56 000,00
	ALT	100 000,00		100 000,00	0,00
	Huda		361 647,51		361 647,51
	Huda 115	349 713,70	87 211,31	349 713,70	87 211,31
	ASLL	50 187,05		50 187,05	0,00
Gap	Asda	3 044,88		3 044,88	0,00
	Cada	138 291,51			138 291,51
	Appur	80 552,78	106 515,08	80 552,78	106 515,08
	Hotur	32 084,60	14 436,60	32 084,60	14 436,60
	Paaje	37 399,52	29 852,69	37 399,52	29 852,69
Chaumont	Cada	108 543,70		3 127,19	105 416,51
TOTAL		1 744 665,69	1 748 364,18	1 444 957,67	2 048 072,20

Les fonds dédiés sont des fonds reçus ou à recevoir concernant l'exercice et non encore utilisés ou engagés durant cet exercice du fait de la signature des conventions en fin d'année.

Ces ressources sont isolées au passif du bilan en compte 194 via le compte 6894 du compte de résultat « Provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées ». Les fonds dédiés constitués l'année précédente ont été repris au compte de résultat en « Report des ressources non utilisées »

3.9 DETTES

Activités	2010	2011	Échéance
Cautions reçues des usagers	52 366,01	52 152,72	moins d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	1 801 896,50	1 597 707,86	moins d'un an
Frais de personnel et comptes rattachés	1 738 434,85	1 887 871,18	moins d'un an
Charges fiscales et sociales	728 315,48	1 393 621,95	moins d'un an
Créditeurs divers	518 707,51	525 052,64	moins d'un an
Charges à payer	19 084,73	21 798,68	moins d'un an
Total	4 858 805,08	5 478 205,03	

3.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2010	2011	Échéance
Divers	851,57		moins d'un an
Participation bus DA Périgueux		207,00	moins d'un an
Total	0,00	207,00	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 ANALYSE DES PRINCIPALES SUBVENTIONS ET DOTATIONS

	2010	2011
Observatoire	150 000,00	150 000,00
Reloref	480 000,00	460 000,00
Saer	540 311,00	552 590,79
Dispositifs de premiers accueils	3 236 550,00	3 568 555,00
Intégration	4 438 958,04	4 724 407,60
Dispositifs d'accueil	3 022 526,22	3 323 215,55
Projets Européens	139 036,54	476 049,98
CERF Régions	332 455,37	355 102,18
Urgence	389 641,00	352 082,00
HUDA	2 892 941,88	3 119 983,51
Centres FTDA	27 889 950,36	28 712 736,22 ⁽¹⁾
ALT RLS	668 581,16	577 723,13
FTDA 40 ans		20 000,00
TOTAL	44 180 951,57	46 392 445,96

(1) L'augmentation des produits sur cette ligne est la conséquence de la création de 250 places en année pleine. Il est à noter que ces nouvelles places ont été financées a minima puisqu'elles devraient représenter une progression de 2 230 150 euros en année pleine sur la base d'un prix de journée de 24,44 €.

4.2 DETAIL DES FRAIS DE GESTION

	2010	2011
Reloref	26 725,00	25 628,00
Observatoire	8 357,00	8 357,00
Saer	29 231,00	30 786,00
Intégration	244 258,00	277 527,00
Hébergement Adultes Isolés	97 609,00	100 256,00
Hébergement d'urgence	202 759,00	263 977,53
Dispositifs d'accueil régions	101 357,00	127 468,00
Domiciliation	40 058,00	40 677,00
Mineurs	77 900,00	82 162,00
Formation	19 388,00	18 942,00
Centres FTDA	1 558 931,85	1 541 342,01
Cerf Régions	17 311,00	23 323,00
Projets Européens	10 984,00	44 187,72
TOTAL	2 434 868,85	2 584 633,26

Ces frais de gestion, facturés en interne par le siège aux centres et autres activités, sont éliminés dans la présentation consolidée du compte de résultat FTDA (cf. tableau 6.1)

4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il intègre principalement la reprise des déficits antérieurs pour un montant de 187 K€, la reprise des excédents antérieurs pour 1 631 K€ et des créances irrécouvrables FER pour 160 K€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sur créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	MONTANT
Prestations Pôle Emploi	17,14
Clients Formation	40 038,86
Participations Usagers à recevoir	140 744,70
Indemnités journalières à recevoir	25 088,15
Autres	66 922,91
TOTAL	272 811,76

5.2 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE (comprend les personnes sorties dans le mois)

	2010 NOMBRE DE SALARIÉS	2011 NOMBRE DE SALARIÉS	2010 E.T.P.	2011 E.T.P.
Cadres	65	71	64	71
Non Cadres	405	418	389	398
TOTAUX	470	489	453	469
Femmes	321	341	309	327
Hommes	149	148	144	142
TOTAUX	470	489	453	469

5.3 CREDIT BAIL

Non significatif.

5.4 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont liés à la durée de certains baux.

5.5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires ne sont pas significatives comptablement.

BILAN FINANCIER

Annexes

5.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rien à signaler.

5.7 ENGAGEMENT DIF

L'Association France Terre d'Asile a conclu avec les représentants syndicaux un accord spécifique concernant le droit individuel à la formation. Cet accord prévoit que l'ensemble des heures de formation suivies par les salariés de France Terre d'Asile, pendant le temps de travail, dans le cadre du PAUF ou dans le cadre de formations complémentaires seront déductibles du compte DIF et dans la limite de 20 heures annuelles. (accord collectif n°2008-01).

5.8 INFORMATION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 261-7 1° d du Code général des impôts portant sur les conditions de rémunération des dirigeants d'association, FTDA n'a versé aucune rémunération à son Président, pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011.

En 2011, le montant brut des rémunérations des trois premiers salaires des cadres dirigeants (salaires, primes et avantages en nature inclus), tel que défini à l'article 20 de la loi n° 2006-586 est de 179 075,10 €.

5.9 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés sur l'exercice clos au 31 décembre 2011 s'élève à 35 880 € TTC.

6. DETAILS DES RESULTATS

6.1 TABLEAU DE PASSAGE EXERCICE 2011

RÉCAPITULATION	ACTIVITES CONVENTIONNEES (avant retraitements)	ACTIVITES NON CONVENTIONNEES (avant retraitements)	PROJETS EUROPEENS (avant retraitements)	CONSOLIDATION	SOUS-TOTAL	FACTURATIONS INTERNES	TOTAL	EXERCICE PRÉCÉDENT
• PRODUITS								
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	35 621,46	428 570,23	0,00	0,00	464 191,69	-180 740,00	283 451,69	275 670,63
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	28 691 616,22	0,00	0,00	0,00	28 691 616,22	0,00	28 691 616,22	27 878 150,36
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	21 161 030,39	20 000,00	476 049,98	0,00	21 657 080,37	-2 584 633,26	19 072 447,11	17 240 091,36
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	122 737,99	428,80	4 864,49	0,00	128 031,28	0,00	128 031,28	203 045,32
76-PRODUITS FINANCIERS	39 465,23	0,00	0,00	0,00	39 465,23	0,00	39 465,23	29 237,77
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 712 460,44	1 938,41	3 184,05	0,00	1 717 582,90	0,00	1 717 582,90	1 094 120,17
78-REPRISE DE PROVISIONS	3 730 123,49	43 466,43	13 917,15	-1 094 000,00	2 693 507,07	0,00	2 693 507,07	2 033 435,03
79-TRANSFERTS DE CHARGES	420 056,54	4 324,50	0,00	0,00	424 381,04	-263 322,63	161 058,41	189 035,16
TOTAL PRODUITS	55 913 111,76	498 728,37	498 015,67	-1 094 000,00	55 815 855,80	-3 028 695,89	52 787 159,91	48 942 785,80
• CHARGES								
60-ACHATS	1 224 237,33	19 177,83	5 605,06	0,00	1 249 020,22	0,00	1 249 020,22	1 276 304,82
61-SERVICES EXTERIEURS	17 485 022,47	57 924,24	7 895,45	0,00	17 550 842,16	-229 822,63	17 321 019,53	16 600 834,64
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 238 642,93	106 378,67	111 039,88	0,00	3 456 061,48	-180 740,00	3 275 321,48	3 286 094,70
63-IMPOTS ET ASSIMILES	1 693 259,91	15 067,36	5 372,49	0,00	1 713 699,76	0,00	1 713 699,76	1 627 294,96
64-FRAIS DE PERSONNEL	17 179 478,23	164 481,89	82 675,59	0,00	17 426 635,71	0,00	17 426 635,71	16 611 052,83
65-VIE SOCIALE	7 483 254,77	20 165,79	44 450,36	0,00	7 547 870,92	-2 618 133,26	4 929 737,66	4 679 204,76
66-FRAIS FINANCIERS	10 184,32	0,00	0,00	0,00	10 184,32	0,00	10 184,32	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	453 779,17	0,00	4 231,49	0,00	458 010,66	0,00	458 010,66	240 692,83
68-DOTATIONS	5 124 547,51	50 090,35	217 276,66	-1 525 469,00	3 866 445,52	0,00	3 866 445,52	3 387 186,17
TOTAL CHARGES	53 892 406,64	433 286,13	478 546,98	-1 525 469,00	53 278 770,75	-3 028 695,89	50 250 074,86	47 708 665,71
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	2 020 705,12	65 442,24	19 468,69	431 469,00	2 537 085,05	0,00	2 537 085,05	1 234 120,09

Les facturations internes sont éliminées pour la présentation consolidée.

Ce retraitements n'a pas d'incidence sur le résultat net.

Les écritures de consolidations avec incidences résultats se décomposent de la façon suivante :

Frais de Gestion imputés aux Centres pour	2 585 K€
Publication	45 K€
Prestations entre CPH et Cada de Créteil	34 K€
Prestations de Formations fournies aux Centres FTDA pour	136 K€
Solde ALT sur Cada	229 K€
TOTAL	3 029 K€

Les écritures de consolidation se décomposent de la façon suivante :

annulation reprises provision travaux 2010	-175 K€
annulation provision travaux 2011	170 K€
retraitement des amortissements	-20 K€
annulation des reprises de provisions pour préavis 2010	-498 K€
annulation des provisions pour préavis 2011	589 K€
annulation des provisions charges pour licenciements 2011	405 K€
annulation reprises des provisions pour déficits futurs	-421 K€
annulation des provisions pour déficits futurs	381 K€
TOTAL	431 K€

6.2 ACTIVITES CONVENTIONNEES EXERCICE 2011 (hors consolidation et facturations internes)

RECAPITULATION	OGF	DISPOSITIFS D'ACCUEIL	SAER	HUDA	ALT/RLS	CERF REGIONS	URGENCE	SASA
• PRODUITS								
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	176,00	4 147,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	28 691 616,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	730 844,39	3 338 305,04	552 590,79	3 156 555,35	781 077,65	364 002,18	353 984,41	3 568 594,60
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 773,95	14 745,63	409,62	9 306,36	0,23	709,27	0,00	21 951,31
76-PRODUITS FINANCIERS	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	710 221,04	127 514,03	0,00	415 302,31	33 998,37	45 075,10	0,00	167 167,56
78-REPRISE DE PROVISIONS	235 337,68	622 418,08	0,00	642 564,07	384 242,23	74 597,27	226 980,18	354 597,70
79-TRANSFERTS DE CHARGES	68 901,04	0,00	0,00	0,00	242 340,86	0,00	0,00	490,06
TOTAL PRODUITS	30 456 876,32	4 107 129,80	553 000,41	4 223 728,09	1 441 659,34	484 383,82	580 964,59	4 112 801,23
• CHARGES								
60-ACHATS	907 651,25	107 790,91	3 532,44	69 051,99	9 450,68	2 643,24	280,58	33 886,93
61-SERVICES EXTERIEURS	8 260 202,32	669 054,43	20 244,17	2 049 475,01	1 027 701,43	41 797,62	285 452,19	2 191 248,00
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 963 977,00	453 798,65	29 839,53	64 804,30	9 234,42	6 885,09	446,40	189 912,95
63-IMPOTS ET ASSIMILES	1 027 571,56	128 999,42	36 855,87	40 583,36	792,93	17 970,48	3 093,16	80 180,15
64-FRAIS DE PERSONNEL	10 334 457,83	1 399 960,34	374 621,73	498 951,43	13 480,90	221 064,81	43 599,48	851 682,98
65-VIE SOCIALE	6 129 417,77	396 198,49	30 807,82	311 581,71	388,46	23 934,44	20 806,53	235 454,00
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	64 337,26	149 554,16	13 117,74	191,00	340,47	6 761,88	0,00	10 809,92
68-DOTATIONS	726 558,77	605 192,60	4 449,11	943 518,32	320 588,27	152 623,77	227 286,25	494 312,17
TOTAL CHARGES	29 414 173,76	3 910 549,00	513 468,41	3 978 157,12	1 381 977,56	473 681,33	580 964,59	4 087 487,10
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	1 042 702,56	196 580,80	39 532,00	245 570,97	59 681,78	10 702,49	0,00	25 314,13

RECAPITULATION	INTEGRATION	RELOREF	OBSERVATOIRE	SIEGE	TOTAL (avant retraitement)	Exercice Précédent
• PRODUITS						
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	20 498,44	0,00	0,00	10 800,00	35 621,46	57 479,64
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	28 691 616,22	27 878 150,36
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	5 093 837,55	460 000,00	150 000,00	2 611 238,43	21 161 030,39	19 544 823,67
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 967,15	1 027,24	0,00	41 847,23	122 737,99	198 748,47
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	39 459,23	39 465,23	29 237,77
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	79 145,95	3 417,45	0,00	130 618,63	1 712 460,44	1 037 119,02
78-REPRISE DE PROVISIONS	327 851,44	215 126,74	15 167,42	631 240,68	3 730 123,49	3 200 457,57
79-TRANSFERTS DE CHARGES	15 726,53	28 435,22	0,00	64 162,83	420 056,54	582 140,56
TOTAL PRODUITS	5 550 027,06	708 006,65	165 167,42	3 529 367,03	55 913 111,76	52 528 157,06
• CHARGES						
60-ACHATS	38 903,76	2 088,12	1 836,04	47 121,39	1 224 237,33	1 267 308,98
61-SERVICES EXTERIEURS	2 613 152,44	21 586,06	12 240,96	292 867,84	17 485 022,47	16 871 272,59
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	146 169,45	25 541,62	39 041,34	308 992,18	3 238 642,93	3 295 330,33
63-IMPOTS ET ASSIMILES	163 854,80	31 512,12	5 289,43	156 556,63	1 693 259,91	1 606 988,95
64-FRAIS DE PERSONNEL	1 507 120,93	333 487,75	63 688,35	1 537 361,70	17 179 478,23	16 396 091,59
65-VIE SOCIALE	300 442,83	25 628,09	8 357,01	237,62	7 483 254,77	7 142 576,02
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	10 184,32	10 184,32	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 803,94	81 731,91	1 672,37	34 458,52	453 779,17	227 613,48
68-DOTATIONS	577 763,26	144 930,35	15 184,50	912 140,14	5 124 547,51	4 393 694,01
TOTAL CHARGES	5 438 211,41	666 506,02	147 310,00	3 299 920,34	53 892 406,64	51 200 875,95
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	111 815,65	41 500,63	17 857,42	229 446,69	2 020 705,12	1 327 281,11

BILAN FINANCIER

Annexes

6.3 ACTIVITES NON CONVENTIONNEES EXERCICE 2011 (hors consolidation et facturations internes)

RECAPITULATION	COMITE PAU	DEPARTEMENT FORMATION	FONDS PROPRES	INFORMATIQUE	SIEGE 40 ANS	TOTAL	Exercice Précédent
• PRODUITS							
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	315 550,64	100 802,59	0,00	12 217,00	428 570,23	395 365,99
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	600,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	428,80	0,00	0,00	0,00	428,80	4 296,85
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	593,41	1 345,00	0,00	0,00	1 938,41	108,00
78-REPRISE DE PROVISIONS	0,00	43 466,43	0,00	0,00	0,00	43 466,43	56 977,46
79-TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	4 324,50	0,00	0,00	0,00	4 324,50	5 274,93
TOTAL PRODUITS	0,00	364 363,78	102 147,59	0,00	32 217,00	498 728,37	462 623,23
• CHARGES							
60-ACHATS	918,67	10 513,43	480,03	0,00	7 265,70	19 177,83	8 995,84
61-SERVICES EXTERIEURS	509,00	53 156,30	2 096,94	0,00	2 162,00	57 924,24	70 706,28
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	139,81	64 785,70	25 497,40	0,00	15 955,76	106 378,67	78 980,30
63-IMPOTS ET ASSIMILES	0,00	14 576,08	491,28	0,00	0,00	15 067,36	16 950,51
64-FRAIS DE PERSONNEL	0,00	164 481,89	0,00	0,00	0,00	164 481,89	159 925,59
65-VIE SOCIALE	1 023,79	19 142,00	0,00	0,00	0,00	20 165,79	19 570,40
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68-DOTATIONS	0,00	50 090,35	0,00	0,00	0,00	50 090,35	53 575,01
TOTAL CHARGES	2 591,27	376 745,75	28 565,65	0,00	25 383,46	433 286,13	406 703,93
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	-2 591,27	-12 381,97	73 581,94	0,00	6 833,54	65 442,24	53 919,30

6.4 PROJETS EUROPEENS 2010 (hors consolidation et facturations internes)

RECAPITULATION	BGM	FEMME Espagne	ASSISES MIE	MIEUE	FORUM REFUGIES DUBLIN	DAM 27	PROTECT	GENSEN	HCR CALAIS	TOTAL	Exercice Précédent
• PRODUITS											
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	20 364,00	285 484,00	22 182,18	60 728,00	87 291,80	476 049,98	129 536,54
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	4 864,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 864,49	0,00
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	264,37	2 919,68	0,00	0,00	0,00	0,00	3 184,05	56 893,15
78-REPRISE DE PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 917,15	0,00	0,00	13 917,15	0,00
79-TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS	0,00	0,00	0,00	5 128,86	23 283,68	285 484,00	36 099,33	60 728,00	87 291,80	498 015,67	186 429,69
• CHARGES											
60-ACHATS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 605,06	5 605,06	0,00
61-SERVICES EXTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	915,43	6 780,02	7 895,45	1 216,54
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	6 762,32	88 758,33	2 351,41	8 903,47	4 264,35	111 039,88	88 959,07
63-IMPOTS ET ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	347,80	0,00	0,00	1 910,80	3 113,89	5 372,49	3 355,50
64-FRAIS DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	5 649,04	0,00	0,00	31 208,27	45 818,28	82 675,59	55 035,65
65-VIE SOCIALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00	4 557,49	4 411,23	12 981,64	44 450,36	7 946,75
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	4 066,67	0,00	0,00	0,00	164,82	0,00	4 231,49	13 079,35
68-DOTATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 225,67	28 990,43	13 213,98	846,58	217 276,66	13 917,15
TOTAL CHARGES	0,00	0,00	0,00	4 066,67	12 759,16	285 484,00	36 099,33	60 728,00	79 409,82	478 546,98	183 510,01
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	0,00	0,00	0,00	1 062,19	10 524,52	0,00	0,00	0,00	7 881,98	19 468,69	2 919,68

LEXIQUE

• PRODUITS

70-DOTATION GLOBALE/VENTES/PRESTATIONS/ADHESIONS/DONS	les abonnements, les prestations de formation, les cotisations, les publications de FTDA
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	les dotations globales de financement.
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	les subventions, les participations des familles.
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	les remboursements de sécurité sociale et prévoyance et les participations concernant les emplois aidés.
75-PRODUITS FINANCIERS	les produits financiers des placements bancaires.
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	les produits exceptionnels, les produits de cessions, les excédents affectés à la gestion.
78-REPRISE DE PROVISIONS	les reprises d'amortissements et provisions.
79-CESSIONS INTERNES	les transferts de charges

• CHARGES

60-ACHATS	les produits pharmaceutiques, les produits d'entretien, les fournitures de bureau, l'EDF-GDF, l'eau, le matériel hôtelier.
61-SOUS-TRAITANCE, SERV. EXTERIEURS	la sous-traitance hébergement des demandeurs d'asile, la cantine scolaire, le nettoyage des locaux, les loyers, l'entretien et réparation, les contrats de maintenance, les assurances.
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	les honoraires, l'interprétiariat, les publications, la documentation, les impressions, le déplacement du personnel, les frais de timbres et de téléphone.
63-IMPOTS ET ASSIMILES	taxe sur les salaires, versement transport, formation professionnelle, effort construction et autres taxes.
64-FRAIS DE PERSONNEL	rémunération du personnel et charges sociales.
65-VIE SOCIALE	les frais de gestion, les frais de vie sociale du centre, pécule ticket service.
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	les charges exceptionnelles, la valeur nette comptable des immobilisations.
68-DOTATIONS	les dotations aux amortissements et aux provisions, les engagements à réaliser.

LISTE DES ACRONYMES

AAH	Allocation aux adultes handicapés	DILF	Diplôme initial de langue française
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes	DIRE	Dispositif information et de ressources pour les étrangers
AMS	Allocation mensuelle de subsistance	DNA	Dispositif national d'accueil
API	Allocation parent isolé	DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
APL	Allocation personnalisée au logement	ETP	Equivalent temps plein
APP	Ateliers pédagogiques personnalisés	ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
APRF	Arrêté préfectoral de reconduite à la frontière	FAPIL	Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement
APS	Autorisation provisoire de séjour	FAQ	Frequently asked questions
ARA	Allocation de retour à l'activité	FER	Fonds européen pour les réfugiés
ARS	Agence régionale de santé	FJT	Foyer jeunes travailleurs
ARV	Aide au retour volontaire	FLE	Français langue étrangère
ASG	Allocation sociale globale	FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
ASI	Appui social individualisé	FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
ASLL	Accompagnement social lié au logement	FTM	Foyer pour les travailleurs migrants
ASPA	Allocation spéciale pour les personnes âgées	GEIQ	Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
ATA	Allocation temporaire d'attente	HAI	Hébergement pour adultes isolés
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	HCI	Haut Conseil à l'Intégration
BTP	Bâtiment travaux publics	HUDA	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile	ITF	Interdiction du territoire français
CAF	Caisses d'allocations familiales	MST	Maladie sexuellement transmissible
CAI	Contrat accueil et intégration	OFPRA	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage	OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
CCAS	Centre communal d'action sociale	OQTF	Obligation de quitter le territoire français
CDD	Contrat à durée déterminée	PAI	Projet d'accompagnement individualisé
CDI	Contrat à durée indéterminée	PARA	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile
CERF	Conseil emploi réfugiés formation	PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	PDALPD	Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
CHRS	Centre d'hébergement et de réadaptation sociale	PGAA	Programme global d'animation et d'autonomisation
CLA	Commission locale d'admission	PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
CMU	Couverture médicale universelle	PMI	Protection maternelle et infantile
CNA	Commission nationale d'admission	PRIM	Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales	PS	Protection subsidiaire
CNDA	Commission nationale du droit d'asile	RDC	République démocratique du Congo
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RELOREF	Réseau pour l'emploi et le logement pour les réfugiés
CPH	Centre provisoire d'hébergement	RIVP	Régie immobilière de la Ville de Paris
CRA	Centre de rétention administrative	RSA	Revenu de solidarité active
CRA	Commission régionale d'admission	SIAO	Service intégré d'accueil et d'orientation
CROSMs	Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale	UNPI	Union nationale de la propriété immobilière
CUI	Contrat unique d'insertion		
DALO	Droit opposable au logement		
DDV	Délai de départ volontaire		
DELf	Diplôme étude en langue française		



Cahier du social n°28: «Quelle intégration pour les mineurs isolés reconnus réfugiés?», janvier 2011

Cette nouvelle étude de l'Observatoire se penche sur les parcours d'intégration des mineurs isolés étrangers reconnus réfugiés: quelles ont été leurs trajectoires en France, pendant et après leur prise en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance? Leurs parcours se différencient-ils de ceux des mineurs isolés étrangers qui n'ont pas demandé l'asile ou n'ont pas été reconnus réfugiés? L'étude interroge, de manière transversale, toutes les thématiques liées à l'intégration des mineurs ou anciens mineurs isolés étrangers.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°29: «Guide de l'accompagnement vers l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale et des apatrides», septembre 2011

Ce guide, élaboré à destination des professionnels de l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale, a pour objectif d'être un document ressource dans le travail au quotidien des équipes sociales auprès de ce public. Il traite à la fois de la délivrance d'un certain nombre d'informations juridiques sur les droits des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire, mais également des questions liées à la méthodologie d'accompagnement pour tendre à l'autonomie des personnes accueillies, qui reste l'objet principal de notre action.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°30: «Le Paris des Afghans : regard sur une catégorie invisible et précaire d'exilés du 10e arrondissement», novembre 2011

Cette enquête de terrain sur la situation des exilés afghans du 10e arrondissement de Paris, réalisée à partir de l'expérience du Kiosque, un service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative de France terre d'asile et d'Emmaüs solidarité, décrit et dénonce les effets dramatiques et absurdes de la politique française de mise en œuvre du règlement Dublin II qui s'apparente à un renoncement à notre devoir de protéger les personnes persécutées.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°31: «Guide de l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la protection internationale», décembre 2011

L'accès à l'emploi est l'un des piliers fondamentaux de l'intégration des migrants dans la société d'accueil. Il permet aujourd'hui de faciliter l'accès au logement pérenne, enjeu majeur pour une véritable stabilité sociale et citoyenne. Le guide de l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la protection internationale, produit dans le cadre du projet européen RELOREF, a été conçu comme un outil ressource à destination des professionnels de l'intégration afin de les guider dans cet univers très complexe constitué d'une pluralité d'acteurs et de dispositifs.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°32: «La demande d'asile au féminin: cadre législatif et pratiques », décembre 2011

Du fait d'une reconnaissance tardive des violences liées au genre en droit international et en droit des réfugiés, les demandes d'asile des femmes entrent souvent dans la catégorie des « nouve les » problématiques de l'asile. Comment interpréter ces persécutions au regard de la Convention de Genève? Comment prendre en compte les besoins particuliers des femmes dans la procédure d'asile et dans les conditions d'accueil des demandeurs d'asile? Cette publication analyse les politiques et pratiques mises en œuvre par les autorités françaises.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus

POUR COMMANDER

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville Tél.....

Je souhaite commander les numéros suivants des Cahiers du social

Je règle la somme de €

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile

Par prélèvement sur mon compte

Par virement sur le compte FTDA : Crédit Mutuel - 10278 06039 00062157341 79

Date : Signature :



BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE

Organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Prénom :

Ville :

E-mail :

Je choisis de soutenir* France terre d'asile en adhérant ou en renouvelant mon adhésion :

- 150,00 € (membres bienfaiteurs)
- 100,00 € (personnes morales)
- 50,00 € (membres actifs)
- 15,00 € (chômeurs/étudiants)
- Adhésion gratuite réservée aux bénévoles de l'association

- Je fais un don du montant de mon choix de.....€

Je recevrai avec **un reçu fiscal, La Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an) et **la newsletter mensuelle** par mail.

*La déduction fiscale :

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général.

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant de votre adhésion dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

Je choisis de compléter mon adhésion en m'abonnant aux autres publications de France terre d'asile : la revue *ProAsile* (2 numéros par an) et les *Cahiers du social* (3 numéros par an)

- 15,00 €
- 5,00 € (bénévoles/chômeurs/étudiants)

Je règle la somme totale de.....€

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

Date et signature

Merci de compléter ce bulletin d'adhésion et de le retourner avec votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétaire administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



- DON - BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER

Organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Prénom :

Ville :

E-mail :

Je m'engage à soutenir régulièrement France terre d'asile en choisissant le prélèvement automatique mensuel :

- 10,00 € par mois (soit 3,40 € après déduction fiscale*)
- 15,00 € par mois (soit 5,10 € après déduction fiscale*)
- 20,00 € par mois (soit 6,80 € après déduction fiscale*)
- 25,00 € par mois (soit 8,50 € après déduction fiscale*)
- 30,00 € par mois (soit 10,20 € après déduction fiscale*)
- 35,00 € par mois (soit 11,90 € après déduction fiscale*)
- Autre :€ par mois

Je recevrai avec **un reçu fiscal, la Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an) et la **newsletter mensuelle** par mail.

*La déduction fiscale :

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général. Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

- AUTORISATION DE PRELEVEMENT -

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant au montant de mon soutien régulier à France terre d'asile. Je pourrai les faire suspendre sur simple demande de ma part.

Nom, prénom et adresse du débiteur				Nom et adresse du créancier	
Nom, prénom et adresse :				France terre d'asile 24, rue Marc Seguin 75018 PARIS	
Compte à débiter				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter	
Codes RIB				Nom et adresse de votre banque :	
Etabl.	Gujchet	N° du compte	Clé		

Date et signature :

Merci de renvoyer les deux parties de cet imprimé à France terre d'asile, sans les séparer et en y joignant également un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Épargne (R.I.C.E.) à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

www.france-terre-asile.org

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99, ou par mail à infos@france-terre-asile.org



- DON - BULLETIN DE SOUTIEN PONCTUEL

Organisme :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite soutenir l'action de France terre d'asile et fais un don* de :

- 20,00 € (soit 6,8 € après déduction fiscale*)
- 50,00 € (soit 17,00 € après déduction fiscale*)
- 80,00 € (soit 27,20 € après déduction fiscale*)
- 100,00 € (soit 34,00 € après déduction fiscale*)
- Autre :€

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile

Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

**La déduction fiscale :*

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général.

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

Merci de compléter ce bulletin de soutien et de le retourner accompagné de votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

Organisme :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement aux publications de France terre d'asile :

- 50,00 €
- 15,00 € (bénévoles/chômeurs/étudiants)

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

✉ Je recevrai **La Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an), la revue **ProAsile** (2 numéros par an), les **Cahiers du social** (3 numéros par an) et la **newsletter électronique** (mensuelle).



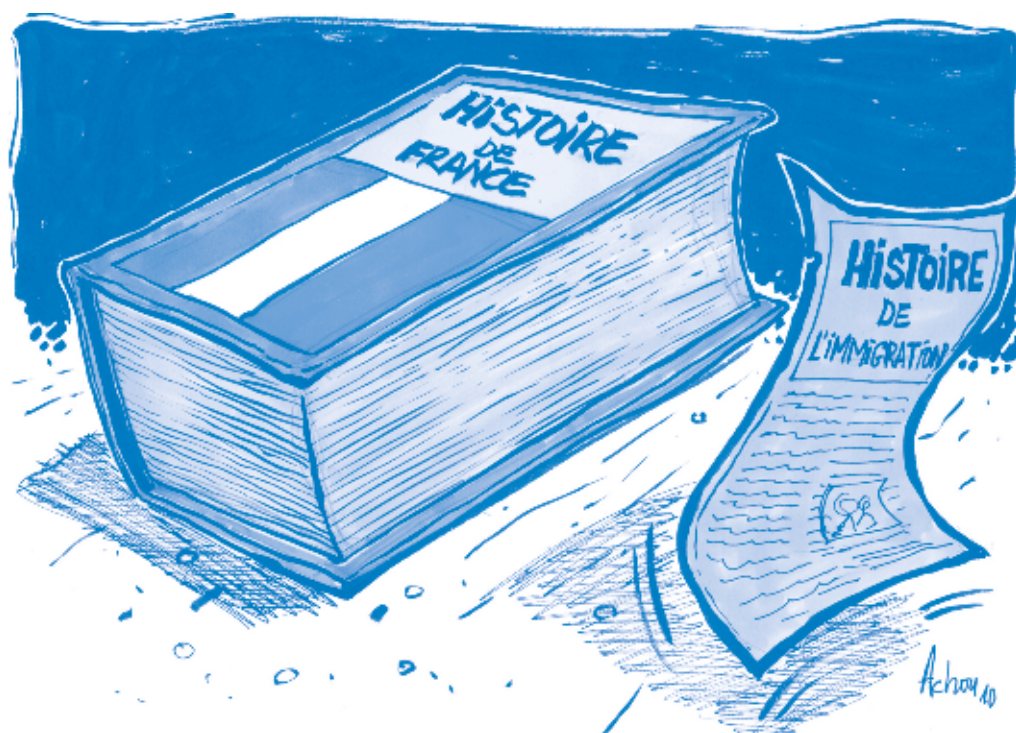
Date et signature

Merci de compléter ce bulletin d'abonnement et de le retourner avec votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site internet www.france-terre-asile.org ainsi que la page Facebook de France terre d'asile.



24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS
Tél.: 01 53 04 39 99
www.france-terre-asile.org